



HAL
open science

Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de Master en Bretagne

Yves Calvez

► **To cite this version:**

Yves Calvez. Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de Master en Bretagne. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04361687

HAL Id: dumas-04361687

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04361687>

Submitted on 22 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LES INEGALITES TERRITORIALES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES DE MASTER EN BRETAGNE

Master 1 en Sciences Sociales, Parcours Evaluation et Management des
Politiques Sociales (EMPS)

Rédigé par Calvez Yves
Sous la direction de Laetitia Blanc et Julien Reysz



MEMOIRE

« L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux universitaires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. »

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier **Madame BLANC Laetitia** pour son accompagnement, ses conseils concernant la définition du projet de mémoire. A toutes les étapes de ce travail de recherche, elle a su se rendre disponible pour améliorer, ajuster et conseiller les démarches entreprises.

Ensuite, je souhaite également remercier **Monsieur REYSZ Julien** qui a pu m'accompagner à travers ce projet. Il a fourni un ensemble de conseils et de préconisations essentiels pour le développement de la thèse défendue. Avec **Madame BLANC Laetitia**, ils ont permis au projet du mémoire de prendre en maturité.

Je tiens aussi à remercier **Monsieur LAMOTTE Bruno**. Ancien professeur à l'université et expert dans la thématique, il a pu apporter des éclaircissements sur les perspectives de recherche entreprises.

Enfin, je souhaite remercier l'ensemble de l'équipe pédagogique ayant pris part à la réflexion autour du sujet défendu au sein du mémoire. A travers les différents cours organisés, il a été possible d'explorer des notions et des méthodologies m'ayant permis de réaliser des choix dans la démarche opérée.

Sommaire

Introduction.....	1
Chapitre I : Un état des lieux de l'insertion professionnelle et de ses inégalités territoriales, des jeunes diplômés de master en Bretagne.....	3
I. L'insertion professionnelle, un processus à définir.....	3
A) Entre consensus et désaccords : une tentative de définition de l'insertion	3
B) Une définition mouvante en fonction des critères de définition	6
C) Définir l'insertion professionnelle par le public étudié : indicateur de l'âge et notion de jeunesse.	10
II. Une insertion professionnelle forte et inégales des jeunes diplômés de master.....	15
A) Une continuité du caractère garant du diplôme de Master	15
B) Des inégalités d'insertion professionnelle en fonction de la formation.....	19
C) Un état des lieux d'un déclassement des jeunes insérés	22
III. Des inégalités territoriales dans une région aux caractéristiques disparates	27
A) La localisation des jeunes diplômés de master dans une région aux disparités géographiques et démographiques	27
B) Un tissu économique breton inégal : une adaptation à certains secteurs d'activité ...	31
C) La Bretagne, championne de lutte contre le chômage malgré des inégalités territoriales d'emploi	34
Chapitre II : Des raisons de la persistance et des répercussions des inégalités territoriales sur l'insertion professionnelle	39
I. Des inégalités territoriales persistantes pour de multiples facteurs	40
A) Une place prépondérante des inégalités éducatives et de l'accès aux formations	40
B) Un tissu économique breton inégal : facteur de la persistance des inégalités territoriales d'insertion professionnelle	44
C) Les inégalités territoriales davantage structurelles expliquées par une action publique à géométrie variable	47

II. Les inégalités territoriales imbriquées dans une perspective cumulative	53
A) Des inégalités territoriales au regard du sexe du diplômé	53
B) Les conséquences de l'origine sociale comme cumul avec les inégalités territoriales 57	
C) L'exemple des jeunes des milieux ruraux, soumis à ces inégalités imbriquées	61
III. Les répercussions des inégalités territoriales sur les jeunes diplômés	66
A) Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle, une caractéristique reproductive des inégalités d'accès à la formation et à l'emploi	66
B) Des inégalités ayant pour conséquences une instabilité et une précarisation de la situation économique des jeunes diplômés	70
C) Des inégalités territoriales d'insertion professionnelle comme facteur de l'intensification des disparités du tissu économique de la région Bretagne	74
Chapitre III. Une croissante autonomisation dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés face aux inégalités territoriales	78
I. Le recul d'une réponse institutionnelle pour corriger ces inégalités territoriales	78
A) Un développement ancien des politiques d'insertion pour répondre à l'exclusion et lutter contre le chômage des jeunes.....	79
B) Le territoire, acteur émergent et limité dans les dispositifs d'insertion professionnelle 83	
C) Une réponse institutionnelle, des pouvoirs publics et des universités, de plus en plus marginale	86
II. Une autonomisation des jeunes diplômés devenue importante, réponse compensatrice face au manque d'accompagnement des institutions	91
A) Une place davantage autonome expliquée par des transformations profondes de l'emploi, de l'accès à l'information et à l'offre de formation	91
B) Une autonomisation croissante, observable par les moyens alloués et les comportements adoptés	95
C) Faire face aux obstacles provoqués par les inégalités territoriales, une nécessaire articulation des trajectoires professionnelles entre accompagnement et adaptation du tissu économique	98

III. L'autonomisation laissant place à une multiplicité de choix dans l'insertion professionnelle du jeune : une mobilité plurielle.....	102
A) Les jeunes diplômés de master s'inscrivent dans une stratégie entre la proximité et la mobilité.....	102
B) Des jeunes de plus en plus incités à être mobile vers des territoires attractifs	106
C) La mobilité du jeune comme révélatrice des inégalités territoriales de son insertion professionnelle	109
Conclusion	114
Bibliographie.....	116
Webographie	123
Annexes	124

Introduction

L'insertion professionnelle, plus particulièrement celle des jeunes, devient un enjeu majeur au sein de notre société que cela soit pour les entreprises ou les pouvoirs publics. En France, le chômage recule mais reste important pour une partie de la population principalement celle des jeunes de 18 à 25 ans. Ces derniers, qu'ils soient ou non diplômés, font face à des moments décisifs dans leur parcours. Pour les pouvoirs publics, l'emploi des jeunes est une question prioritaire car il faut permettre à ce public de sortir d'un état d'inactivité vers une situation d'emploi stable. Cet enjeu de l'emploi des jeunes va de pair avec un constat fait depuis plusieurs années : la massification scolaire et universitaire. Aujourd'hui, 2 millions de jeunes sont étudiants à l'université. De ce constat et de l'enjeu que représente l'emploi des jeunes dans un contexte où la volonté du gouvernement tend au plein emploi, l'adage entre formation et emploi est de plus en plus sollicité. Ce dernier fait l'objet de la mise en place de dispositifs témoignant de cette volonté. Avec l'arrivée d'une Secrétaire d'Etat à la formation et à l'enseignement professionnelle jusqu'au passage d'une approche par connaissance à une approche par compétence, une nouvelle ambition se manifeste comme faire de l'insertion professionnelle du jeune une priorité dans une relation ambiguë entre le monde de l'entreprise et le système éducatif. Face à de nombreuses limites structurelles comme l'accroissement du chômage chez les jeunes et les difficultés de la réinsertion dans l'éducation. L'insertion professionnelle semble être la clé pour répondre au chômage touchant la jeunesse. Cependant, la thématique reste vaste : entre la possibilité de discuter de l'ouverture des droits conférés par le statut de l'emploi et d'autre part, la préparation à l'insertion professionnelle comme enjeu depuis mai 68.

De plus, le développement à l'échelle départementale des services publics d'insertion et d'emploi vient à mettre un coup d'accélérateur sur la question. L'ensemble de ces services publics ont pour but de réunir des acteurs traitant de l'insertion professionnelle au sein d'un consortium de projets et d'actions. La jeunesse a également été impactée par la crise sanitaire ce qui a amené à poser de nombreuses questions sur leur professionnalisation et leur diplomation. Les jeunes diplômés de master, public étudié dans ce travail, doivent s'inscrire dans une transition où l'autonomie prend peu à peu une place plus importante. D'autant plus que cette autonomie prend également place dans un processus d'insertion professionnelle dont souvent la finalité a été l'obtention du premier emploi stable. Ce mémoire aura pour objet

l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master. Et plus particulièrement, nous nous intéressons à ce processus dans la région Bretagne présentant des caractéristiques disparates et intrigantes. Dans le but de comprendre et d'apprécier le sujet, nous nous demanderons quels sont les processus d'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'un master, dans un contexte d'inégalités territoriales, en Bretagne ?

Pour cela, nous adopterons une démarche mobilisant un ensemble de rapports institutionnels, de travaux de chercheurs aux disciplines variées (économie, sociologie, sciences de l'éducation, géographie, etc...) et d'outils de terrain. Ces derniers se scindent sur deux aspects. D'une part, la mobilisation de bases de données provenant des recensements nommés « Devenir des diplômés » produits par les universités bretonnes et le ministère chargé de l'enseignement supérieur. D'autre part, le suivi de six trajectoires de diplômés dans leur insertion professionnelle à travers des story telling ou d'entretiens semi-directifs.

Dans un premier temps, il est important d'établir un état des lieux de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en Bretagne. Dans ce cas, nous cherchons à délimiter le sujet en définissant le public étudié et le processus d'insertion professionnelle. De plus, nous nous pencherons sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'un master en Bretagne tout en portant un regard sur la région et les disparités qu'elle présente. Après la réalisation de cet état des lieux autant de l'insertion professionnelle que des disparités de la région, nous pourrions nous intéresser aux inégalités territoriales d'insertion professionnelle de ces jeunes. Pour cela, nous chercherons à comprendre les causes et les conséquences de ces inégalités dans une relation imbriquée avec d'autres formes d'inégalités. Enfin, notre dernier chapitre traitera des réponses éventuelles apportées pour répondre à ces inégalités territoriales. Entre réponse institutionnelle et réponse individuelle du jeune, nous pourrions éclaircir certains choix entrepris, notamment sur les questions de mobilités géographiques durant les parcours de vie.

Chapitre I : Un état des lieux de l'insertion professionnelle et de ses inégalités territoriales, des jeunes diplômés de master en Bretagne

Les jeunes diplômés de master en Bretagne connaissent des trajectoires variées dans leur insertion professionnelle. Revenir sur ce concept est nécessaire pour comprendre la construction de l'insertion professionnelle de chacun d'entre-eux. Définir l'objet de notre étude s'inscrit dans un objectif de fournir un état des lieux de l'insertion professionnelle qui semble alors inégale en fonction des territoires. Entre rechercher ce que nous entendons par insertion professionnelle et identifier de possibles inégalités territoriales, il est important de caractériser cette insertion professionnelle des jeunes bretons diplômés d'un master tout en appréciant les différentes formes que prennent les inégalités territoriales relatives au processus.

I. L'insertion professionnelle, un processus à définir

L'insertion professionnelle se définit généralement comme l'entrée dans la vie active d'un individu, ici d'un jeune. Cependant, il est important de se poser la question suivante : l'insertion professionnelle répond-elle réellement d'une entrée dans la vie active ? Depuis les années 80, de nombreux auteurs ont commencé à étudier ce concept d'insertion professionnelle tout en cherchant à apporter une diversité méthodologique. Pour autant, cette notion alimente les désaccords, parfois les consensus. Tendre à une définition de l'insertion professionnelle revient à prendre en compte plusieurs critères de définition dans le temps et l'espace. Et quand nous évoquons le temps, il est aussi question de définir cette jeunesse, comme âge dans une vie ou passage d'un âge à un autre.

A) Entre consensus et désaccords : une tentative de définition de l'insertion

Réfléchir sur l'insertion professionnelle est un champ de recherche assez récent. La fin des années 70 et les années 80 vont être marquées par une forte croissance du chômage des jeunes. Dans la demande sociale et politique, la question de l'insertion va être mobilisée au cœur de la lutte contre l'exclusion sociale. La place du jeune sur le marché du travail se retrouve également

à être questionner. Ce contexte offre une nouvelle perspective de recherche pour les universitaires. Jean Vincens relate la création du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Emplois et les Qualifications dont le but est d'étudier les différentes trajectoires professionnelles des diplômés, jeunes. Vincens va également rappeler que de nombreux chercheurs tentent de passer par une réflexion théorique ou méthodologique dans un seul but, essayer de définir l'insertion professionnelle, une notion restant trop floue. C'est de ce même constat que Claude Trottier va introduire ses recherches sur le sujet. En partant de ces deux auteurs, nous pouvons nous demander comment l'insertion professionnelle est définie par la science ? Il est alors observable que l'économie, tout comme la sociologie quelle soit de l'éducation, du travail, et les sciences de l'éducation, de la politique vont chercher à définir l'insertion professionnelle.

Néanmoins, la progressive définition de l'insertion professionnelle par différentes approches disciplinaires ne va pas permettre de parvenir à un consensus. Plusieurs désaccords émergent et ne permettent pas de définir de manière conventionnelle l'insertion professionnelle. Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger expliquent ces désaccords entre le fait que la définition du concept représente un chantier et qu'il existe une diversité de travaux sur le sujet. D'ailleurs, au sein de notre écrit, il est important de préciser que nous ne pouvons prendre l'ensemble des travaux pour tenter d'apporter notre définition. En premier lieu, la non-prise en compte des approches néoclassiques en économie s'explique par l'état des lieux fait par les deux auteurs précédemment cités. Nous connaissons les dynamiques générales de l'insertion professionnelle, soit les différents parcours entrepris et leur accès à l'emploi. Nous savons également les impacts de ces dynamiques sur l'avenir du jeune, notamment sur sa place dans un système socio-fiscal français. Si nous restons à ce simple constat, souvent mis en lien avec la modélisation proposé par des auteurs néoclassiques, nous occultons ce qu'il est entendu par l'insertion professionnelle. Comprendre ce qu'est l'insertion professionnelle n'est donc pas une lecture descriptive des trajectoires professionnelle mais une lecture qui sous-tend que ces parcours se caractérisent d'une manière différente d'une autre. Il est là le premier désaccord sur la définition de l'insertion professionnelle entre une description de trajectoire et une compréhension de ce phénomène.

La sociologie de l'éducation amène souvent à poser cette première distinction méthodologique. Cependant, Vincens rappelle une fois faite cette distinction, la complexité est plus importante. Face à la diversité du vocabulaire mobilisé par les différents auteurs comme Galland ou Trottier, il n'est pas si aisé de parvenir à une définition commune. Le second

désaccord joue principalement sur le fait que les auteurs vont associer l'insertion professionnelle avec des mots clés pouvant être se contredire. L'insertion professionnelle peut être aussi bien vu comme une transition ou comme l'entrée dans la vie active. Mais ces deux notions ne rapportent pas la même réalité. La transition davantage abordé par Vincens comme le passage d'un état à un autre se confond avec une approche où l'insertion professionnelle est juste le fait de trouver un emploi. Et là encore, il faut aussi regarder le cadre de l'emploi trouvé. En regardant ce dernier, nous pouvons voir que les auteurs vont proposer une lecture différente entre le premier emploi ou l'emploi le plus stable pour le jeune diplômé.

Autre désaccord, s'étant plus tardivement éveillé, c'est la distinction apportée entre les trajectoires et les parcours. L'insertion professionnelle traite souvent de trajectoires de jeunes diplômés qui ont eu des parcours variés. Pour autant, ces notions ne sont pas mobilisées de la même manière par la sociologie de l'éducation que par les sciences de l'éducation tentant toutes deux, de définir l'insertion professionnelle.

Ces désaccords, pouvant paraître sémantiques, sont à l'origine d'une absence de visibilité autour de l'insertion professionnelle dans les années 80. Cette absence amène même les chercheurs à développer des méthodologies différentes entre modélisation et enquête sur les parcours des jeunes comme le montrer Beaudouin et Aucouturier en 1995. De plus, Claude Dubar souligne la définition de l'insertion professionnelle comme une catégorie sociale et politique à part entière car les politiques publiques en la matière seraient davantage ambivalentes. Une ambivalence qui l'explique par l'aspect flou du concept d'insertion professionnelle dont la définition connaîtrait un destin incertain. Et c'est justement par ces premières approches liées par des désaccords que l'insertion professionnelle va être peu à peu se mêler à l'insertion sociale comme objet sociologique et économique lié à des besoins, ici ceux des jeunes diplômés.

Certes des désaccords existent sur la tentative de définition de l'insertion professionnelle mais il est possible d'observer une forme de convergence. Cette dernière place l'insertion professionnelle comme un processus qui intervient à un certain temps de la vie du jeune diplômé. De plus, cette convergence souligne un glissement de l'intérêt de l'objet d'étude comme le souligne Jérôme Mbiatong. Dans ce cadre, la réflexion porte davantage sur les relations entre différentes sphères. Soit, il n'est plus forcément question de regarder le jeune dans son insertion professionnelle et d'observer la position de ce dernier dans la stratification sociale. Il s'agit aussi de penser à l'articulation entre le jeune, les acteurs l'accompagnant dans

la construction de son insertion professionnelle. Nous pourrions revenir sur ces aspects lors du troisième chapitre de ce mémoire.

En outre ces articulations entre le jeune diplômé et par exemple l'instance universitaire, l'insertion professionnelle fait aussi l'objet d'une étude sur les relations entre l'entrée dans la vie active et l'entrée dans une vie adulte. L'insertion professionnelle du jeune ne s'accompagne pas uniquement d'une situation d'emploi. Elle s'accompagne de plusieurs dimensions comme celle de l'autonomie du jeune par rapport à sa famille. L'insertion professionnelle peut alors se conjuguer plus largement avec une insertion sociale permettant une meilleure compréhension du processus. C'est par cette possible convergence que nous pouvons souligner que l'insertion professionnelle est un objet d'étude central ne pouvant pas s'affranchir d'une diversité d'aspects ou d'événements propres au jeune diplômé. En reprenant l'approche de Dubar (1991) sur la socialisation professionnelle, il est important de ne pas mentionner l'insertion professionnelle comme une « stabilisation sur le marché du travail, mais comme un processus par lequel » un jeune « construit son identité professionnelle ». De l'approche de Dubar aux travaux de Vincens, nous voyons émerger une double caractéristique de la définition de l'insertion professionnelle. D'une part, une « transaction interne » (Dubar, 1991) ou intériorisation (Vincens) qui se base sur l'intériorisation des expériences variées du jeune diplômé lui permettant de parvenir à une définition de sa personne à la fin du processus. Et d'autre part, une « transaction externe » (Dubar, 1991) ou « extériorisation » (Vincens) qui, elle fait référence aux différentes relations entre le jeune diplômé et les instances éducatives, universitaires ou d'emploi. Face à ces deux processus « biographique » et « relationnel », la construction de l'identité professionnelle ne se finalise pas forcément à l'entrée dans la vie active. Enfin, il faut également voir à travers cette tentative de définition qu'un jeune n'a pas le même vécu de ces événements. Et, il est possible de déterminer que cette définition serait alors mouvante face à plusieurs indicateurs. Notamment, s'il est repéré comme pour Dubar d'avoir un statut d'emploi validé par autrui et une reconnaissance des compétences par autant le système d'enseignement que celui de l'emploi.

B) Une définition mouvante en fonction des critères de définition

Dans cette tentative de convergence de définition de l'insertion professionnelle, nous nous retrouvons à penser que le jeune diplômé est le propre acteur de son insertion professionnelle. Cependant, comme nous l'avons évoqué, il est compliqué d'unifier les trajectoires de vie de

tous les jeunes. La définition ne semble pas uniforme mais bien plus mouvante en fonction de la vie de l'individu ou encore de la relation qu'il peut avoir avec des instances comme l'université.

La première question qui se pose est celle du lieu et des temporalités de l'insertion professionnelle. Souvent, les circonstances d'un processus permettent de mieux identifier ce dernier et de le comprendre. Dans l'objectif de réaliser un état des lieux, le mieux est de savoir où se trouvent l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et dans quelles temporalités.

Néanmoins, il est impossible de définir une singularité de ces circonstances géographiques et temporelles. Les jeunes diplômés n'ont pas la même temporalité d'insertion professionnelle. Certains vont s'insérer plus vite que d'autres pour des raisons externes ou personnelles au jeune. L'insertion professionnelle est donc un processus mouvant en fonction d'un jeune à un autre toujours dans une perspective davantage individualisée. Nous pouvons également en tirer les mêmes conclusions pour l'aspect géographique qui sera davantage abordé sur le troisième chapitre. De ces premiers éléments, il semble compliqué de voir émerger une lecture singulière de l'insertion professionnelle car la définition doit chercher à s'adapter à l'ensemble des trajectoires de vie du jeune.

Galland (1996) sera au cœur de cette réflexion. Il souligne que les jeunes ne prennent pas une décision identique en ce qui concerne leur insertion professionnelle. Il faut regarder au-delà de cette insertion professionnelle et chercher à comprendre comment le jeune a construit cette dernière par l'intermédiaire de projection sur la carrière scolaire ou professionnelle et sur la situation sociale et économique de l'individu pré-insertion professionnelle. Et c'est de nouveau par l'intermédiaire de Galland que nous avons pu voir que cette construction de l'insertion professionnelle diffère en fonction de plusieurs variables : le sexe ou l'origine sociale. Nous les traiterons lors du deuxième chapitre de ce mémoire. Dans cette même perspective, nous pouvons également rappeler que l'insertion professionnelle se construit par la mobilité du jeune et sa capacité à se rendre mobile. Nous l'évoquerons lors de ce mémoire les différents travaux de Molgat (1999) sur l'insertion résidentielle et de Gauthier (1999) sur les mouvements migratoires liés à l'insertion professionnelle. Et là encore, nous pouvons voir que le processus d'insertion professionnelle, comme définition, n'est pas identique en fonction de l'auteur.

Comment expliquer tant de manière de voir l'insertion professionnelle ? Et donc cette mouvance de l'insertion professionnelle ? Jean Vincens l'aborde au sein de ces travaux. Il s'agit

d'un choix méthodologique de la part de l'auteur ou du chercheur en fonction d'objectifs ou de priorités qu'il aura fixé. Dans d'autres cas, il est possible de voir une définition émergée en se basant sur les vécus et les définitions propres aux jeunes diplômés. Dans cette situation, il n'y a pas réellement de désaccord mais plus une possible articulation. Dans le premier cas, le chercheur souhaitant réaliser une définition propre à sa méthodologie peut prévoir d'auditionner la perception des jeunes diplômés. Cette définition mouvante de l'insertion professionnelle, qu'elle soit dû à l'auteur des recherches ou au public étudié, apporte à une pluralité de lecture cherchant à s'adapter au mieux à des contextes variés du public tout en négligeant souvent l'impact du comportement du jeune diplômé sur son insertion.

Afin de poursuivre vers cette potentielle conciliation de définition de l'insertion professionnelle, il faut également revenir sur plusieurs éléments déterminants de cette dernière. Ici, nous nous posons la question des critères permettant de mieux définir un processus d'insertion professionnelle, soit le passage d'un état initial à un état final comme le sous-entendrait Vincens. Le premier élément revenant facile dans les recherches est l'entrée dans la vie active. L'approche économique s'appuie énormément sur les statistiques pour l'apprécier. Quand nous parlons d'entrée dans la vie active, nous faisons référence à l'obtention d'un emploi pouvant répondre à plusieurs critères comme le temps plein, la satisfaction de l'emploi. Pour autant, ce premier critère de l'insertion professionnelle peut être rempli dans une diversité de cas : en étude, en cours d'une césure.

De ce fait, nous pouvons voir, comme le diraient Vincens et Galland, l'entrée dans la vie active ne permet pas d'apprécier une véritable insertion professionnelle. Le processus doit se fonder sur plusieurs critères dont nous pouvons en faire le tour. Pour cela, il faut penser à la question de la sortie du système éducatif. Cependant, il faut encore y faire attention. La sortie du système éducatif ne prévaut pas une insertion professionnelle pour le jeune diplômé bien qu'elle le soit souvent pour l'Etat. Il y a là encore une diversité de cas possibles entre une non-réinscription à l'université, le fait de ne pas avoir été pris en deuxième année de master. Un jeune se trouvant à quitter l'enseignement supérieur pour une année, va facilement rentrer dans les registres administratifs de pôle emploi et être considéré comme une personne en insertion professionnelle.

En reprenant les deux premiers critères de cette insertion professionnelle, il faut également regarder la temporalité les séparant. La sortie du système éducatif ne se suis pas

automatiquement d'une entrée dans la vie active pour tous les jeunes diplômés d'un master. D'autant plus, l'émergence des formations d'apprentissage à ce niveau master peut interroger sur une entrée dans la vie active davantage plus précoce alors que le jeune n'est pas encore sortie du système éducatif. En outre ce premier constat, il est aussi intéressant de poser la question des poursuites d'études. Un jeune diplômé de master ne va pas forcément s'insérer : il peut compléter sa formation avec un autre master ou poursuivre en doctorat. Et là, nous voyons encore la complexité de définir une insertion professionnelle type qui correspondrait à la sortie du système éducatif pour entrer dans la vie active.

De ces deux moments de la vie d'un jeune diplômé, il est important de regarder d'autres critères pouvant apprécier l'insertion professionnelle d'un individu. La stabilité de l'emploi souvent mobilisé par les institutions et chercheurs définit une situation où le jeune diplômé se trouverait en autonomie financière et aurait de faibles chances d'être remise en cause. Ce critère est à la mode car il inspire une forme de confiance pour la plupart des acteurs. La stabilité de l'emploi énonce la plupart du temps un éloignement pouvant être fort du chômage. Comme il a été évoqué, l'insertion professionnelle a fait ses débuts dans un contexte de hausse du chômage et solutionner cette problématique en la mettant en lien avec la stabilité de l'emploi paraît rassurant. Soit dans cette analyse, la stabilité de l'emploi serait l'obtention d'un contrat à durée indéterminée par le jeune diplômé à la suite de sa sortie du système universitaire. Cependant, ce critère ne permet pas forcément d'apprécier l'insertion professionnelle du jeune diplômé. D'autant plus, ce critère va pouvoir varier selon la méthodologie adoptée par l'institution ou l'auteur. C'est avec les recherches de Johnes et Taylor en 1989 que nous pouvons observer ce paradoxe avec l'emploi permanent qui s'identifie comme le premier emploi satisfaisant trouvé par le jeune diplômé.

Dans ce cas, il faut également penser à un autre critère qui va être l'adéquation entre la formation et l'emploi du jeune diplômé. Ce critère ne semble pas pertinent aux premiers abords dans le sens où il ne va pas regarder si le jeune est inséré. Néanmoins, il apporte une compréhension et parfois une évaluation de la formation pour répondre aux besoins d'emploi et d'insertion professionnelle du jeune diplômé. D'ailleurs, ce critère commence à émerger dans la prise en compte du modelage des formations et des financements à leur destination par les pouvoirs publics. Enfin, il faut aussi regarder l'articulation entre les différents critères cités.

Ensuite, il est possible d'interroger un dernier critère qui est plus lié à l'adéquation entre l'emploi et la formation. Il s'agit de l'intégration professionnelle, sujet de travail de Laflamme (1993). Il évoque que l'intégration professionnelle est une conjugaison d'une stabilité de l'emploi avec une conscience du jeune diplômé de sa carrière professionnelle. Cette dernière vient à faire du lien avec les travaux de plusieurs auteurs sur la relation au travail tenue par le jeune diplômé. Par ces derniers éléments, il est possible d'interroger le fait que la stabilité d'emploi ou le moment d'entrée dans le premier emploi observé statistiquement ne déterminent pas le processus en lui-même. Il faut aborder des questions plus larges et pouvant être plus subjectives, ce qui amène à un processus dont la définition serait davantage mouvante d'un jeune à un autre.

C) Définir l'insertion professionnelle par le public étudié : indicateur de l'âge et notion de jeunesse.

Pour parvenir à une définition plus proche de notre objet d'étude, il est important d'arriver à apporter des éléments traitant de l'âge de l'insertion professionnelle et de la notion de la jeunesse. Comme l'évoque Vincens, un autre critère va être souvent mobilisé : l'âge d'adulte. Ce dernier se manifeste lorsque l'individu aurait obtenu une stabilité dans son emploi selon plusieurs enquêtes ou recherches menées. Et de ce principe, nous y observons deux limites. D'une part, l'âge adulte peut être intériorisé par le jeune s'estimant comme adulte alors qu'il se trouve dans un emploi non-stable. D'autre part, l'âge adulte semble être la finalité de l'insertion professionnelle pour certains alors que la jeunesse, au sens statistique de l'INSEE, représente un ensemble de jeunes insérés ou non. Tout cela dépend généralement de la durée des études, comme des adultes vont aussi rentrer dans le processus d'insertion professionnelle, ici nous pensons aux doctorants ou bien aux personnes en reconversion.

Face à un indicateur de l'âge adulte semblant peu légitime, il est important alors de poser la question de la jeunesse qui serait au cœur de cette insertion professionnelle. Au sein de ce mémoire, nous étudions principalement l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master et nous devons écarter tous les publics en reconversion ou les individus ne rentrant pas dans ce critère de « jeune ». Pour parler de la jeunesse, il faut en distinguer deux dans les approches disciplinaires. L'une évoque la jeunesse comme un âge de la vie, c'est-à-dire un

état durant le processus d'insertion professionnelle. L'autre caractérise le passage d'un âge à un autre et s'inscrit dans une logique de processus.

En établissant ces deux différentes visions de la jeunesse, il est important de remarquer que nous n'allons pas poser les mêmes questions sur leur insertion professionnelle. D'une part, qualifier la jeunesse comme un âge c'est faire un état des lieux sur leur emploi, leur situation économique en lien avec des comportements de vie ou des expressions. D'autre part, considérer la jeunesse comme un processus ou un passage c'est davantage questionner les temporalités de ce passage, le comprendre et essayer de chercher les raisons de ses caractéristiques. Soit, nous cherchons davantage à comprendre le processus d'insertion professionnelle et d'expliquer pourquoi ce processus pourrait être plus long pour certains que pour d'autres. Comme Galland (1995) avait pu souligner sur ces questions, il montre que cette dichotomie d'approches peut être en lien avec un désaccord de définition sur l'insertion professionnelle : un état des lieux des trajectoires ou un processus cherchant à apprécier les caractéristiques d'une sortie d'un état vers un autre.

De Galland (1991) à Muller (1993), la recherche sur cette notion de jeunesse vient préciser les propos de Bourdieu (1980). Une double perspective s'enregistre alors : l'état de jeune qui dure un certain temps face au passage d'un âge à un autre. C'est également par le travail de Mauger reprenant quelques approches de Bourdieu qu'il est possible de comprendre les raisons de cette dichotomie. La massification scolaire, les mutations de l'appareil éducatif français et les besoins sociaux évoluant d'une génération à l'autre ont fait éveiller la conscience d'une jeunesse avec des problèmes inhérents à cette dernière. Cependant, c'est par ce biais-là que nous avons aussi une confusion de ce qu'est la jeunesse ou pour certaines des jeunesses.

En outre ces deux visions de la jeunesse, Galland essaye de trouver un point d'accord entre les deux. Être jeune, il s'agit bien d'un âge qui correspond statistiquement aux données pouvant être mobilisées par l'INSEE mais qui s'inscrit dans un passage où le jeune va construire une identité et s'autonomiser, tout comme dans le cadre de son insertion professionnelle. Il est alors possible de dire que la jeunesse n'a pas d'existence dans le temps. Plusieurs recherches présentent la jeunesse comme la construction de contextes historiques ou sociologiques car il s'agit de la société qui définit les modalités du passage d'un âge à l'autre.

De ces derniers propos provenant de la thèse de Galland et Mauger, il est sous-entendu que nous savons alors ce qu'est la jeunesse. La société d'aujourd'hui arriverait parfaitement à définir par son organisation et sa classe d'âge ce qu'est un jeune. Toutefois, la jeunesse n'est pas une période de la vie si facile à déterminer surtout au vu de la pluralité des perceptions pouvant exister sur cette dernière. Dans ce cas, la seconde logique, celle d'un passage progressif, semble plus cohérente dans notre analyse surtout qu'elle va de pair avec le processus qu'est l'insertion professionnelle.

Après avoir éclairé la notion de jeunesse, il faut répondre à une autre problématique que nous pose la notion. Ici, celle abordée par Nathalie Dupont, devons-nous parler de la jeunesse ou des jeunesses ? Si nous partons des jeunesses dans notre objet d'études, nous allons aborder la diversité culturelle, la diversité de situation que peuvent avoir les jeunes. Soit, il est important de résumer au fait que nous allons aborder la question de l'insertion professionnelle des jeunes et non de la jeunesse ou d'une des jeunesses. Pour appuyer ce choix, il est important d'expliquer que la jeunesse est une représentation sociale construite par la société qui a essayé de se scinder en plusieurs jeunesses, jeunesse rurale ou urbaine par exemple pour permettre un affinage d'étude à son sujet.

Pour autant, pouvons-nous dire que nous avons suffisamment expliciter notre public d'étude ? Nous parlons des jeunes diplômés de master mais est-ce qu'une personne en reconversion âgée de 42 ans correspondant à notre description alors qu'elle est diplômée aussi d'un master. Pour permettre une meilleure compréhension, nous partons de l'approche fournie par l'INSEE. Pendant très longtemps, l'INSEE a retenu plusieurs classes d'âge et avait octroyé aux jeunes celle de 15-24 ans. Le but de cette classification a pour objectif de mener des enquêtes et de recueillir des données en fonction de période de la vie. Comme évoqué à plusieurs reprises, la période de l'insertion professionnelle pouvant être confondue avec la jeunesse montre une certaine irrégularité d'un jeune à un autre. D'ailleurs, c'est par ce constat que l'INSEE effectue une modification de sa classe d'âge la délimitant de 15 à 29 ans. Cette modification de méthodologie s'explique par deux points :

- Le premier c'est que les 15 ans ne posent pas de problème à la délimitation de cette classe d'âge. Dans la situation actuelle, la massification scolaire et universitaire permet de montrer qu'une grande partie de la population se trouve à être âgée de plus de 15 ans.

- La deuxième est que pour ajouter une prise en compte de l'allongement de la période de la jeunesse, il faut ajouter revoir l'âge des 24 ans. L'INSEE basant ses calculs et sa méthodologie de manière quinquennale, l'opération a été de rajouter les 5 années supérieures au 24 ans pour obtenir les 29 ans et permettre une cohérence de ces calculs.

Nous pouvons noter que cette modification méthodologie est importante car elle permet aussi d'englober des classifications variées et proposées par des acteurs publiques. Il est possible de le voir avec les abonnements de transports ou bien encore avec certains programmes destinés aux moins de 25 ans.

Pour parvenir à notre démarche, nous optons pour parler des jeunes et non de la jeunesse ou des jeunesses. Nous identifions le jeune comme un individu entrant dans un état d'autonomie par rapport à sa situation économique sans évoquer une stabilité ou une précarité. De plus, le jeune en question s'inscrit dans un processus d'insertion professionnelle, soit il occupe un seul ou plusieurs emplois depuis l'obtention de son diplôme. De plus, nous regardons ces jeunes, à la fois comme un âge et un passage d'un âge à un autre. Il s'agit, pour nous, d'un âge dans la logique d'un état des lieux de ses besoins et de sa situation. Et également, d'un passage d'un âge à un autre car nous allons chercher à apprécier son processus d'autonomisation et d'insertion professionnelle. Enfin, nous porterons notre regard sur les jeunes diplômés de master âgés de 15 à 29 ans étant donné que la diplomation en master arrive plus tard dans la vie pour certains. De ce fait, nous pouvons réduire notre classe d'âge au 19 à 29 ans respectant la logique quinquennale de l'INSEE.

En partant des désaccords entre différentes approches sur la notion d'insertion professionnelle, il a été important de rappeler que ce processus mouvant dans le temps et l'espace n'a aujourd'hui pas de définition délimitée. Entre les débats sémantiques opposant les notions de trajectoire et de parcours, l'insertion professionnelle se veut comme le processus par lequel le jeune construit une identité professionnelle lui étant propre. Évoquer l'insertion professionnelle du jeune ne signifie pas alors de regarder sa trajectoire professionnelle à travers le temps. Il s'agit également de comprendre comment cette dernière s'est construite, autant par la mobilisation de compétences acquises ou des liens tissés avec les instances universitaires. Pour cela, nous avons pu voir la diversité d'indicateurs à mobiliser au travers de la définition. La sortie du système éducatif tout comme l'entrée dans la vie active ne forment pas les réelles bornes du processus d'insertion professionnelle. Il faut regarder la

situation d'emploi par sa stabilité ou bien la typologie du contrat du jeune. De plus, il faut s'intéresser à l'apprentissage du jeune diplômé de master au sein de sa formation et la manière dont il arrive à visualiser cette dernière en lien avec son futur emploi. De cette définition complexe à faire converger, il a également été important de revenir sur ce public de « jeunes ». Ne pas évoquer la jeunesse ou les jeunes à travers ce mémoire, nous permet de nous inscrire dans un choix méthodologique évitant les débats d'actualité sur la notion. En s'inscrivant d'autant plus dans l'approche statistique de l'INSEE, nous évoquons une jeunesse âgée de 19 à 29 ans qui se retrouve à faire des choix et à construire son parcours de vie. Ce dernier prend toute sa place dans le processus d'insertion professionnelle, à la fois la transition d'une situation à une autre et le passage d'un âge à un autre. Pour en établir un état des lieux de ce processus, nous allons pouvoir regarder comment se caractérise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en Bretagne.

II. Une insertion professionnelle forte et inégales des jeunes diplômés de master

Avec 1,65 millions d'étudiants inscrits dans les différentes universités françaises en 2020, la France représente un pays où le monde universitaire tend à se démocratiser bien que la sélection reste toujours présente, notamment au niveau du diplôme master. De tous ces étudiants, près de 600 000 d'entre-eux se trouvent en formation de master alors que 700 000 jeunes, formations toutes confondues, sortent de formation initiale chaque année pour s'insérer. Comme le montre un rapport de la DARES, la situation des jeunes sur le marché du travail paraît bien plus compliquée que pour tout autre individu. Les explications données par le rapport sont que la situation des jeunes est plus réactive aux conjonctures économiques et le développement de contrats précaires venant remettre en doute une stabilité. De ce bref état des lieux fait des jeunes sur le marché du travail, la situation des jeunes diplômés d'un master, notamment en Bretagne, semble être meilleure parce que le diplôme représente une garantie d'emploi. Cependant, il est possible d'observer des inégalités au sein du public de jeunes diplômés d'un master, particulièrement en fonction des formations. Enfin, le caractère protecteur du diplôme ne permet pas de protéger le jeune diplômé de toutes les situations surtout face à un potentiel déclassement.

A) Une continuité du caractère garant du diplôme de Master

Les différents travaux de la DARES, de l'IGESR et du CEREQ permettent de constater que la qualification de l'individu, la stabilisation dans l'emploi et l'acquisition de compétences professionnelles sont des facteurs dont le diplôme joue un rôle protecteur. De nombreuses pensées se sont alors construites autour du diplôme, nous rapporte Vincens, lui rapportant un caractère garant, un gage de sécurité pour le jeune. L'obtention d'un diplôme tel que le master représente aujourd'hui un moyen de parvenir à s'insérer dans un emploi stable pour beaucoup de jeunes comme nous le rapporte le SIES. La massification universitaire témoigne également de cette situation. Cependant, il n'est pas aujourd'hui possible d'évoquer une démocratisation parfaite de l'enseignement supérieur permettant à chacun d'accéder aux formations de niveau master. Nous n'évoquerons point les barrières d'accès au master ou à l'enseignement supérieur sauf sous un aspect territorial dans les prochaines parties.

Pendant longtemps, les études sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ont montré des disparités. Les deux grands gagnants reviennent souvent à être la licence professionnelle et le master professionnel. Julien Calmand évoque une « réelle efficacité » des deux diplômés par rapport aux autres sur le marché du travail. Comment expliquer cette différence « d'efficacité » ? Quelles sont les raisons d'une insertion professionnelle semblant plus aisée pour les étudiants de master ?

Nous pouvons le voir les formations de masters tout comme celle de licences professionnelles proposent de nombreux dispositifs de professionnalisation à contrario des différentes formations en licence générale. Ici, nous pouvons citer les formations en alternance ou bien encore le stage. Comme l'évoque Godet (1993), il y a une plus forte proximité des formations professionnalisantes de type master et licence professionnelle avec les besoins des entreprises et du tissu économique. Depuis les années 90, de nombreuses enquêtes sont lancées pour suivre la trajectoire de ces jeunes et apprécier le déroulement de leur insertion professionnelle. A partir des données recueillies par les différentes universités bretonnes et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, nous avons cherché à faire de même sur l'insertion professionnelle des diplômés de master en Bretagne, en partant de la cohorte diplômée en 2019.

Le diplôme de master se traduit alors comme une garantie d'insertion professionnelle pour le jeune, une protection face au chômage comme facteur de stabilité dans l'emploi. En premier lieu, nous pouvons observer une insertion professionnelle importante des diplômés de master. En tout 84,45% des étudiants diplômés de master en 2019, en France, s'insèrent dans un emploi 18 mois après la diplomation. Nous pouvons remarquer que ce caractère garant du diplôme de master s'affirme à travers le temps. A 30 mois après diplomation de la cohorte 2019, le taux d'insertion professionnelle s'élève à 91%. Cette évolution s'explique principalement par des poursuites d'études dans des formations type CRFPA, passage de concours qui viennent parfois s'ajouter aux temps de l'insertion professionnelle et le retarder. De plus, comme nous l'avons mentionné, les jeunes ne disposent pas d'une même temporalité d'insertion professionnelle. Il est alors normal de constater une différence entre les taux d'insertion à intervalle d'un an.

Cependant, le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master a connu une période de contrebalance en 2020. Depuis un moment, il a été observé une légère baisse de l'insertion professionnelle des masters, notamment de la cohorte sortante en 2020. Cette baisse

s'explique principalement par la situation sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID et par le tissu économique français. A l'échelle de la région Bretagne, il a été plus difficile de constater cette relative baisse de 1 à 2 points. Pour autant, la situation économique des emplois, notamment concernant leur stabilité, n'a point été altérée par cette situation extraordinaire.

En Bretagne, l'insertion professionnelle des diplômés de master s'inscrit dans la moyenne nationale. Le taux d'insertion professionnelle des diplômés de master en 2019 dans la région à 18 mois est de 86,29%. Ce taux d'insertion professionnelle des diplômés de master suit la même trajectoire qu'à l'échelle nationale. 30 mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion des jeunes diplômés de master est de 92,29%. En partant de ces évolutions de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master similaires, il est important de montrer qu'il existe cependant une forme d'inégalité entre les universités. L'Université de Bretagne Occidentale présente une insertion professionnelle de 71% de ses diplômés de master en 2020 puis de 80% en 2021. L'université de Bretagne Sud présente un taux d'insertion professionnelle plus fort dès les premiers mois. En 2020, il s'agit de 87% des diplômés de master qui seraient insérés puis de 93% en 2021. Nous pouvons alors constater une insertion professionnelle différenciée en fonction d'une université à l'autre. Le caractère garant du master semble quelque chose pouvant varier selon plusieurs facteurs que nous pourrions voir par la suite.

Le caractère garant du master s'explique surtout par la distinction faite avec les autres diplômes. Le master permet une meilleure insertion professionnelle que le diplôme national du brevet, du baccalauréat ou de la licence. Ces différents diplômes sont généralement considérés comme des étapes d'un parcours académique et ne représentent pas la finalité de ce dernier. La majorité des étudiants de licence poursuivent en master ou dans des formations pour constituer un corpus de compétences et connaissances professionnelles adaptées au monde de leur futur emploi. C'est là que viennent se démarquer le diplôme du master et de la licence professionnelle. Les deux diplômes présentent l'aboutissement d'un parcours pédagogique ayant permis l'obtention d'expériences de terrain et sont représentés comme des « marqueurs sociaux » (Lucile Desmoulins, 2020).

Au-delà de la garantie d'insertion professionnelle qu'apporte le diplôme de master, il est facile d'observer que ce diplôme assure une protection contre les situations de chômage en offrant plus couramment une stabilité dans l'emploi. Les différents rapports d'institution témoignent de cette situation. Le diplôme du master permet d'éviter des situations de chômage

lors du premier emploi mais également tout au long de la vie. Quand nous reprenons les chiffres, nous pouvons voir que le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur est aux alentours de 10% contre 46% pour les jeunes sans diplôme. Au sein même des diplômés de l'enseignement supérieur, le master caractérise la meilleure protection face au chômage. C'est de cette manière que le diplôme de master se distingue davantage de la licence professionnelle qui est une formation offrant également un fort taux d'insertion professionnelle. Le taux de chômage des jeunes diplômés d'un master tourne aux alentours de 9% contrairement aux diplômés de licence professionnelle qui s'établit autour des 12%.

Le diplôme se caractérise par l'offre d'une sécurité d'insertion professionnelle et d'emploi pour le jeune. De ce point, il est important de regarder les caractéristiques liées à l'insertion professionnelle du jeune diplômé d'un master. A l'échelle nationale, nous pouvons observer que la majorité des jeunes diplômés d'un master occupent un poste de cadre, soit 64,26% de la cohorte de 2019, 30 mois après leur diplomation. Nous pouvons observer une situation similaire en Bretagne. A 19 mois après l'obtention du diplôme, 59,1 % des jeunes occupent un emploi de cadre. Puis 30 mois après l'obtention du diplôme, la part de jeunes occupant un emploi de cadre augmente atteignant les 63%. Néanmoins, il est possible d'observer des disparités entre les diplômés en fonction de la provenance de leur université. Les jeunes diplômés d'un master à Rennes 1 sont pour 68% à occuper un poste de cadre contre 64% pour l'université de Bretagne Occidentale. Les enquêtes CEREQ témoignent de la situation qu'offre le master par rapport à d'autres diplômes. D'une part, les diplômés de master occupent pour plus de la moitié, en moyenne sur ces dernières années 59% d'entre-eux, un poste de cadre. D'autre part, 3% des diplômés d'un baccalauréat occupent un poste de cadre.

Au-delà du paramètre de la forme de l'emploi, il y a également la question de la stabilité de l'emploi. Le diplôme de master joue un rôle d'assurance pour permettre au jeune une stabilité dans son emploi. En France, sur la cohorte de 2019, il est estimé à 70,93% d'emplois stables occupés par les jeunes diplômés de master. Ce chiffre représente une certaine importance quand nous regardons les diplômés d'un CAP-BEP. Parmi ce public, nous pouvons voir que 49% d'entre eux occupent un emploi stable.

Cependant, il est important de marquer un point d'attention à tous ces chiffres. Le master confère une protection face aux aléas et une insertion professionnelle semblant certaine. Cependant, il est possible de voir que cette insertion professionnelle ne se réalise pas dans

l'immédiat. Comme nous avons pu le montrer par les évolutions des taux d'insertion professionnelle, les jeunes diplômés d'un master ne disposent pas des mêmes temporalités d'insertion professionnelle. Le bilan s'assombrit quand nous regardons la stabilité du premier emploi occupé. Dans ce cas, 52% des jeunes diplômés de master occupent, lors de leur premier emploi, un emploi stable. Soit, l'assurance de la stabilité d'emploi et la garantie d'insertion professionnelle caractérisée par le diplôme prend effet de manière différenciée en fonction des jeunes et dans le temps. Afin d'expliquer cette situation, il est possible de regarder de plus près les inégalités d'insertion professionnelle entre ces jeunes, notamment par rapport à leur formation.

B) Des inégalités d'insertion professionnelle en fonction de la formation

Le diplôme du master confère une garantie pour le jeune à s'insérer. Cependant, il est possible de voir des disparités en fonction de la formation suivie par le jeune. Pendant longtemps, il a été opposé les formations du secteur sciences et techniques, droit-économie aux sciences humaines et sociales, lettres-langues. Au regard de l'insertion professionnelle, il est difficile d'observer des disparités. En fonction de la formation, il n'y a pas de réelle différence d'insertion professionnelle. Cependant si nous regardons de plus près, il est possible de voir émerger une forme de classement. Les masters de droit et d'économie voient leur public s'insérer à plus de 94% à 30 mois après la diplomation du jeune. Respectivement, nous avons ensuite les sciences et techniques avec plus de 93% d'insertion professionnelle, les sciences humaines et sociales avec 91% de taux d'insertion proche de la moyenne comprenant toutes les filières. Enfin, les formations de lettres et langues présentent un taux d'insertion proche de 89%.

Néanmoins, les disparités n'existent pas essentiellement sur le taux d'insertion entre les différentes formations. Les inégalités d'insertion professionnelle en fonction de la formation se situent davantage autour de la situation d'emploi du jeune et notamment de sa stabilité. Les jeunes diplômés d'un master de formation Sciences Et Techniques sont 81,45% dans un emploi stable à 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Dans la même dynamique, nous retrouvons les jeunes diplômés d'un master de formations juridiques ou économiques avec 80% d'emplois stables occupés à 30 mois après l'obtention du diplôme. A l'inverse, les jeunes provenant d'un master en LLSHS (comprenant alors langues, littératures, sciences humaines et sociales) occupent environ à 60-65% un emploi stable, 30 mois après leur diplomation. La stabilité de

l'emploi semble être marquée par le secteur de formation du jeune. Le diplôme permettant de base une assurance de stabilité semble ne pas l'apporter de la même manière d'une formation à une autre.

Au-delà de la question de la stabilité, il faut aussi regarder la typologie de l'emploi occupé par le jeune. Ici, le fait d'occuper un emploi cadre revient à distribuer les cartes. Seules les formations de master en sciences et techniques semblent enregistrer un taux élevé d'occupation d'emploi cadre 30 mois après l'obtention du diplôme. Avec 72,75% d'emplois cadres pour les sciences et techniques, les jeunes sortant d'un master en droit, économie ou bien en sciences humaines et sociales occupent pour 60% à 61% un emploi cadre, 30 mois après leur obtention de diplôme. Enfin, moins d'un jeune sur deux sortant d'un master en lettres ou langues n'occupent un emploi de cadre, 30 mois après la diplomation du jeune.

Ces inégalités d'insertion professionnelle en fonction de la formation suivie lors du master est également observable à l'échelle régionale. Le taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'un master en sciences et techniques à 30 mois après l'obtention du diplôme est de 94%. Respectivement, nous retrouvons un taux d'insertion similaire pour les autres domaines de formation : 91% pour les masters de droit et économie, 89,11% pour les masters en sciences humaines et sociales et 87% pour les masters en lettres-langues. Cependant, il est possible d'observer une différence assez marquante entre les chiffres de l'insertion professionnelle en Bretagne et celles présentées ci-dessus à l'échelle nationale. Les caractéristiques de l'emploi des jeunes diplômés de master varient plus fortement en fonction de la formation suivie. D'une part, 77% des jeunes diplômés d'un master en Sciences et Techniques en 2019 occupent un emploi stable à 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Tout comme pour les jeunes diplômés d'un master en DEG, ils sont 81% à occuper un emploi stable 30 mois après l'obtention du diplôme. Il s'agit d'un jeune sur deux, parmi les diplômés d'un master SHS, occupant un emploi stable, 30 mois après l'obtention du diplôme. De ces constats, nous pouvons remarquer une inégalité importante des trajectoires de l'emploi du jeune, entre les formations Sciences Techniques, DEG et les formations ALLSHS. Cependant, en regardant de plus près la question de l'emploi cadre, nous pouvons voir que les jeunes diplômés d'un master DEG en Bretagne vont être pour près de 50% à occuper un poste cadre, 30 mois après l'obtention du diplôme tout comme pour les jeunes provenant des formations ALLSHS. Pour les jeunes diplômés d'un master en STS, l'occupation d'un emploi cadre à 30 mois après l'obtention du diplôme se fait à 72%.

Les inégalités entre les formations ne marquent pas forcément des ruptures entre les jeunes dans leur insertion professionnelle mais plutôt dans la situation de l'emploi qu'ils vont occuper. Afin d'expliquer et de mettre en relation ces inégalités avec l'insertion professionnelle, il est important de repartir des travaux de Zaffran (2012). En mobilisant ces derniers, l'indicateur de la confiance dans la formation apparaît un élément important pour le jeune et les perspectives d'insertion professionnelle qu'il va pouvoir se fixer. Il a pu être montré une grande distinction entre les formations universitaires, témoignant un manque de confiance en soi et en l'avenir, et les formations plus sélectives (santé, prépa, ingénieur) où la confiance est davantage maîtrisée. Au sein même des formations universitaires, il est possible de remarquer que les formations en sciences humaines et sociales subissent davantage un manque de confiance, d'une part, par les représentations qui sont faites de ces filières, et d'autre part, par la plus forte absence de temporalités liées à l'orientation du jeune.

Pour mieux comprendre l'existence des inégalités entre les formations et le lien que cela occupe avec l'insertion professionnelle, il faut solliciter un contexte particulier qui est celui de l'enseignement supérieur. Aschieri (2013) en parle justement dans l'un de ces textes. L'enseignement supérieur est un vaste monde offrant de nombreuses formations et possibilités pour les jeunes. Cependant, ces formations et possibilités pouvant bien s'imbriquer rentrent dans une logique parfois de compétition, notamment quand nous évoquons les financements de thèse ou d'effectifs. A cela vient s'ajouter le fonctionnement quasi-autonome des universités dont la mission tend vers le rayonnement à l'échelle internationale. Dans un contexte aussi spécifique, les inégalités entre les formations peuvent se creuser. D'ailleurs, ces inégalités vont s'accroître par le biais que ces représentations faites des formations vont découler sur la perception de ces dernières. Quand nous parlons de perception, nous faisons référence à la visibilité donnée à la formation notamment durant les moments d'orientation. Cette dernière va également jouer un rôle reproductif des inégalités en véhiculant des « signaux incitateurs » (Aschieri, 2011) à aller ou non dans telle formation.

Plus concrètement, ces inégalités entre les formations ont également des impacts sur l'insertion professionnelle. Comme nous avons pu le voir, l'insertion professionnelle ne se déroule pas de la même manière d'une formation à une autre pour le jeune. Les jeunes sortant de formations ALLSHS se dirigent plus souvent vers des secteurs d'activités pouvant connaître des tensions tels que le secteur des arts du spectacle. De plus, ces jeunes sortant des formations ALLSHS sont généralement employés par des associations présentant des offres d'emploi

souvent de courte durée, n'offrant pas alors de stabilité dans l'emploi. De plus, les jeunes diplômés de ce domaine de formation ainsi que les jeunes diplômés d'un master DEG se dirigent souvent dans des emplois de la fonction publique. Aujourd'hui, cette dernière est un secteur d'activité où le nombre de contrats de mission ou à durée déterminée croît le plus vite. Là encore, ces jeunes peuvent faire plus souvent face à une instabilité de leur emploi. Enfin, même si les taux d'insertion professionnelle sont proches les uns des autres en fonction de leur formation, il faut souligner des possibles disparités pour plusieurs raisons. L'une d'entre elles est le manque de dispositifs de professionnalisation du jeune dans son parcours de formation. Sur certains masters bretons, dans le domaine ALLSHS, aucun dispositif de stage ou d'alternance n'est proposé obligatoirement. Au contraire, la majorité voire l'intégralité des masters en Sciences et Techniques obligent un stage lors des deux années de masters. Ensuite, il est possible de voir une autre raison : l'adaptation de l'offre de formation au tissu économique profitant à certaines filières et non à d'autres. Cette adaptation sera abordée plus tard au travers du mémoire. Enfin, la dernière raison tourne autour de la représentation que fait le jeune sur sa formation et l'adéquation avec un potentiel emploi. Il paraît alors au vu des éléments cités que les jeunes sortant de formation ALLSHS connaissent ce ressenti. Toutefois, ce ressenti ne semble pas unique à un domaine de formation. Entre ressentir une inadéquation de son emploi avec son niveau de formation et observer par les chiffres que de nombreux jeunes diplômés de master en Bretagne n'occupent pas un emploi cadre, il faudrait s'interroger sur un éventuel déclassement de leur emploi.

C) Un état des lieux d'un déclassement des jeunes insérés

Le déclassement définit la situation dans laquelle le jeune possède une diplomation supérieure à la diplomation attendue par l'emploi occupé. Le déclassement est un sujet d'analyse faisant l'objet de plusieurs approches. D'une part, l'approche dite « adéquationniste » traitant de la relation entre formation et emploi est considérée comme abandonnée à la suite des travaux de Kirsch et Werquin en 1995. Cette approche abandonnée a laissé place à une approche se recentrant sur les trajectoires individuelles des jeunes pour prendre en compte un contexte de hausse du chômage des jeunes et l'accentuation des contrats atypiques sur le marché du travail. Pour autant revenir sur l'étude de la relation entre emploi et formation paraît pertinent selon Forgeot et Gautié (1997). Le déclassement permet aussi l'explication de l'évolution

inégalité des salaires entre les jeunes diplômés de master. Le déclassement peut être considéré comme un processus dans lequel le jeune va connaître petit à petit une dégradation de ces conditions alors qu'il ne l'aurait pas prévu. Cette approche de certains économistes est davantage critiquée. A travers plusieurs travaux, il a été possible d'observer plusieurs périodes de déclassement de l'emploi des jeunes entre celles caractérisées par un déclassement généralisé des diplômés et celles concernant uniquement une partie des diplômés, notamment les plus élevés.

Le déclassement est un sujet polymorphe impactant l'emploi des jeunes. Des différents travaux de Nauze-Fichet, de Tomasini ou bien de Gautié, nous pouvons voir que le déclassement concerne l'ensemble des catégories socio-professionnelles. Soit, la situation de déclassement concerne un large public d'individus, mais plus particulièrement deux sensibles à cette situation : les femmes et les jeunes. D'une part, les femmes sont davantage soumises au déclassement par leur trajectoire de vie professionnelle souvent hachée. D'autre part, les jeunes font leur entrée dans l'emploi ne pouvant pas être parfaitement en adéquation avec les attentes fixées par leur diplôme. De plus, nous pouvons voir qu'un jeune ayant un diplôme élevé aurait davantage de chances de connaître une situation de déclassement. Comme le souligne Gautié, posséder un diplôme de plus en plus élevé accroît les risques de déclassement du jeune.

Comme l'évoque Camille Peugny à travers ces différents travaux, le déclassement, ce sentiment de ne pas se trouver à la place escomptée par le diplôme obtenu ou par les positions sociales tenues par ses parents, n'est pas un phénomène nouveau dans notre société. Le déclassement existe depuis très longtemps. Cependant, ce phénomène s'est accru avec le temps et a pris une place non négligeable dans le débat public. Auparavant, le déclassement n'était pas perçu comme un problème impactant pour les anciennes générations, notamment celles des années 60 à 80. Cependant, aujourd'hui, les trajectoires professionnelles tout comme celles de mobilités sociales sont davantage entachées par ce phénomène de déclassement. Camille Peugny tout comme Yves Doazan mentionnent l'augmentation significative des flux descendants de mobilité sociale entre 1983 et 2003. Le déclassement ayant pris une place notable dans les différents discours politiques fait l'objet de nombreux brouillages provoquant souvent une méfiance sur la réalité derrière le phénomène de nos jours. Pour apprécier les contours de ce phénomène, il est possible de résumer plusieurs dynamiques observées. D'une part, le déclassement a fait interruption comme question publique par la visualisation d'une dégradation progressive des perspectives de mobilité sociale des enfants de cadres. Cette

observation s'accompagne, selon Peugny (2011), de deux points clés : un déclin de la mobilité structurelle et des mutations du capitalisme. D'autre part, le déclassement se présenterait en deux dynamiques. La première c'est que le déclassement est inégal entre les enfants de cadres en fonction souvent de certains déterminants comme du « capital social » de Bourdieu. La seconde amène à ce que le déclassement offre des perspectives de mobilité sociale inégales entre tous les enfants quelque soit la position sociale de leurs parents. Enfin, Maurin témoigne que le phénomène du déclassement ne se justifie pas par une simple question de chômage d'une cohorte. Il faut regarder plus loin et chercher à apprécier la situation économique de l'individu, le sujet du logement ou bien la qualité de l'emploi occupé.

En abordant la qualité de l'emploi occupé, nous pouvons alors soumettre une réflexion. Il est intéressant de savoir, à travers les enquêtes « Devenir des diplômés », le sentiment exprimé par ces jeunes diplômés dans l'occupation de leur premier emploi. Pour cela, nous pouvons regarder plusieurs paramètres intéressants comme la satisfaction des missions conférées ou des perspectives de carrières. Elles nous permettent de voir si le jeune se retrouve dans un emploi qui conviendrait à ses attentes, et plus particulièrement aux attentes qu'il aura su construire lors de sa formation. Puis, nous pouvons aussi regarder les retours de ces jeunes en ce qui concerne l'adéquation entre la formation de niveau master et l'emploi occupé. Pour l'Université de Bretagne Occidentale, sur sa cohorte de diplômés en 2019 et occupant un emploi, un jeune sur deux concernés estiment que leur emploi équivaut à leur diplôme, soit de niveau bac+5. Ce ressenti varie en fonction de l'université observée mais la dynamique reste assez proche. Par exemple, la cohorte des diplômés de 2019 de l'Université Rennes I occupant aujourd'hui un emploi, sont 57% à souligner que l'emploi occupé correspond au niveau bac+5. En outre ces retours, nous pouvons voir que quand la question se tourne autour de la formation ou du parcours suivi par le jeune diplômé, le nombre de réponses positives croît contrairement quand il s'agit de la question de l'adéquation entre le niveau du diplôme et de l'emploi occupé. De plus, nous pouvons voir en moyenne que les réponses en ce qui concerne l'adéquation des responsabilités confiées, des missions accordées tournent autour de 53% à 56% pour les jeunes diplômés des cohortes 2019 des différentes universités bretonnes. Si nous reprenons les approches des différents auteurs sur le phénomène et les chiffres observés, il semble s'imaginer une forme de déclassement ressenti par les différents jeunes ayant répondu aux enquêtes.

De ce ressenti relayé à travers ces enquêtes, il paraît important de revenir sur les différentes raisons de ce déclassement. Des approches économiques, néoclassiques tout comme les

démarches davantage hétérodoxes, aux approches de la sociologie de l'éducation et de la sociologie du travail, le déclassement s'explique souvent par une dichotomie entre les compétences individuelles que se représentent le jeune et de l'emploi occupé par ce dernier. Cette raison accroît encore plus l'aspect subjectif du phénomène. En outre cette dichotomie comme explication, il est possible de mentionner les problématiques d'accès à l'emploi comme l'effet de « file d'attente » (Gautié, 97) provoqué par la concurrence entre les jeunes dans l'accès à l'emploi. Même si cette concurrence fait souvent référence à la mobilisation de compétences propres au jeune, l'insertion professionnelle est également un facteur explicatif de déclassement notamment si cette dernière se passe mal pour le jeune. Toutes ces raisons reviennent à aborder la question de l'adéquation entre formation et emploi. Cependant Peugny rappelle qu'il ne s'agit pas de l'entrée dans le monde de l'emploi qui fait l'objet d'un déclassement, même si les jeunes et les femmes sont les publics souvent les plus touchés. Elle met en avant que le déclassement touche autant des générations qui auraient aujourd'hui 40 ans et qui auraient une connaissance du monde du travail. Dans ce cas, d'autres raisons viennent à expliquer ce phénomène de déclassement. Sans aborder la question de l'origine sociale, nous pouvons voir comme raison, la pénurie d'emplois qualifiés. Droazen souligne la baisse considérable d'emplois qualifiés depuis les années 80. Autre raison expliquant la montée du déclassement, il s'agit de l'effet de génération en lien avec l'impact du diplôme. Comme le montre Camille Peugny, les générations des années 50, 60 n'avaient pas un ressenti de vivre le déclassement. Néanmoins, avec les mutations économiques et l'évolution des enjeux sociaux, les générations des années 80 jusqu'à celles du début des années 2000 s'inscrivent davantage dans un ressenti de déclassement qui peut s'observer à travers leur mobilité sociale. Enfin, il faut également aborder la question du diplôme qui reste souvent absente des premiers travaux sur le sujet. Le diplôme, comme le rappelle une nouvelle fois Camille Peugny, a un impact non négligeable sur le phénomène et le ressenti du déclassement. Plus un diplôme se retrouve élevé et plus le sentiment de déclassement risque d'être important. D'ailleurs, ce phénomène de déclassement s'accompagne aussi d'une autre problématique : la représentation de ce que nous faisons du diplôme. De nos jours, les diplômés ne sont plus en adéquation avec des attentes professionnelles, ce qui en suit une « forme de dépréciation » du diplôme notamment « quand il est trop élevé ».

De ces raisons, il est important pour plusieurs auteurs de réfléchir sur l'articulation entre la formation et le monde du travail. Ce phénomène du déclassement ne prend pas forcément place lors de l'insertion professionnelle. Cependant, le déclassement touche, objectivement et

subjectivement, davantage les diplômés de master. De l'état des lieux de l'insertion professionnelle, le diplôme de master représente une garantie d'insertion professionnelle et une assurance d'emploi stable. Néanmoins, la stabilité et la typologie de l'emploi ne sont pas identiques en fonction de la formation du jeune. De ces inégalités entre les formations, le sentiment de déclassement peut être plus important, notamment pour le secteur ALLSHS. A travers cet état des lieux de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en Bretagne, il a été possible d'entrevoir des disparités en fonction de l'université d'origine. Donc, il paraît pertinent de s'interroger sur l'existence d'inégalités territoriales et de leurs formes.

III. Des inégalités territoriales dans une région aux caractéristiques disparates

La Bretagne est une région de l'ouest de la France et représente 5% de la population française. Avec ces 3 354 850 habitants, la Bretagne possède un taux de pauvreté inférieur à celui de la France. Dans la même dynamique, la population de jeunes non-insérés en Bretagne est moins importante qu'à l'échelle nationale, avec 13% de jeunes non-insérés contre 16%. La Bretagne se caractérise par un paysage varié et jalonné d'un massif armoricain, des littoraux bordant sa superficie et de villes universitaires. La région connaît un vieillissement de sa population. En effet, la part de la population de plus de 50 ans est plus importante en Bretagne qu'en France, respectivement 42% de la population bretonne contre 39% de la population française. A l'inverse la population de -25 ans en Bretagne est de 28% de la population tandis qu'à l'échelle nationale, il s'agit de 30% de la population. De plus, il est possible d'observer une baisse de 1 point de la population des moins de 25 ans tandis que la population des plus de 50 ans connaît une hausse de 2,4 points. Autre caractéristique de la région Bretagne, il est possible d'observer l'augmentation de la population diplômée de l'enseignement supérieur et une diminution de la part des non-diplômés. Cette caractéristique s'inscrit dans un historique marqué par l'universitarisation de villes comme Brest ou Rennes. L'enjeu de l'enseignement supérieur s'est alors matérialisé comme un facteur de concurrence et de distinction pour faire face au manque provoqué par le départ de Nantes, soit de l'ancienne Bretagne à 5. Cette région touristique et occidentale présente des caractéristiques singulières et, à la fois, disparates au sein de ces terres. Avant tout, il est important de regarder les disparités géographiques et démographiques en ce qui concerne les jeunes, et notamment les diplômés de master au sein de la région. Puis, nous pourrons porter notre regard sur la question des inégalités économiques liés aux territoires bretons, et plus particulièrement en ce qui concerne le tissu économique régional. Enfin, il sera pertinent d'interroger les inégalités entre les territoires à différentes échelles sur la question de l'emploi et du chômage.

A) La localisation des jeunes diplômés de master dans une région aux disparités géographiques et démographiques

La Bretagne présente des caractéristiques géographiques variées. La région bretonne est bordée, à l'ouest, par la plus grande longueur des côtes françaises. Le littoral breton se prolonge sur plus de 1 000 km. Ce littoral omniprésent est la base d'une activité humaine dense et

diversifiée. De plus, la Bretagne est connue pour regrouper deux territoires souvent séparés, l'un l'Armor et l'autre, l'Argoat. L'Armor fait référence aux zones maritimes comprenant les littoraux et côtes bretonnes. L'Argoat représente l'ensemble des terres rurales se trouvant à l'intérieur de la Bretagne. Cette dernière trouve en son centre un massif armoricain étant la zone à la plus haute altitude. De cette organisation géographique, la Bretagne a su en mobiliser les forces pour devenir une région touristique, notamment par les activités présentes sur les contours de la Bretagne.

Cette première visualisation de l'organisation géographique démontre déjà une disparité importante. Les côtes jalonnant les contours de la Bretagne semblent davantage attractives que l'intérieur pouvant paraître délaissé. En regardant de plus près, notamment à l'échelle des départements, les disparités géographiques semblent plus évidentes à repérer. Le Finistère, tout comme le Morbihan, sont les deux départements où le littoral est le plus présent. D'une part, nous observons une activité et une population importante sur les littoraux de ces deux départements. D'autre part, si nous nous éloignons vers l'intérieur ou le centre de ces départements, nous voyons que la population est à la fois moins dense et active. Les caractéristiques géographiques de la Bretagne sont singulières mais elles ne permettent pas d'apprécier justement les disparités.

Si nous portons un regard à la démographie bretonne, il est possible de voir ces disparités territoriales. Par exemple, le département des Côtes d'Armor, représentant 16% de la population régionale, possède un taux de pauvreté plus important qu'à l'échelle de la région. Ce département est majoritairement rural. Dans ce même département, la seule ville considérée comme grande ville pour la région est Saint-Brieuc. Cette dernière est souvent reconnue comme étant la délocalisation de Rennes, du fait que l'Université de Rennes 1 et l'Université de Rennes 2 détiennent leurs délocalisations là-bas. En regardant de plus loin, nous pouvons voir que 60% de la population de la région se situe dans deux départements : le Finistère et l'Ille-et-Vilaine. Ces deux départements représentent les extrémités de la région. D'une part, le Finistère est un département fort de ces littoraux et ports, à l'attractivité touristique importante. D'autre part, l'Ille-et-Vilaine est un département représentant la limite de la Bretagne avec la France. Dans ce cas, le département dont Rennes est la chef de file est perçu comme l'interconnexion de la Bretagne avec le reste du monde.

Au-delà des disparités géographiques aperçues aux échelles régionale et départementale, il est important d'observer les disparités en ce qui concerne la démographie de la région. Dans le

cadre d'un diagnostic territorial, nous nous sommes intéressés à l'échelle des ZTEF qui représentent l'échelle la plus proche aux villes. Dans ce cas, nous avons pu voir une disparité entre les ZTEF de Brest et de Rennes représentant plus d'un tiers de la population de la région. Toutefois, les ZTEF du Centre Ouest Bretagne et de Saint-Brieuc, de manière cumulée, ne représentent même pas 10% de la population régionale. La démographie bretonne se caractérise par une forte densité de sa population sur les littoraux bretons et au sein des grandes villes. En abordant les grandes villes, nous faisons référence aux villes universitaires dont la population est jeune, notamment par la présence de nombreux étudiants ou jeunes diplômés. De cette région aux caractéristiques géographiques et démographiques disparates, il est possible de voir émerger deux Bretagne. D'une part, la Bretagne rurale où les ZTEF représentent des territoires peu denses en termes de population et où cette dernière connaît un vieillissement. D'autre part, la Bretagne littorale et urbaine où les ZTEF comprennent les grandes villes et représentent des populations denses et diversifiées.

Tout en regardant la démographie bretonne, il est encore une fois possible de voir émerger deux Bretagne : celle du nord et celle du sud. La première se caractérise par un vieillissement plus important de sa population tandis que la deuxième connaît un vieillissement moins important au plus près du littoral. L'évolution démographique est également disparate sur l'ensemble du territoire. A commencer par la baisse de la population des non-diplômés, cette dernière est très importante sur les littoraux et les villes universitaires. Cette baisse s'observe aussi dans les territoires davantage ruraux mais ne s'accompagne pas forcément d'une hausse des diplômés de l'enseignement supérieur. Pour expliquer ce phénomène, deux raisons semblent prédominer. La première peut se résumer à la massification scolaire et universitaire permettant à davantage de jeunes, notamment de milieux ruraux d'intégrer des formations et d'obtenir un diplôme (Cizeau, 2011). La seconde raison se tient au fait que les universités développent leur formation au-delà de leur ville principale. Comme nous pouvons le voir avec l'Université de Bretagne Occidentale, elle a développé des formations dans plusieurs villes comme Morlaix, Lannion ou encore Quimper.

Pour autant, il n'est pas possible de dire que la démographie bretonne est atypique. Elle suit la même dynamique que l'évolution observée à l'échelle nationale. L'évolution démographique bretonne est aux alentours d'une augmentation de 0,5% entre 2013 et 2019. Cette augmentation timide de la population s'inscrit dans une même logique que le reste du pays. La population française connaît un graduel vieillissement de la population car nous assistons à un allongement

de l'espérance de vie et une baisse du taux de natalité, qui aura fortement fait l'objet de l'actualité dans le département du Finistère enregistrant son plus bas taux de natalité depuis plusieurs années.

Les jeunes bretons représentent une part importante de la population bretonne. Toutefois, cette part semble moins importante que la part observée à l'échelle nationale. Au regard des différentes trajectoires suivies durant nos entretiens, il est possible de voir qu'il y a une représentation de la Bretagne comme un « territoire d'enfance » avant un « territoire de jeunes ». Au-delà de ces représentations, la Bretagne est une région accueillant de plus en plus d'étudiants provenant au sein de ces lycées ou des autres régions. Entre les périodes de 2013-2014 et de 2018-2019, la population étudiante a augmenté de près de 11%. Néanmoins, cette augmentation s'inscrit comme le reste dans la dynamique nationale. Cependant, il est intéressant de voir que la majorité soit près des 60% de ces jeunes se trouvent principalement sur deux départements : le Finistère et l'Ille-et-Vilaine.

Cette dynamique démographique, soulignée par les travaux d'Olivier David (1995), est intéressante en ce qui concerne les jeunes. Le département de l'Ille-et-Vilaine se caractérise par une part plus importante de son public jeune en 2018. Le Bris (2021) témoigne également de ces disparités notamment sur la localisation des jeunes dans les espaces ruraux. De ces travaux, nous pouvons voir que les Côtes d'Armor, département le moins urbanisé, regroupent une jeunesse habitant majoritairement au sein de commune, soit presque deux tiers des jeunes du département contre un jeune sur deux pour les autres départements bretons. Cependant, il est important de noter que l'habitat dans un espace rural va varier en fonction de l'âge du jeune. Dans ce contexte, plus le jeune grandit, plus il tend à se déplacer vers des espaces urbains. Notamment dans le cas de nos jeunes diplômés de master, ils sont les principaux concernés par ce changement de localisation. Enfin, il est intéressant d'observer qu'il y a une répartition des jeunes à travers deux Bretagne différentes. De plus, au sein de ces deux Bretagne, il est encore possible de voir des disparités, notamment quand nous regardons à l'échelle départementale. Et donc, les jeunes prennent place au sein de cette organisation géographique singulière. Mais comme nous avons pu le voir, cette localisation du jeune va évoluer avec l'âge, notamment par l'accès à des études et à l'emploi. Comme le montre l'INSEE en 2018, la Bretagne se caractérise par une majorité d'emploi de type cadre en zones urbaines. Ces emplois sont des postes souvent pourvus par les jeunes diplômés de master. Nous pouvons alors souligner que le changement de localisation du jeune au cours de ces études n'est pas une finalité en soi.

L'obtention d'un emploi revêt davantage d'une confirmation, notamment si le jeune cherche à se stabiliser plus aisément. De cet aspect, il est aussi important d'interroger la place du jeune et de son emploi dans un plus large spectre : le tissu économique breton.

B) Un tissu économique breton inégal : une adaptation à certains secteurs d'activité

La Bretagne est une région aux caractéristiques géographiques singulières avec une démographique semblant être vieillissante. De ces premières disparités, il est aussi intéressant de regarder le tissu économique de la région. Ce dernier semble aussi présenter des disparités. Tout d'abord, il semble intéressant de regarder les secteurs d'activités présents au sein du territoire. La région Bretagne est notamment connue pour certains secteurs d'activités. Comme il est présenté au sein du rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le secteur de l'agroalimentaire est un secteur dominant en Bretagne. La majorité des exportations bretonnes concernent ce secteur. Et elle peut compter sur un de ces départements comme tremplin commercial : le Finistère. Ce département, avec du port et de l'aéroport brestois, assure un lien commercial important avec l'extérieur. Toutefois, la Bretagne ne représente que 6,8% des exploitations agricoles, ce qui n'empêche pas la région de peser un poids non-négligeable dans l'agriculture française. La Bretagne, par ces terres et sa dynamique territoriale, présente des caractéristiques géographiques et de localisation profitables pour les agriculteurs. Cependant, il est important de noter une baisse continue du nombre d'agriculteur sur le territoire, ce qui est également observable à l'échelle nationale. Soit, nous observons une baisse de 18,6% des agriculteurs en 10 ans sur le territoire étudié. Pour en revenir au secteur de l'agroalimentaire, il est possible de voir le développement de formation dans ce domaine. D'une part, la création récente de formation sur la nutrition, les thématiques de santé ou des sciences de l'agroalimentaire sur la façade occidentale de la Bretagne. D'autre part, l'adaptation de nombreuses formations à l'université de Rennes I (communication, marketing,..) pour répondre aux besoins du secteur comme nous le témoignent l'une des trajectoires suivies. De ces adaptations des formations de master, il semble y apparaître une double dynamique. La première s'inscrit dans une spécialisation du jeune tandis que la deuxième semble aborder les thématiques de l'agroalimentaire pour permettre au jeune de les mobiliser. Donc, l'approche ne serait pas la même. L'une se tourne davantage vers le secteur agroalimentaire breton notamment dans une géographie enclavée, par exemple Brest. L'autre tend à aborder le sujet de

l'agroalimentaire pour apporter des éléments de compréhension qui pourront être mobiliser sur tout territoire manifestant un besoin dans le secteur. Ici, c'est le cas de Rennes davantage tourné et ouvert sur le reste de la France.

Autre secteur fort et traditionnel de la Bretagne, la pêche est un secteur d'activité qui connaît plusieurs temps de crise dans les dernières années avec l'arrivée de plusieurs lois et réglementations. La pêche en Bretagne se caractérise principalement par de la petite pêche contrairement à d'autres territoires de la France où la grande pêche représente un plus grand secteur. Plus largement, nous pouvons parler du secteur de la mer qui prend une place considérable dans certaines formations de master. Comme il a pu être observé avec l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Sud. Ces dernières ont adoptées une stratégie dans laquelle l'objectif est de favoriser la formation et la recherche dans le domaine de la mer. Ces thématiques faisant, aujourd'hui l'objet d'un partenariat entre les deux universités, s'inscrit dans une logique de concurrence avec le pôle universitaire dominant représenté par Rennes. Avec la création de son Unité de Formation et de Recherche sur la Mer, l'Université de Bretagne Occidentale propose une formation plurielle, partant du droit des activités maritimes à la recherche sur la biodiversité marine. Un autre secteur proche se développe également : l'ingénierie navale. L'ensemble de ces secteurs représentent une place importante pour la région Bretagne. Néanmoins, il faut rappeler que la Bretagne n'est plus une région dont les secteurs de la mer représente une activité économique importante pour la France. Elle est alors concurrencée et devancée par plusieurs régions comme les Pays de La Loire ou la Normandie.

Au-delà de ces secteurs spécifiques à la région, nous retrouvons des secteurs d'activités présents dans l'ensemble des régions de France. Le commerce tout comme l'aide sociale ou bien les services de proximité représentent une grande part de l'activité économique du territoire en termes d'entreprises ou de salariat. Nous pouvons observer des différences au sein même de la région, notamment entre départements. D'une part, nous pouvons voir que le secteur de la santé et des services de proximité sont les principaux secteurs d'activité dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Dans d'autres départements, il est possible d'observer que le milieu de la gestion et du commerce occupe une grande place en Ille-Et-Vilaine. Les Côtes d'Armor sont également marquées par une présence importante du secteur agricole au sein de son tissu économique. Le secteur agricole est également présent au sein du Finistère, même si celui-ci présente d'autres secteurs d'activités conséquents comme l'administration publique.

Enfin, le Morbihan lui présente un secteur d'activité plus tourné vers la fabrication et la construction navale tandis que l'Ille-et-Vilaine présente des secteurs d'activités forts tournés vers la conception, la recherche et le commerce. Pour expliquer cette répartition, il faut souligner que les départements du Finistère et de l'Ille-et-Vilaine se caractérisent par la présence de villes universitaires anciennes et d'entreprises rayonnantes comme Krampouz et Armolux. Au contraire, les Côtes d'Armor sont principalement composées de territoires ruraux avec seulement Saint-Brieuc comme délocalisation universitaire de Rennes. D'autant plus, Saint-Brieuc ne présente peu de formation de l'enseignement supérieur, voir aucune formation de niveau master. De cette répartition des secteurs d'activité et de l'offre de formation, il peut être supposé l'existence d'inégalités territoriales dans l'insertion professionnelle du jeune diplômé d'un master.

Pour comprendre le tissu économique du territoire et de ses disparités, il faut également regarder la dynamique de création d'entreprise sur ce dernier. Comme nous avons pu l'observer, la Bretagne reste une région où la création d'entreprise semble importante. Comparé à d'autres régions, cela reste plus relatif. A l'échelle française, on remarque que la création d'entreprises est importante autant dans le Sud qu'en Ile-de-France. La Bretagne reste dynamique sur ces créations d'entreprises mais en recul par rapport à ces homologues régionaux. Pour évoquer ce point de manière approfondi, nous pouvons revenir sur deux points. D'une part, la Bretagne connaît une création d'entreprise plus importante, en 2021, en Ille-et-Vilaine bénéficiant notamment de sa proximité avec Paris et d'être le seul département breton limitrophe à d'autres régions. D'autre part, nous pouvons remarquer que Brest est l'une des 5 grandes villes connaissant moins de création d'entreprise pour 1000 habitants. De plus, la création d'entreprise est un débouché assez important pour les jeunes diplômés de master en filières LLSHS de plusieurs universités bretonnes, selon les enquêtes « Devenir des diplômés ». D'autant plus que la Bretagne s'est dotée progressivement d'une régionalisation d'un service public à l'entrepreneuriat étudiant et d'une fédération d'accompagnement à la reprise et à la création d'entreprise. Il est possible de voir que la part des jeunes diplômés de master entreprenant baisse sur ces dernières années à l'échelle de la région. Ce public est généralement très sensible à la question de l'entrepreneuriat notamment pour les sortants d'un master IAE ou du domaine LLSHS, soit 43% des diplômés de master en 2018 cherchent à entreprendre suite à leurs études. Quand, nous regardons à une échelle plus proche des villes universitaires, nous voyons une évolution disparate de l'entrepreneuriat des diplômés de master. L'Ille-et-Vilaine reste une forme de leader sur le sujet en connaissant une stabilisation de la création d'entreprise par ces

jeunes. Toutefois, il est possible de voir une baisse beaucoup plus importante dans des départements comme le Morbihan ou les Côtes d'Armor. Dans ce cas, il semble qu'il y a une inégalité entre les territoires bretons qui amène à ce qu'un jeune entreprenne davantage dans un département par rapport à un autre.

Le tissu économique breton est un tissu économique atypique présentant un ensemble de spécificités et de disparités entre ces départements. Les universités, et plus particulièrement leur formation de master ont entrepris une bifurcation pour répondre à des besoins de ces différents secteurs et de leur évolution. Néanmoins, observer les disparités territoriales du tissu économique breton présente un intérêt. D'une part, ces secteurs d'activités proposent des emplois pouvant directement intéressés des jeunes diplômés de master, notamment sur leur formation les à préparer à comprendre les enjeux sous-tendus. D'autre part, ces disparités du tissu économique peuvent nous alerter sur d'autres formes de disparités liées, celles concernant l'emploi et sa répartition sur le territoire.

C) La Bretagne, championne de lutte contre le chômage malgré des inégalités territoriales d'emploi

La région Bretagne présente des caractéristiques en ce qui concerne son emploi et notamment sa lutte contre le chômage. Première région où le chômage est au plus bas, la Bretagne compte 1 329 810 actifs en emploi. Cela représente 5% de la population active française. Entre 2008 et 2019, le nombre d'actifs en emploi a augmenté de presque 8% contre 6% à l'échelle nationale. La Bretagne connaît la même dynamique observée à l'échelle nationale en ce qui concerne l'évolution de son emploi. A l'échelle départementale, nous pouvons observer que cette dynamique varie d'un territoire à l'autre. Dans les Côtes d'Armor, 219 790 individus sont en emploi, soit ils représentent 17% de la population active de la région. L'évolution de cette dernière est moins importante que celle observée au niveau régional, +4% entre 2008 et 2019. La dynamique reste, quant à elle, similaire à celle observée en région. Le Finistère semble suivre également la même dynamique avec une évolution de +3% entre 2008 et 2019 et plus de 355 000 individus en emploi. Le Finistère représente plus d'un quart des individus en emploi de la région. Cependant, un contraste est plus marqué avec le département de l'Ille et Vilaine qui représente à ce jour 35% de la population active. Ce contraste s'explique avant tout par le fait que l'évolution de la population active entre 2009 et 2018 s'élève à 15%,

soit au-delà de l'évolution bretonne. Comparé à d'autres régions françaises, la Bretagne connaît une évolution similaire à la majorité des régions.

Comme nous l'avons évoqué, la Bretagne est la région française connaissant le plus bas taux de chômage ces dernières années. Le taux de chômage sur le territoire breton atteint 5,8% en 2021. Si nous regardons de nouveau à l'échelle, des départements, ces derniers présentent des caractéristiques différentes en ce qui concerne le taux de chômage. L'Ille-et-Vilaine connaît un taux de chômage bas, soit 5,2% de taux de chômage au sein du département. De plus, le département a vu son taux de chômage baissé de manière plus importante qu'à l'échelle régionale entre 2020 et 2021 (une baisse de 1,1%). Cependant, il est important de noter le Finistère et les Côtes d'Armor présentent un taux de chômage relativement plus élevé que leurs confrères. Soit, le Finistère a un taux de chômage de 6,1% et les Côtes d'Armor ont le taux de chômage le plus élevé des 4 départements avec 6,3%.

Au-delà du fait de mentionner le taux de chômage et l'évolution de ce dernier, il est également nécessaire d'aborder la population des demandeurs d'emploi et leurs caractéristiques. A l'échelle de la région bretonne, nous pouvons voir qu'il y a 235 750 demandeurs d'emploi (toutes catégories). Le territoire étudié connaît un scénario similaire à la France. Soit, la Bretagne voit une diminution des demandeurs d'emploi sur ces dernières années. Néanmoins, il est possible de voir que les demandeurs d'emploi de catégorie C soient davantage nombreux en Bretagne. De plus, la part des demandeurs d'emploi ayant pour niveau un diplôme supérieur au baccalauréat est un peu plus importante en Bretagne qu'à l'échelle nationale. Soit 35% des demandeurs d'emploi bretons ont un niveau supérieur au baccalauréat.

De ces premiers constats sur l'emploi et le chômage de la population bretonne, il est important de regarder l'emploi des jeunes dans la région. En regardant les principaux rapports et données à ce sujet, il est facile de constater des spécificités régionales par rapport à l'emploi des jeunes à l'échelle nationale. La première spécificité c'est la surreprésentation de nombreux métiers dans les secteurs de la pêche ou de l'agroalimentaire. Nous pouvons rappeler les principales caractéristiques du tissu économique breton pour expliquer cette surreprésentation. Mais face à cette surreprésentation, il est possible de voir une présence plus faible des emplois de cadres administratifs ou du secteur de la finance ou du commerce dans la région. Pour autant, ces emplois représentent la finalité pour de nombreux jeunes diplômés de master. Autre constat, le niveau de diplôme des actifs bretons est plus élevé que la moyenne nationale. Néanmoins, la tendance s'inverse davantage lorsque nous regardons les diplômés d'enseignement supérieur

long comprenant les masters, soit 15% contre 18%. L'INSEE expliquait ce phénomène par un exode importante des jeunes bretons en cours d'études vers des régions plus dotées en offre de formation dense. Le troisième constat qu'il est possible de faire : les jeunes hommes diplômés occupent davantage d'emplois diversifiés que leur homologue féminin.

A travers les différents rapports de l'INSEE, la Bretagne est regroupée dans un groupe de plusieurs régions comprenant la Bourgogne-Franche-Comté ou bien la Normandie. Ces régions sont principalement agricoles et présentent des caractéristiques d'emplois similaires. De ce regroupement, la région étudiée présente une population active féminisée, une population active plus vieillissante, une part d'emplois cadre moins importante qu'à l'échelle nationale ainsi que la part des salariés qualifiés et de salariés du secteur tertiaire. Il est également possible d'observer une part importante des emplois à durée limitée et à temps partiel par rapport à d'autres régions et à la moyenne nationale.

Les différents rapports établissent un constat, déjà réalisé par plusieurs auteurs comme..., sur le fait que les formations suivies par les jeunes diplômés de master n'amènent pas forcément aux métiers visés par ces dernières. A l'inverse, comme nous avons pu le voir avec la question du déclassement, les métiers exercés par les jeunes diplômés de master ne correspondent pas au niveau de la formation suivie. De plus, il est possible de constater que les inégalités entre les formations se creusent en Bretagne sur un point essentiel. Certaines formations permettent d'accéder à un panel plus large d'emplois, notamment dans le secteur de la culture ou du commerce. Pour d'autres formations, les jeunes diplômés vont s'insérer sur des emplois précis et de niche. Afin d'apporter des explications, il est possible de mobiliser l'existence de prérogatives pour certains métiers comme les concours pour la fonction publique ou une réglementation particulière pour le domaine de la santé. A niveau master, il est possible d'observer que les jeunes diplômés d'un master en informatique vont s'insérer dans des métiers proches de leur formation. Néanmoins, les jeunes diplômés d'un master en économie vont connaître une insertion plus diversifiée dans des métiers touchant au domaine du commerce, de la communication, de la logistique et dans des secteurs d'activités variés (agroalimentaire, construction, administration publique, etc...).

En reprenant la notion du déclassement, l'INSEE soulignait un plus fort ressenti de déclassement parmi les jeunes bretons en rapport avec la moyenne nationale. Ce sentiment de déclassement suit logiquement les constats faits ci-dessus. Au-delà de ce déclassement, il a été important d'interroger les dynamiques de mobilités professionnelles des individus. Certains

métiers présents majoritairement à l'échelle nationale sont peu représentés par la population des jeunes diplômés de master en Bretagne. De plus, pour de nombreux sortants de la cohorte de 2019, ils occupent des métiers ne revenant pas dans la liste fournie par la brochure de leur formation. Le lien entre formation et emploi est donc importante à souligner. Toutefois, cette situation n'est pas homogène. Elle va varier en fonction de plusieurs éléments : le sexe du jeune, sa localisation dans l'espace, l'université de sa formation et la formation qu'il a pu suivre. Enfin, il est important de noter que les mobilités professionnelles des jeunes diplômés de master semblent plus simples en fonction du premier emploi occupé. Avec les différentes trajectoires recueillies, nous pouvons voir qu'il y a un réel ressenti de déclassement et une forme de stagnation dans l'emploi.

La complexité de réaliser un état des lieux des diplômés de master ne s'explique pas si facilement. En premier lieu, l'importance se focalisait sur la distinction entre une approche descriptive et une approche cherchant à comprendre le phénomène d'insertion professionnelle. Dans cette seconde logique, la démarche entreprise est de tenter de définir l'insertion professionnelle comme un processus. L'insertion professionnelle, notion faisant l'objet de désaccords, va mobiliser un ensemble d'approches méthodologiques. Nous avons pu parvenir à une forme de convergence en témoignant d'une définition mouvante en fonction de l'individu, du contexte de vie ou de plusieurs critères de définitions. Pour autant, il était aussi important de définir notre public par l'intermédiaire du terme de « jeunes ». Dans cette délimitation méthodologie, la constitution de cet état des lieux a pu revenir sur le caractère garant du diplôme de master assurant à la fois une plus forte chance d'insertion professionnelle, de maintien dans un emploi stable et donc d'éviter plus facilement le chômage. Pour autant, il existe des inégalités entre les formations, notamment entre les formations ALLSHS et les formations en Sciences Techniques (STS). Ces inégalités peuvent concernées la stabilité de l'emploi, la typologie de l'emploi occupé. En arborant ces premiers éléments sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en Bretagne, il a été possible de revenir sur la notion du déclassement comme phénomène ressenti pour des jeunes au diplôme élevé. Enfin, l'objectif de cet état des lieux était également l'appréciation des caractéristiques et des disparités de la région Bretagne. Nous avons pu aborder les disparités géographiques comme démographiques. Le tissu économique varié présente des spécificités propres à la région amenant à des disparités singulières. Tout en continuant à regarder l'emploi des jeunes dans la région, nous observons

alors des disparités entre les différents territoires bretons. Ces disparités amènent souvent les jeunes à s'insérer dans un contexte inégal. Des ressentiments liés aux difficultés d'insertion professionnelle à la prise en compte d'un contexte territoriale disparate, l'insertion professionnelle des diplômés de master se retrouve soumise à des inégalités territoriales faisant l'objet de notre second chapitre.

Chapitre II : Des raisons de la persistance et des répercussions des inégalités territoriales sur l'insertion professionnelle

Les inégalités territoriales font l'objet de nombreuses études pour en comprendre leurs origines et leurs impacts sur la situation sociale des individus. Quand nous évoquons l'existence d'inégalités territoriales d'insertion professionnelle, il est important d'en revenir à leur définition. Dans un premier temps, il est possible de tendre vers une définition en mobilisant les différentes formes des inégalités territoriales. Elles peuvent être économiques, sociales et même politiques. Comme le propose Galland et Lemel (2018), les inégalités territoriales représentent des situations où les jeunes d'un même territoire ne disposent pas tous du même accès à certaines ressources. De cette première définition, il nous semble très proche de la définition d'une inégalité au sens large. En reprenant les travaux de Verdeil (1998) ou de Donier (2006), les inégalités territoriales prennent place dans un contexte défini : une non-réponse à une forme « d'équité territoriale » (Verdeil, 1998) et à une potentielle concurrence entre des territoires.

Dans ce cadre, il est possible de définir les inégalités territoriales comme la situation inégale d'un territoire par rapport à un autre. A l'échelle nationale, il est souvent réalisé des comparaisons entre régions, tout comme il peut être réalisé à l'échelle européenne entre les pays. Dans le cadre de notre démarche sur la région Bretagne, les inégalités territoriales traitent autant des inégalités entre la région et ses homologues. Il s'agit également de partir des disparités observées lors du premier chapitre pour parvenir à comprendre les inégalités entre les départements bretons ou autres territoires pouvant être pertinents à notre analyse. Pour en conclure à une définition claire et précise, Claire Dupuy (2020) mentionne l'existence de différences en matière d'action publique ou de résultats différents d'un territoire à un autre en raison de spécificités ou de mutations. Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle, plus souvent connues comme des inégalités territoriales d'emploi, font l'objet de plusieurs politiques en amont du processus et tout au long de ce dernier. Il sera alors intéressant de porter notre regard sur les raisons de ces inégalités territoriales. Ensuite, nous pourrons constater un aspect cumulatif de ces dernières avec d'autres inégalités. Enfin, nous pourrons porter un regard

sur les conséquences entraînées par ces inégalités d'insertion professionnelle qu'elles soient sur le processus ou sur le jeune et sa situation.

I. Des inégalités territoriales persistantes pour de multiples facteurs

Comprendre l'existence des inégalités territoriales a fait l'objet de nombreuses recherches mêlant l'économie territoriale, la sociologie des territoires. A travers ces recherches, les notions de territorialisation et de spatialité ont produit plusieurs désaccords. Nous n'aborderons point les désaccords concernant ces concepts. Nous partons d'un constat où la région Bretagne est un territoire à fortes disparités géographiques, démographiques et économiques. Ces dernières présentées lors du précédent chapitre expliquent la majorité des inégalités territoriales d'insertion professionnelle existantes. Néanmoins, il est important de comprendre les raisons, qui cette fois-ci, expliqueraient la persistance de ces inégalités dans ce territoire. D'une part, nous regarderons l'importance des infrastructures universitaires et du système éducatif pouvant provoquer des inégalités territoriales. D'autre part, il sera nécessaire de partir des disparités du tissu économique breton pour tendre vers la réflexion sur une inégale action publique en matière d'accompagnement de l'insertion professionnelle.

A) Une place prépondérante des inégalités éducatives et de l'accès aux formations

L'intérêt de regarder l'insertion professionnelle en lien avec les inégalités éducatives remontent aux premiers travaux sur l'emploi des jeunes. L'adéquation entre l'emploi et la formation du jeune fait l'objet de nombreuses enquêtes et la mobilisation de nombreuse démarche. Pour autant, il existe une complexité de définir une relation entre les formations de l'enseignement supérieur et le territoire comme le précise Ben Ayed (2018). Ce lien doit prendre en compte une diversité de problématiques hétérogènes propres à un territoire. C'est en partant des travaux de Durkheim qu'il est possible d'évoquer un système éducatif dépendant de l'organisation d'un territoire. En France, le système éducatif s'est principalement lié à « l'appartenance nationale » où les valeurs républicaines, du mérite prennent une place importante. De nouveaux concepts sont également apparus avec le temps comme la mixité ou bien l'excellence, notamment avec l'apparition des appels à projets comme financement des

universités. Au-delà de ce premier aspect théorique, il est important de redéfinir les inégalités éducatives dans un contexte précis. Ces dernières paraissent comme les inégalités provoquées par un accès inégal et un cheminement inégal au sein du système éducatif et de l'enseignement supérieur. Toutefois, comme l'évoqué Dumazedier et Nicole (1977), il faut prendre en compte les instances hors école et université pour apprécier réellement l'ensemble des inégalités éducatives. Dans le prolongement de ce constat, Guy Vincent (1994) souligne l'importance de remettre en contexte l'évolution des formations en lien avec un territoire et ses mutations. Ces premières approches amènent à mentionner de potentiels « effets de territoires » sur l'enseignement. Nous pouvons y retrouver 3 principaux éléments : la localisation géographique de la formation, la taille de la population sur le territoire et le niveau socio-économique de ce dernier. Les deux derniers éléments font l'objet d'une lecture plus large du territoire, notamment en ce qui concerne son tissu économique et son évolution démographique dont les principaux éléments ont pu être abordés.

En outre, il paraît pertinent de partir du premier « effet ». Quand nous évoquons la question de la localisation géographique, il faut automatiquement faire référence à l'accessibilité aux infrastructures de formation. L'accès à l'éducation fait l'objet d'une étude importante des sociologues et économistes. Accéder au système éducatif est le premier pas vers de possibles corrections d'inégalités liées à l'origine sociale. Mais l'inégal accès à l'école entraîne par la suite des inégalités ultérieures dans le parcours de l'individu. En reprenant l'aspect territorial, il existe une ségrégation résidentielle, selon Marc Gurand (2005), c'est-à-dire, la localisation des individus ou des établissements joue sur la qualité de l'enseignement prodigué. Dans ce cas, les espaces ruraux sont généralement les plus défavorisés avec peu d'infrastructures et des conditions de vie éloignées d'un « monde métropolisé de l'éducation ». Dans le cas de la Bretagne, la population des territoires centre armoricain n'ont pas un égal accès aux appareils éducatifs et affiliés que la population située sur le littoral. Pour autant, cette dernière n'aura pas le même accès que la population habitant les grandes villes. De plus, le système éducatif breton est particulier sur deux points : une forte présence des écoles privées et des établissements tournés vers l'enseignement de la langue régionale comme langue première.

L'accès au système éducatif représente la première situation d'inégalités entre les jeunes. Ce premier constat s'ajoute à des inégalités d'accès à des infrastructures d'orientation ou d'information. Donc, les jeunes ne disposent pas des mêmes outils pour permettre de construire un parcours. Il est important de rappeler que les inégalités éducatives sont étroitement liées au

sujet de l'orientation. De nombreuses enquêtes ont pu montrer les disparités d'accompagnement dans les projets d'orientation en fonction des établissements ou à l'intérieur même d'un établissement. Au-delà de ces inégalités propres à l'instance scolaire, il y a aussi des inégalités liées à l'origine sociale du jeune et à l'accès à certains domaines comme la culture. Nous pourrions y revenir plus tard à ce sujet. Ces inégalités éducatives posent alors un autre questionnement : l'inégal accès à l'enseignement supérieur. Avec le développement de Parcours'Sup et des parcours d'accompagnement personnalisé, il y a une réelle volonté de passer par une approche plus personnalisée de l'orientation du jeune. Il y a même une projection en avant quand il est demandé au jeune ses perspectives professionnelles. Cependant, nous ne pouvons être certain que le jeune ait une idée finalisée de son projet professionnel. Et là encore, il est possible de voir des disparités entre les jeunes comme nous l'évoquons lors du premier chapitre. Enfin, il faut mettre en évidence que l'orientation joue un rôle important dans l'avenir du jeune. Si l'orientation, et in fine, l'accès à l'enseignement supérieur se matérialisent par l'intermédiaire d'une simple lecture de notes et d'appréciation sans prendre en compte la volonté du jeune, l'orientation par défaut prévaut comme une inégalité éducative subie par de nombreux jeunes ayant des résultats moins bons que d'autres.

Au-delà de la question de l'orientation, la localisation des universités en dit long sur les potentielles inégalités éducatives existantes. En Bretagne, il y a quatre universités. L'Ille-et-Vilaine se caractérise par un pôle universitaire fort au sein de la ville de Rennes. Le Morbihan regroupe deux villes universitaires récentes tandis que le Finistère centralise les activités principales de son université autour de Brest laissant quelques marges de manœuvre dans plusieurs villes voisines. Enfin, l'Université de Rennes 2 possède une délocalisation universitaire au sein de Saint-Brieuc, unique site central du département des Côtes d'Armor. Il n'existe pas d'université dans le milieu rural. La jeunesse rurale et les bacheliers provenant de nombreux lycées ruraux doivent alors migrer vers ses grandes villes. D'autant plus, arrivé au niveau master, les sites de formation se réduisent à quatre villes : Brest, Vannes, Lorient et Rennes. Il y a là encore une centralisation importante de l'activité universitaire délaissant de nombreux territoires bretons. Dans cette relation de proximité ou d'éloignement avec l'université au sens géographique, il y a aussi le sujet de l'offre de formation qui fournit un ensemble d'inégalités. Les offres de formation ne sont pas similaires d'une université à l'autre. Il y a un choix entre la spécialisation et la différenciation qui s'opère par les universités. Pour autant, ce phénomène n'est pas visible pour la majorité des jeunes car il y a un réel manque de visibilité sur le monde universitaire qui les entoure. Le manque d'informations, faisant l'objet

de la mise en place de nombreux programmes régionaux et nationaux, entraîne des stratégies dans lesquelles les jeunes préfèrent se rendre dans l'université la plus proche. Cet effet de préférence à la proximité s'efface plus la jeune avance dans son cursus. Cependant, des inégalités existent dès lors car en fonction de l'université d'origine, il peut y avoir un enclavement du jeune dans une situation inégale par rapport à un autre.

Ce constat s'intensifie quand nous regardons les mutations universitaires. L'objectif principale des évolutions engagées par les universités bretonnes est une réponse aux inégalités éducatives et sociales. Jérôme Aust (2010) explique que les universités ont pris trois points d'ancrage pour élaner ces mutations. D'une part, il y a une modification des relations entre les universités, notamment par les changements de présidence. D'autre part, les universités entrent dans une logique de concurrence territoriale et internationale comme il est possible de voir avec le passage de Rennes I en Etablissement Public Expérimental (EPE) face au développement d'un partenariat sur la recherche maritime entre l'UBO et l'UBS. Enfin, il s'agit aussi de la croissante autonomie des universités, leur octroyant une plus grande marge de manœuvre pour agir directement sur le territoire. Dans cette continuité, Birck et Barrera (2014) montrent que les universités bretonnes se caractérisent avant tout par leur région et un conflit entre le penser local et la concurrence mondiale. Dix ans plus tôt, Baron (2004) soulignait l'importance de voir émerger des maillages territoriaux pour permettre aux universités d'apporter à leur public des réponses à leurs besoins. Cependant, il est important de noter que la constitution de tels maillages ne se font pas de la même manière d'une université à l'autre. Rennes I dispose d'une plus grande marge de manœuvre sur ces questions que l'UBS. Dans ce cas, il n'y a pas le même impact des universités sur le territoire. Et c'est dans cette même logique que l'image du technopôle qu'est Rennes semble être plus profitable à son public, leur conférant une reconnaissance auprès des acteurs du tissu économique breton. Enfin, il est possible de voir ces inégalités se creuser en regardant les travaux Henrard et Vignal (2020). Rennes 2 et l'UBO accueillent majoritairement des jeunes d'origine sociale populaire. Dans l'autre situation, Rennes I se caractérise par un accueil plus diversifié mais restant inégal en fonction de la formation. Enfin, il y a une forme de spécialisation importante du secteur STS au sein de l'université Rennes I ce qui apporte une plus grande légitimité. De nos jours, la part des jeunes en formation STS s'accroît au fil des études atteignant 1 quart des diplômés de master en Bretagne.

B) Un tissu économique breton inégal : facteur de la persistance des inégalités territoriales d'insertion professionnelle

Les inégalités éducatives expliquent en partie des inégalités qui peuvent intervenir ultérieurement dans le processus d'insertion professionnelle du jeune. Toutefois, comme nous l'avons évoqué lors du premier chapitre et comme il est souligné par plusieurs rapports du CEREQ, l'université d'origine n'impacte pas des difficultés d'insertion professionnelle. A diplôme master, il est courant de voir les jeunes s'insérer aisément. Cependant, les inégalités se situent davantage sur la stabilité ou la typologie de l'emploi occupé. Pour apprécier davantage ces conditions et de possibles difficultés de s'insérer, il est important de regarder le tissu économique breton semblant inégal. Dans cette situation, l'insertion d'un jeune sur le territoire n'est pas le même en fonction de la localisation de l'emploi et sous-entend l'existence d'inégalités territoriales.

Le tissu économique breton se caractérise par des disparités importantes en fonction des territoires. D'une part, le secteur agroalimentaire et de la pêche représente une grande part des emplois de la région. Nous retrouvons ces secteurs principalement au centre de la Bretagne et sur le littoral. Une grande partie de ces activités se situe principalement dans des territoires ruraux. Néanmoins avec les mutations des emplois et des qualifications, les secteurs spécifiques de la Bretagne tendent à se localiser également autour des espaces urbains. Ces derniers représentent des carrefours pour l'économie bretonne et permettent aux secteurs d'activité de s'y intégrer pleinement. A une échelle départementale, le Finistère et le Morbihan tiennent une position importante au sein des secteurs spécifiques face à Rennes développant ces secteurs par la tertiarisation de l'économie. De ces observations, il n'y a pas les mêmes activités économiques d'un département à l'autre. La localisation des activités s'effectue de plus en plus en fonction des compétences que peut receler un espace. En Bretagne, le littoral représente une force pour la pêche tout comme les espaces ruraux représentent pour le secteur agroalimentaire. Marie-Christine Bureau (1988) mentionne une double logique sur la majorité des territoires français. La Bretagne, tout comme les régions fortement agricoles, sont concernées en partie. D'une part, il y a un accroissement des qualifications de l'emploi dans le secteur industriel. D'autre part, il est observé une mobilité plus importante des plus diplômés vers les grandes villes, notamment dans le secteur tertiaire. Enfin, le secteur agricole se caractérise par une baisse du nombre d'emploi et une intégration dans des secteurs connexes avec l'industrie (industrie navale) ou avec les services (commerce en agroalimentaire).

En partant de ce tissu économique inégal, il est important de rappeler que l'activité économique d'un territoire représente un intérêt, notamment en matière d'attractivité. Cette dernière fait l'objet de nombreuses politiques dans la région par l'intermédiaire de programmes touristiques ou culturels. Au-delà de ces programmes, il y a une nécessaire stratégie adoptée par la région pour assurer un tissu économique dynamique pour sa population. Généralement, un territoire dispose de trois possibilités. La première c'est d'opter pour un tissu économique sous forme d'agglomération. Soit, le tissu économique est mis en valeur par sa diversité de secteurs sans que ces derniers soient complémentaires entre eux. Puis, il est possible d'avoir un tissu économique davantage spécialisé autour d'une activité. Enfin, l'autre choix s'appuie davantage sur les spécificités du territoire et revient à chercher l'utilisation optimale des ressources offertes par ce dernier. La dernière option semble être celle retenue par la région pour assurer un tissu économique dynamique. Cependant, cette définition de stratégie n'est pas si formelle. Elle s'organise par des actions et des relations entre les agents économiques.

Dans un premier temps, il paraît compliqué de s'insérer dans certains territoires, notamment ruraux, pour les jeunes diplômés de master. Cette difficulté s'explique principalement par l'absence d'emplois adaptés à leur formation. Mais, il faut aussi mentionner le fait que les pôles urbains attirent de plus en plus les jeunes avec des emplois davantage qualifiés. Toutefois, il y a d'autres indicateurs qui renseignent sur ces inégalités d'insertion professionnelle. La place de l'individu, tout comme celle de l'entreprise, dans le territoire est un facteur important. Il faut partir de la définition propre au jeune diplômé de son territoire, des opportunités qu'il lui offre. Pour cela, il est possible de passer par trois proximités différentes. La première est la proximité géographique. Le jeune diplômé va chercher à regarder la localisation des entreprises et va adopter un comportement stratégique entre proximité et mobilité. Ce premier aspect de la proximité amène à revenir sur le constat d'une mobilité des jeunes diplômés de master vers les pôles urbains. La seconde proximité fait référence à l'organisation-même. Soit, il s'agit des liens créés ou futurs que le jeune va pouvoir avoir avec l'entreprise et son emploi. Enfin, la dernière proximité c'est l'attachement au territoire, à ses spécificités. L'insertion professionnelle va alors varier en fonction de ces différentes sensibilités de proximité. Cette question sera approfondie à travers une réflexion sur la mobilité des jeunes diplômés de master enfin de cet écrit.

Pour comprendre ces inégalités d'insertion professionnelle, il est important de regarder la dynamique du territoire sur un autre aspect. Ici, il s'agit du sujet de la qualité de l'emploi. Sans

revenir sur les phénomènes observés ci-dessus, il est important de revenir sur la qualité de l'emploi qu'offre le tissu économique. Les études du CEREQ ont permis de redéfinir une trajectoire de la région Bretagne sur la question. D'une part, elle se singularise par le fait qu'il y a une augmentation des emplois à durée indéterminée. D'autre part, nous observons que l'insertion professionnelle et les caractéristiques d'emplois sont similaires à la moyenne nationale. Les homologues régionales et agricoles de la Bretagne ne connaissent pas cette même trajectoire. Ici, c'est principalement le tissu économique qui l'explique. Le secteur agroalimentaire et le recentrage autour de la mer ont profité à la Bretagne. Toutefois, les mêmes rapports du CEREQ démontrent une dynamique variable en fonction des territoires à l'intérieur même de la région. Le tissu économique d'un territoire amène parfois à une pénurie d'emplois (...). Ce n'est pas le cas de la Bretagne dans sa globalité. Cependant, il est possible de voir que le nord de la région connaît une baisse de la création d'emploi dans certains secteurs. Autre trajectoire territoriale pouvant amener à un inégal accès de l'emploi, c'est la question des caractéristiques des emplois proposés. Et c'est notamment par la stabilité ou la typologie du contrat qu'il est possible d'observer des inégalités entre les territoires ruraux et urbains ; entre le littoral et l'intérieur de la Bretagne ; entre le sud-ouest, le nord et l'est, le nord-ouest.

Le secteur de l'agroalimentaire représente une potentielle voie de création d'emploi pour la région. Néanmoins, la répartition de ce secteur reste très disparate en fonction du sous-secteur regardé. La majorité des activités se concentre au centre de la Bretagne et aux alentours des grands pôles urbains. Toutefois, les emplois qualifiés dans ce secteur se situent principalement dans les grandes et moyennes villes. De nombreuses formations se sont développées dans cette thématique : marketing avec des spécialisations sur le secteur alimentaire ou bien santé, nutrition à l'UBO. L'ensemble de ces masters disposent d'offrir des compétences variées pouvant également servir à des emplois à une plus large échelle que celle de la région. En regardant cette fois-ci le secteur de la pêche, il est possible de voir que la majorité des emplois concernés sont des emplois occupés par des jeunes sans diplôme ou à diplôme peu élevé. La Bretagne se caractérise par une petite pêche davantage de proximité. Pour autant, les universités ont développé des formations en lien avec le monde maritime : géoscience maritime, droit des activités maritimes ou bien préservation de la biodiversité marine. De nouveau, ces masters permettent de déboucher sur des emplois pouvant se trouver au-delà des frontières de la région ou se concentrant sur une partie de la Bretagne.

Bernard Aubry et Jean-François Léger (2015) amorcent un autre constat venant appuyer cette répartition inégale de l'emploi dans la région. Selon une moyenne régionale, les villes "moyennes" semblent moins attractives pour les cadres que les grandes villes dans la majorité des régions. La capitale régionale, Rennes, concentre une majorité des emplois cadres et stables. Il y a 3 fois plus d'emplois cadres à Rennes par rapport à la ville de Brest. Quand nous comparons aux autres villes abritant des instances universitaires, il est possible de voir que Rennes concentre près de 9 fois plus d'emplois cadres par rapport à ces villes. Toutefois, certaines villes moyennes arrivent à sortir du lot. Nous pouvons citer Vitré, Dinan et Dinard. Ces 3 villes se situent à proximité de la capitale bretonne et sont ouvertes sur des voisins touristiques. D'une part, Dinard et Dinan sont tournés vers la Normandie et le partage avec le lieu touristique du Mont Saint-Michel. D'autre part, Vitré se trouve non-loin de Rennes et jouit d'une localisation proche de la frontière de la Bretagne avec le reste de la France. Il peut paraître une inégalité entre les diplômés d'un master provenant de Rennes et ceux provenant des autres villes universitaires. Les premiers s'intègrent sur un territoire où le nombre d'emplois cadres est élevé. De plus, l'ouverture de leur ville universitaire sur le reste de la France offre une plus grande possibilité de mobilité sur d'autres territoires. A l'inverse dans le second cas, les jeunes diplômés de master ne disposent pas d'un large panel d'emplois cadres. En outre, l'enclavement géographique des villes concernées ne permet pas une mobilité immédiate, dans le contexte où Rennes se définit comme une porte d'entrée ou de sortie de la région.

C) Les inégalités territoriales davantage structurelles expliquées par une action publique à géométrie variable

L'insertion professionnelle connaît des inégalités territoriales. Ces dernières s'expliquent par un accès différencié aux infrastructures, aux aides. Nous avons pu le voir les inégalités éducatives et l'organisation de l'offre de formation sur un territoire impactent l'insertion professionnelle du jeune diplômé de master en fonction de son territoire de formation. Ces inégalités éducatives reviennent à mettre en responsabilité les universités et leurs stratégies. Nous avons pu également traiter l'impact d'un tissu économique inégal sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master. Le tissu économique breton présente des caractéristiques disparates en fonction du territoire étudié. Dans ce contexte, il est souvent important d'en revenir aux actions des agents et des entreprises.

Au-delà de ces premières raisons de la persistance d'inégalités territoriales d'insertion professionnelle, l'action publique possède un rôle impactant dans la lutte contre les inégalités et l'accès à l'emploi. Toutefois, l'action publique peut également générer des inégalités notamment quand elle s'intègre sur un territoire. A travers les différentes décentralisations, l'action publique a commencé à s'articuler dans une logique multi-scalaire. Les politiques publiques peuvent être parfois à l'origine d'inégalités territoriales. Ces dernières prennent des formes diverses. D'une part, la localisation des politiques publiques peut provoquer des inégalités territoriales. Il s'agirait de voir une action publique davantage concentrée sur certains territoires par rapport à d'autres. Par exemple, des politiques publiques peuvent se concentrer sur les grandes villes marginalisant une action sur la périphérie et les autres territoires. D'autre part, les inégalités territoriales peuvent se matérialiser par une mauvaise répartition des infrastructures ou services. De nouveau, des territoires peuvent se retrouver marginaliser. Dans ces deux premiers cas, il est possible de voir des inégalités territoriales d'insertion professionnelle se manifester. Par exemple, il peut y avoir une difficulté d'accès à l'université ou à des services d'orientation car le jeune se trouverait éloigné de ces derniers. Autre exemple, la mise en place des formations en alternance, grandement développée à Rennes, implique une inégalité dans la professionnalisation de l'individu si ce dernier ne provient pas d'une des universités rennaises par rapport à la Bretagne occidentale. Enfin, les politiques publiques ne peuvent pas prendre en compte toutes les spécificités d'un territoire. Or, un territoire présente des caractéristiques singulières et pour qu'aucun impact ultérieur se produise, l'action publique se doit de s'intégrer sur ce territoire. Cette difficile articulation amène à des effets pouvant affaiblir le territoire ou une partie de celui-ci, soit provoqué des inégalités territoriales.

Dans la continuité de cette réflexion, Gérard-Varet et Mougeot (2001) expliquent que ce sont souvent les interventions non-territorialisées qui permettent une réduction des inégalités. Deux raisons viennent sous-tendre ce constat. D'une part, les politiques de transferts et de redistribution permettent une réduction de 25% de ces inégalités territoriales selon les deux auteurs précédemment cités. D'autre part, les politiques nationales ont pu but de laisser un cadre général et une intervention sommaire pour s'adapter à tous les territoires. Dans le cadre d'une intervention davantage plus territorialisée, il peut avoir des partis pris sur certains sujets. En outre, il faut aussi penser que les interventions à l'échelle nationale sont aujourd'hui très larges et les sujets de l'emploi, de l'insertion professionnelle sont surtout traités par le local.

Les politiques de l'emploi et de l'insertion font l'objet d'une multitude d'intervention à l'échelle territoriale. La région Bretagne a su développé des dispositifs et programmes ambitieux. Jean-Marie Pillon (2007) souligne que ces actions publiques sur l'emploi des jeunes s'inscrivent dans un contexte de décentralisation. La décentralisation progressive des politiques publiques à amener les territoires à se saisir de l'enjeu de l'emploi des jeunes. L'insertion professionnelle a fait l'objet de la construction d'un maillage institutionnel autour des universités. Cependant, ce découpage des compétences des actions publiques a provoqué une segmentation du public ciblé. Il est possible d'observer que les politiques d'emplois à l'échelle nationale vont davantage concernés les plus diplômés tandis que les actions au local vont se tourner davantage vers un public sans diplôme et possédant des difficultés. Dans le cadre des jeunes diplômés de master, la majorité des dispositifs proposés par la Bretagne ne sont pas adaptés pour répondre à plusieurs besoins : déclassement, création d'emploi cadre par exemple. Les actions se tournent davantage sur de l'insertion et de la formation professionnelle d'un public en situation de chômage, comme il est possible de voir avec les dispositifs Territoires Zéro Chômeur.

Au-delà de la redéfinition des actions publiques et de leur public, un autre sujet semble devenir une autre voie d'explication à la production d'inégalités territoriales par l'action publique. Les mesures incitatives ou les choix entrepris par les collectivités permettent l'accroissement d'entreprises, donc d'emplois sur le territoire. Roland Rathelot et Patrick Sillarel soulignent ce constat notamment en montrant que l'acteur institutionnel territorial va adopter une stratégie payante pour certains territoires et perdante pour d'autres. De plus, il faut également se poser de la question de l'implantation sur le territoire autant par les entreprises que les acteurs institutionnels et leurs infrastructures. L'implantation de cet ensemble a un réel impact sur l'insertion professionnelle des jeunes et elle peut agir de repérage dans les inégalités territoriales. Romain Pasquier mentionne la réactivité d'un clivage opposant le centre à la périphérie. Soit, nous nous retrouvons avec des zones centrales, généralement composées de grandes villes. Ici, nous pouvons mentionner Rennes, Brest ainsi que leurs alentours. Puis, il y a des zones périphériques comme le centre de la Bretagne ou une bonne partie des Côtes d'Armor. Les zones centrales représentent une forte concentration de la population d'un territoire, avec la présence d'une importante quantité d'emplois dont des emplois cadres et stables. Toutefois, ces zones se caractérisent aussi par de lourdes difficultés économiques, des inégalités en internes qui leurs sont propres et un taux de chômage élevé.. Les zones périphériques se présentent comme des espaces à faible densité de population où les emplois de

cadre sont moins présents. Cette réactivation du clivage se manifeste notamment par la mise en place d'action publique à géométrie variable.

Dans ce contexte, Adrien Torre évoque une nécessité de voir émerger des regroupements entre les différents acteurs pour mieux prendre en compte le territoire. En abordant une potentielle gouvernance territoriale, la région Bretagne est un espace délimité permettant déjà l'élaboration de plusieurs maillages institutionnels. Cependant, comme l'évoqué Torre, il y a une forme de déconnection des politiques territoriales entre deux aspects : d'une part, les espaces, infrastructures des institutions et les territoires inégaux faisant l'objet de ces actions. Il y a alors une importance à donner au sujet de la concertation comme potentielle réponse à ces maux. Sylvie Charlot, Sonia Paty ou bien Virginie Piguet évoquent l'intégration des acteurs dans une forme de coordination. Elles prennent l'exemple des EPCI et de l'intégration de commune. Cette coordination peut se matérialiser par le déploiement des Services Publics d'Insertion et d'Emploi à l'échelle départementale. Dans le cas du territoire étudié, le déploiement de ce service s'est réalisé à l'échelle régionale permettant de s'adapter à la majorité des programmes de formation ou d'emploi régionalisé (Pepite Bretagne...).

L'inégale action publique sur le territoire peut avoir des conséquences significatives sur l'emploi dans les différentes régions d'un pays. En effet, les politiques publiques qui sont mises en place pour stimuler la création d'emplois, telles que les investissements dans les infrastructures, les programmes de formation professionnelle et les subventions pour les entreprises, peuvent être distribuées de manière inégale entre les régions, conduisant à des déséquilibres régionaux en matière d'emploi. Par les acteurs réunis et les actions développés, le SPIE Bretagne offre des actions diversifiées aux impacts pluridimensionnels. Au-delà de la question de l'emploi, ce dispositif permet aussi de réagir sur d'autres sphères du territoire (logement, tissu économique, etc..). Néanmoins, Adrien Torre rappelle l'importance de prendre en compte les relations et d'en faire un état des lieux afin d'éviter d'éventuels conflits entre les acteurs. Quand il s'agit de concerter autour d'une thématique comme l'emploi des jeunes, l'intégration des instances universitaires n'est pas si aisée. Les différentes universités bretonnes rentrent parfois en tension sur plusieurs sujets : développement d'un pôle de recherche régional, adapté l'offre de formation pour rester compétitif. De plus, ce SPIE ne permet pas une réelle action sur le public des jeunes diplômés de master et de leur insertion professionnelle. En outre, cette action absente serait inégale si elle parvenait à exister. D'une part, les dispositifs et interventions mises en place sont principalement à destination des chômeurs de longue durée et

des populations à faible diplomation. Le public des jeunes diplômés de master peuvent paraître comme des oublier de ces dispositifs. D'autre part, il y a également une inégale intégration des acteurs. Au sein du cas breton, nous y retrouvons la région, les départements, Pôle Emploi Bretagne, l'union régionale des missions locales et deux villes universitaires (Rennes et Brest). Il n'y a aucune intégration immédiate des universités dans ces concertations et réflexions. Il est possible de dire que les universités passent par les villes pour s'inscrire dans le programme. Dans ces conditions, il y a une inégalité d'accès au dispositif car certaines villes universitaires sont oubliées. Nous pouvons mentionner Lorient et Vannes qui notamment sont les villes de l'Université de Bretagne Sud. De plus, Charlot, Paty et Piguet évoquent que l'intégration d'acteurs au sein d'une coordination d'actions implique également des inégalités entre eux. En partant des études faites sur le développement des EPCI, il est possible de voir que la taille de la commune joue un rôle sur l'influence de la commune dans la coordination et sur les capacités à mettre en place des actions. Dans notre cas, il est intéressant de poser le même constat. Il est possible que certains acteurs comme la région est une plus grande influence et de capacités d'accès que les métropoles.

De même, les politiques publiques qui favorisent le développement économique dans les grandes villes peuvent conduire à des déséquilibres régionaux en matière d'emploi, car les emplois créés dans ces villes peuvent ne pas bénéficier aux habitants des régions voisines. Avec l'exemple des financements des formations en alternance, il est possible de voir que la majorité de ces derniers se localisent, pour les masters, au sein du département Ille-Et-Vilaine et plus particulièrement sur la métropole rennaise. En conséquence, l'inégale action publique sur le territoire peut contribuer à des inégalités en matière d'emploi entre les différents territoires de la région, ainsi qu'à des déséquilibres au sein même des villes bretonnes en termes de développement économique et social.

Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle s'expliquent par une diversité de facteurs. Leur persistance s'observe sur un territoire inégal comme le connaît la région Bretagne. D'une part, les inégalités éducatives sous toutes leur formes amènent à des situations disparates pour les jeunes diplômés de master : accès à l'infrastructure, choix entrepris durant l'orientation et les dispositifs de professionnalisation. Ce caractère se renforce avec une inégale répartition de ces moyens sur le territoire breton. Entre l'enjeu de la compétitivité et l'objectif de démocratisation, les universités s'inscrivent dans un champ territorial contrasté. D'autre part, ces inégalités territoriales d'insertion professionnelle s'explique par l'existence d'un tissu

économique breton inégal. Les territoires bretons ne présentent pas tous les mêmes caractéristiques économiques et sociales. Cela amène à ce que les territoires se développent de manière inégale. De plus, les secteurs d'activité spécifiques à la région ne représentent pas forcément un horizon clair pour la création d'emplois cadres, principale typologie de contrat recherché par les diplômés de master. Enfin, l'action publique dont le but est la correction de ces inégalités, va se matérialiser à différentes échelles. Dans le cas breton où le choix tend vers la régionalisation et la coordination des actions, les politiques publiques à destination de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master se réalise davantage à géométrie variable. La concertation permise n'arrive pas, pour le moment, à intégrer un ensemble d'acteurs. De ces constats, il peut être remis sur le devant de la scène la question de l'adéquation entre l'emploi et la formation. Les universités pourraient alors s'investir d'une place plus importante. Toutefois, les universités pourraient se retrouver face à des limites dans leur intervention, notamment face à des inégalités territoriales cumulatives à d'autres inégalités.

II. Les inégalités territoriales imbriquées dans une perspective cumulative

La persistance des inégalités territoriales s'explique pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, nous avons pu revenir sur plusieurs de ces dernières. Néanmoins, l'enjeu représenté par les inégalités éducatives, le tissu économique et l'intervention publique ne suffit pas à expliquer cette persistance. Il est possible d'expliquer d'une autre manière la persistance des inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Ces dernières s'imbriquent dans une perspective cumulative avec d'autres inégalités. Afin de caractériser cette potentielle perspective, il est important de regarder les impacts portés par des inégalités par rapport au sexe ou à l'origine sociale du jeune sur son insertion professionnelle. D'une part, les inégalités sont souvent abordées dans une logique cumulative, notamment quand nous évoquons l'aspect économique et sociale de ces dernières. D'autre part, cet aspect cumulatif peut se constituer en deux relations possibles. La première implique que des types d'inégalités peuvent en provoquer d'autres formes. La seconde se caractérise par la situation où les différentes formes d'inégalités sont étroitement liées entre elles. Enfin, le fait d'aborder la perspective cumulative des inégalités territoriales avec d'autres formes d'inégalités doit nous permettre d'appréhender une question très présente en Bretagne. Les jeunes des milieux ruraux représentent une grande partie de la population jeune de la région. Les besoins de ces derniers et leurs caractéristiques diffèrent en tout point des jeunes des espaces urbains. Il est intéressant de poursuivre ce regard cumulatif des inégalités en s'interrogeant sur la situation de ces jeunes qui semblent, au premier abord, supporter l'ensemble de ces inégalités.

A) Des inégalités territoriales au regard du sexe du diplômé

Les inégalités d'insertion professionnelle sont diverses et variées. Nous avons pu aborder les inégalités en lien avec la formation du jeune, celles en lien avec son territoire de formation ou d'emploi. Il est important d'aborder une autre inégalité qui fait l'objet de nombreux débats : les inégalités de sexe. Dans un premier temps, ces inégalités se caractérisent par des disparités d'accès au système éducatif et d'enseignement supérieur. Il est important de noter que ces inégalités liées au sexe du jeune fait l'objet de nombreuses réflexions notamment sur les questions de l'emploi et de l'écart salariale séparant homme et femme.

Face à la modernité de ce sujet, il est important de comprendre les inégalités d'insertion professionnelle au regard du sexe du jeune. Toutefois, les inégalités territoriales en la matière peuvent être également accentuées en fonction du sexe du jeune diplômé. Comme l'évoquent plusieurs rapports, les femmes sont davantage confrontées à des obstacles dans leur accès à l'emploi. Au-delà de l'accès à l'emploi, les femmes connaissent un écart de salaire important par rapport aux hommes. L'OCDE estimait en 2012 cet écart moyen à 13%. De plus, l'accès à l'emploi des femmes est souvent rendu complexe. D'une part, les femmes peuvent faire l'objet de discrimination pour de multiples raisons (potentielle maternité par exemple). D'autre part, les femmes, au cours de leur carrière professionnelle, peuvent se retrouver face à un effet « plafond de verre » par lequel il ne serait pas possible pour elles de progresser davantage dans leur emploi. Si nous regardons de plus près les approches de la sociologie du travail, il est possible de comprendre qu'il existe une division sociale du travail. Quand nous évoquons cette division, nous faisons référence à ce que certains métiers sont davantage occupés par les femmes, et inversement. En outre, les travaux à ce sujet ont permis d'aborder la non-prise en compte de certaines activités, comme le travail domestique.

Les jeunes diplômées d'un master représentent une part importante des diplômés de l'enseignement supérieur. De nos jours, 54% des diplômés de master sont des femmes. Pour expliquer ces constats, il est important d'en revenir à l'histoire et au contexte de la féminisation des études universitaires. La démocratisation de l'école et l'ouverture des formations universitaires à tous les publics ont permis aux femmes de pleinement s'y intégrer. Depuis les années 90, nous pouvons observer cette augmentation de la part féminine sur les bancs de l'université. Néanmoins, il est important de nuancer ce constat. Plus nous avançons dans les cycles, plus la part de femmes parmi le public étudiant se réduit. La part des femmes au niveau master connaît également une baisse ces dernières années. Cette dynamique peut s'expliquer par deux points. D'une part, les formations de master les plus féminisées voient leur part baisser dans le poids total de la population étudiante en master. D'autre part, la part des formations en Sciences Techniques augmente. Il s'agit en réalité de formations davantage masculines. Toutefois, le diplôme de master se caractérise par une population très féminisée pouvant varier d'une université à l'autre. Dans les années 2000 sous l'influence de la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'Université de Nice possédait une population fortement féminine : deux étudiants sur trois étaient une femme. Aujourd'hui dans le cas de la Bretagne, l'Université de Rennes 2 se caractérise par une forte population féminine à son niveau

master. Pour expliquer cette situation, il faut rappeler que l'université de Rennes 2 se compose principalement de formations en LLSHS qui sont des cursus fortement féminisés.

Les inégalités de sexe peuvent apparaître comme importantes dans le processus d'insertion professionnelle. Cependant, au premier regard, il n'est pas aisé de voir un taux d'insertion professionnelle tant inégal. Au contraire, le taux d'insertion des femmes est très similaire à celui des hommes à 30 mois après l'obtention du diplôme. Si nous prenons le cas de l'Université de Bretagne Occidentale, il est possible de repérer un écart entre les deux taux d'insertion professionnelle. 70% des femmes s'insèrent, 30 mois après leur diplomation contre 78% des hommes. Cependant, il est possible de voir des disparités entre femmes et hommes en ce qui concerne leur insertion professionnelle. D'une part, Kamiomka (2016) souligne le fait que les femmes s'insèrent plus vite dans leur premier emploi que les hommes. D'autre part, la protection du diplôme a davantage d'impact pour le public masculin que pour les femmes (Jaspar, 1995). Aux premiers abords, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master ne semble pas inégale en fonction du sexe.

Toutefois, il est possible de remarquer des inégalités sur d'autres aspects du processus. A travers les rapports du CEREQ et de la DARES, il est possible d'observer des disparités dans les conditions d'emploi en fonction du sexe. Ces disparités s'expliquent généralement par les disciplines majoritairement occupées par chacun des sexes. Les formations ALLSHS présentent souvent des conditions défavorables d'insertion professionnelle comme nous l'avons pu l'évoquer lors du premier chapitre. Les femmes sont nombreuses au sein des formations ALLSHS. A l'inverse, les formations en Sciences Techniques présentent des conditions davantage favorables dans l'insertion professionnelle des diplômés. En regardant de plus près chaque domaine de formation, nous pouvons voir que les femmes représentent en moyenne 79% des inscrits en master LLA, 71% en master SHS, 61% en master DEG. Elles ne représentent qu'un tiers des inscrits en master en Sciences Techniques. Comme nous l'avons vu lors de la partie sur les inégalités entre les formations, les femmes, par les formations majoritairement occupées, vont se retrouver dans la fonction publique et le monde associatif. Ces employeurs ne permettent pas souvent une bonne rémunération. De plus, le monde associatif est caractérisé par de nombreux contrats de missions ou contrats à durée déterminée. Pour la fonction publique, nous observons un accroissement des contrats atypiques, des contrats à durée déterminée ou des contrats de mission. Dans ce cas, les femmes vont se retrouver dans une situation d'emploi moins favorable que les hommes qui bénéficieront davantage d'un accès

à des contrats stables. En parlant de stabilité de l'emploi, il est possible de voir que 78% des diplômés hommes d'un master occupent un emploi stable à 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Dans les mêmes circonstances, les jeunes femmes diplômés d'un master occupent à 70% un emploi stable. Autre aspect concernant les inégalités de conditions en fonction du sexe, nous pouvons parler de la typologie du contrat. Près de 70% des jeunes hommes diplômés d'un master occupent aujourd'hui un emploi de cadre 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Au contraire, il s'agit d'une jeune femme diplômée d'un master sur deux qui occuperait un emploi de type cadre. La majorité des inégalités de sexe concernant l'insertion professionnelle d'un jeune diplômé d'un master s'explique par la formation suivie par ce dernier. Le domaine de formation va alors avoir un impact autant sur la rémunération du jeune que sur les conditions de son emploi. Cependant, au sein d'un même domaine, il est possible de voir des inégalités entre les jeunes femmes et les jeunes hommes diplômés. Ces inégalités concernent principalement leur rémunération et fait écho aux observations des écarts de salaire entre les hommes et les femmes. De plus, si nous regardons les domaines les moins féminisés, ici Sciences Techniques, la DARES note que les inégalités de sexe sont davantage marquées. Enfin, il est important de se demander si les inégalités de sexe dans le processus d'insertion professionnelle s'expliquent uniquement par la formation suivie par le jeune.

Sur ce questionnement, il est important de revenir sur une conséquence centrale de ces inégalités. Autant dans le processus d'insertion professionnelle que dans l'occupation de l'emploi, il est possible de constater une triple ségrégation. D'une part, elle est éducative et fait référence aux spécialisations entreprises par les femmes dans certaines formations. Ce choix explique alors deux tiers des inégalités de sexe dans le processus d'insertion professionnelle de la jeune diplômée de master et 29% des écarts de salaire selon le SIES. D'autre part, la ségrégation peut être professionnelle et socio-culturelle. Il est important de noter qu'une autre version des ségrégations. La première est horizontale et souligne la concentration des hommes et des femmes dans des emplois différents. Les femmes sont ainsi surreprésentées dans certains secteurs d'activité, tels que les services à la personne, l'éducation ou la santé, tandis que les hommes sont plus présents dans des secteurs tels que l'industrie, la construction ou les sciences. La seconde est verticale et fait référence aux différences de position et de salaire entre les hommes et les femmes occupant des postes similaires. Enfin, une ségrégation spatiale ou géographique. Il s'agit de la répartition différenciée des femmes et des hommes dans l'espace urbain. Les femmes sont souvent concentrées dans les quartiers résidentiels défavorisés et

périphériques, tandis que les hommes ont tendance à se concentrer dans les quartiers d'affaires et les centres-villes.

De cette dernière ségrégation, il est mis en évidence l'aspect spatiale des inégalités de sexe d'insertion professionnelle. Toutefois, les inégalités territoriales ne sont pas liées aux inégalités de sexe. Il est plus complexe d'expliquer la relation qui lie les deux types d'inégalités. En réalité, les inégalités de sexe se chevauche avec les inégalités territoriales. Dans ce cas, il est possible de voir des régions être plus sensibles à des inégalités de sexe dans le processus d'insertion professionnelle. Par exemple, la métropole de Rennes présente une grande disparité entre les sortants de l'université de Rennes 1 et ceux de l'université de Rennes 2. Comme nous l'évoquions précédemment, les diplômés de master provenant de l'université de Rennes 2 connaissent des conditions d'emplois plus défavorables et une population majoritairement féminine par rapport à son homologue rennaise. De plus, il est aussi intéressant de porter un regard sur les jeunes femmes provenant des territoires ruraux bretons. Généralement, cette population rencontre davantage de difficultés dans l'accès à l'emploi et s'intègre alors dans des secteurs d'activités aux conditions défavorables et éloignés de la ville.

Enfin, le dernier point à prendre en compte est le lien de causalité entre les deux types d'inégalités. Les politiques publiques ayant pour objectif la réduction des disparités territoriales et de ses inégalités ne va pas avoir le même impact sur les inégalités de sexe et pourraient même les renforcer. Donc il y a une nécessité à prendre en compte les inégalités de sexe dans ces politiques pour permettre une réduction optimale des inégalités territoriales. Toutefois, les inégalités d'insertion professionnelle par rapport au sexe ne semblent pas être les seules inégalités intervenant dans une relation ambiguë avec des inégalités territoriales. L'aspect cumulatif évoqué entre les deux types d'inégalités n'est pas un cas pouvant être copié pour toutes les types d'inégalités, notamment si nous évoquons les inégalités liées à l'origine sociale.

B) Les conséquences de l'origine sociale comme cumul avec les inégalités territoriales

Après avoir évoqué les inégalités de sexe concernant l'insertion professionnelle, il est important d'aborder un autre type d'inégalités autant présent dans le processus d'insertion professionnelle : les inégalités liées à l'origine sociale du jeune diplômé. L'origine sociale désigne l'ensemble des caractéristiques socio-économiques d'un jeune. Nous pouvons alors

mobiliser le milieu familial, le niveau de revenu ou la profession. Ces caractéristiques sont en grande partie acquises de la famille et peut exercer une forte influence sur les chances de réussite et d'insertion professionnelle de l'individu. L'origine sociale est souvent utilisée pour mesurer les inégalités sociales et économiques, car elle est considérée comme un indicateur important des inégalités d'accès aux ressources. De nombreuses études ont démontré que l'origine sociale a une influence significative sur l'insertion professionnelle. Cependant, il convient de souligner que l'origine sociale ne détermine pas systématiquement le destin d'un individu et que certaines réalités dépassent les contraintes sociales et économiques liées à leur milieu d'origine.

Contrairement aux inégalités de sexe, les inégalités liées à l'origine sociale sont liées aux inégalités territoriales lorsque nous abordons le sujet de l'insertion professionnelle. Tout d'abord, l'origine sociale impacte l'insertion professionnelle d'un jeune diplômé d'un master. Quand nous mentionnons l'origine sociale dans ce contexte, nous faisons référence au milieu d'origine du jeune étant rattaché à un territoire délimité. L'insertion professionnelle ne va pas de dérouler de la même manière pour tous les jeunes, notamment en fonction de leur origine sociale. Les jeunes issus de milieux défavorisés vont rencontrer davantage de difficultés dans leur insertion professionnelle. Pour parvenir à des explications, nous pouvons mentionner le manque de ressources éducatives ou économiques pour les jeunes de milieux défavorisés, ce qui entraîne des difficultés à trouver des emplois stables et aux rémunérations adéquates. Le sentiment de déclassement peut être davantage ressenti par cette population de jeunes provenant de milieux défavorisés car ils rencontreraient des difficultés d'insertion professionnelle menant à un emploi inadéquat à l'attente prévu par le niveau de leur diplôme. Autre élément explicatif de ces inégalités, le manque d'informations ainsi que la faible possibilité de créer un réseau empêchent la mobilisation d'outils essentiels dans la construction de l'identité professionnelle du jeune. Enfin, l'origine sociale joue sur la situation économique du jeune diplômé. Cela revient notamment à dire que les jeunes diplômés d'un master provenant d'un milieu social défavorisé connaîtraient plus facilement des périodes de précarité.

L'origine sociale est un facteur important au cours des études du jeune. De ce déterminant, le jeune va connaître une trajectoire différente s'il provient d'un milieu défavorisé. Les catégories socio-professionnelles occupées par les parents vont également déterminer la trajectoire éducative du jeune. Même si cette influence de l'origine sociale sur le parcours scolaire ne semble pas perceptible tout au long du lycée ou collège. Celui-ci prend une place

prépondérante à l'université. Les choix en matière d'orientation et les moyens de professionnalisation du jeune varient en fonction de l'origine sociale. Ici, il est possible de mettre en avant la question du réseau, du capital social de Bourdieu qui prennent une place importante. Au-delà de cela, l'origine sociale agit comme pour les inégalités de sexe sur les salaires. Les jeunes provenant de milieux défavorisés auront plus de difficultés pour accéder à des emplois qualifiés et mieux rémunérés. Pour autant, l'origine sociale n'a point d'impact sur la question du chômage. Quand nous évoquons le phénomène du chômage tout au long de cet écrit, il semble que le seul déterminant venant impacter une potentielle situation de chômage est la diplomation. Toutefois, l'origine sociale du jeune diplômé va pouvoir impacter les conditions de son emploi occupé. La majorité des emplois précaires occupés par des jeunes diplômés de master est dû à l'origine sociale de ces jeunes, notamment une origine sociale défavorisée. Enfin, l'origine sociale joue un rôle important dans la qualité de l'insertion professionnelle. Comme abordé plus tôt, la construction d'un réseau et d'une identité professionnelle reconnue auprès de ce réseau est plus facile pour des jeunes diplômés provenant de milieux favorisés. Ils disposent alors de moyens pour garantir une insertion professionnelle optimale. A l'inverse, les jeunes diplômés de master provenant de milieux défavorisés ne disposent pas de tous les moyens pour constituer une forme de préambule à leur insertion professionnelle. Cependant, ils peuvent engager une dynamique pour rattraper le retard et tendre à une situation égalitaire. Cette dynamique prend du temps et implique de faire des choix tout au long de sa trajectoire. Ici nous pouvons évoquer les questions des chances scolaires, intimement liées à l'origine sociale du jeune, elles représentent un point important pour le jeune autant dans sa formation que dans son insertion professionnelle. Les chances scolaires permettent aux jeunes de suivre une scolarité linéaire et de se maintenir. De plus, les chances scolaires représentent une ouverture sur plus de facilités à l'accès à l'enseignement supérieur et assurent une nouvelle forme de protection face aux situations d'instabilité dans l'emploi.

Contrairement aux inégalités de sexe, l'origine sociale et ses inégalités sont étroitement liés aux inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Pour en comprendre le lien de causalité, il est important de repartir sur un territoire concret. La Bretagne offre un ensemble de territoires bretons aux disparités territoriales. Parmi ces différents espaces, certains sont davantage favorisés que d'autres. Comme nous avons pu le voir avec le diagnostic démographique ou du tissu économique, les zones défavorisées sont généralement celles qui sont souvent les plus peuplées par des populations défavorisées. En partant de cette corrélation entre les deux formes d'inégalités, il est possible de voir émerger deux clés de lecture. D'une part, les inégalités

territoriales impacteraient la population. Dans ce cas, une partie de la population se retrouve défavorisée par rapport à une autre partie de la population. Le ressenti de l'origine sociale s'aperçoit à ce moment. D'autre part, il existe une hétérogénéité de la population avec des situations disparates. L'origine sociale est un facteur important de ces disparités. L'impact qu'elle porterait serait de morceler le territoire en plusieurs espaces : entre certains favorisés et d'autres défavorisés. De cette cartographie, les populations les plus défavorisées se regrouperont entre elles, et inversement. Il y a donc une forme de mimétisme et de regroupement, des groupes hétérogènes, au sein de groupes semblant de plus en plus homogènes. En outre, les inégalités territoriales contribuent à la création d'inégalités liées aux origines sociales. Par exemple, les inégalités territoriales provoquent des limites d'accès ou de mobilité pour les jeunes se trouvant dans des territoires défavorisés. Au sein de ces territoires, la population peut déjà être concernée par un milieu social défavorisé. Ou bien, il est possible de voir des inégalités territoriales venir creuser des inégalités économiques et sociales des individus venant appuyer l'existence de ces origines sociales.

Les jeunes des quartiers populaires connaissent des trajectoires d'emploi et d'insertion professionnelle différentes des jeunes de quartiers plus aisés. Plusieurs chercheurs auront essayé de comprendre les raisons et la manière dont ces situations se répètent à travers les générations. C'est le cas de Valentine Henrard et Mélanie Vignale (2020). Les deux chercheuses montrent que ces jeunes des quartiers populaires connaissent des inégalités territoriales par rapport à d'autres populations de jeunes. D'ailleurs, elles ont su démontrer que ces inégalités d'emploi entre les jeunes des quartiers populaires et les jeunes hors quartiers populaires se creusent depuis plusieurs années. L'origine sociale compte de plus en plus dans le processus d'insertion professionnelle, notamment quand nous regardons les différentes inégalités entre les jeunes diplômés d'un niveau master. Pour expliquer ces inégalités et le fait qu'elles se creusent, nous devons rappeler que les jeunes de quartiers populaires rencontrent beaucoup de difficultés d'accès à l'emploi et tout au long de l'insertion professionnelle. A partir de ces constats, nous pouvons mentionner l'existence « d'un effet de quartier ». Quand nous parlons d'effet de quartier, nous évoquons l'existence de situations géographiques ou de quartiers disparates venant par la suite impacter la situation de sa population. Soit, les quartiers populaires impactent fortement la situation économique et sociale du jeune.

Toutefois, Jaspard (1995) rappelle qu'il est compliqué de définir l'origine sociale d'un jeune comme réelle raison de la rencontre avec des inégalités lors du processus d'insertion

professionnelle. Dans ce contexte, il est encore plus important d'éloigner le sujet du chômage de ces questions en lien avec l'origine sociale. Kamionka (2016) et plusieurs auteurs vont mettre en avant la mise en place de stratégies de formation et de sa localisation. L'origine sociale du jeune diplômé va impacter ces conditions d'emplois. Afin de lutter contre ces dernières, lui ou tout individu va réfléchir à des stratégies pour choisir leur formation et la localisation de cette dernière, puis celle de l'emploi. A partant des inégalités territoriales concernant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master, il est possible de voir une perspective cumulative. A travers ces différentes inégalités, il a été possible de voir que les jeunes de milieux ruraux se retrouvent à faire face à l'ensemble de ces inégalités.

C) L'exemple des jeunes des milieux ruraux, soumis à ces inégalités imbriquées

Les jeunes diplômés de master, et plus largement les jeunes, peuvent parfois provenir de territoires ruraux, de vivre en territoires ruraux ou d'avoir leur emploi sur ces territoires. Les jeunes trouvant une partie de leur activité ou de leur vie sur des territoires ruraux rencontrent plus facilement des inégalités. En Bretagne, de nombreux territoires font l'objet des spécificités de la région. Les zones rurales rencontrent généralement des problèmes d'accès à l'emploi, à la formation et même à la mobilité. Comme nous avons pu le voir, le centre de la Bretagne, majoritairement rurale, fait l'objet d'un inégal accès aux infrastructures de transports s'étant développé principalement sur les contours de la région. De plus, nous avons pu constater la complexité pour les jeunes issus de territoires ruraux d'accéder aux instances éducatives et d'orientation. Ces dernières essentielles pour la construction des trajectoires de formation des jeunes entraînent dans cette localisation des inégalités. Enfin, les territoires ruraux bretons représentent un tissu économique généralement peu qualifié et éloigné des attentes d'emploi d'un niveau bac +5. En outre, comme le montre le CEREQ, le taux de chômage des jeunes issus des zones rurales connaissent un chômage plus élevé que les jeunes provenant des grandes aires urbaines. Pour expliquer cet écart, il est important de revenir sur le fait que les zones rurales présentent peu d'emplois adaptés au niveau bac +5 pour les jeunes diplômés d'un master. De plus, ces territoires ne possèdent peu de dispositifs de formation. Nous retrouvons généralement des centres de formation ou d'apprentissage permettant des cursus courts et très professionnalisant. Toutefois, il faut se déplacer davantage vers de plus grandes villes pour le collège et le lycée. Quand il s'agit des universités, les jeunes issus de territoires ruraux doivent

se déplacer auprès des grandes villes, ce qui peut être freiné par une mobilité faisant l'objet de nombreuses inégalités.

Pour réussir à mieux apprécier la construction géographique de la Bretagne, nous pouvons partir des travaux de Yvette Grelet (2004). En définissant six types de territoires dont deux principalement ruraux, il est possible de voir émerger des caractéristiques variées en fonction d'un territoire à un autre. De ces dernières, il est important de noter qu'elles vont avoir des impacts sur la population et l'emploi des jeunes. Parmi les six, nous pouvons en retrouver quatre différents en Bretagne : le rural industriel, le rural agricole, le tertiaire à petites entreprises et le tertiaire urbain. Les territoires ruraux industriels se caractérisent par une importante présence de l'emploi privé s'expliquant par une forte présence des secteurs d'activité industriels. De plus, ces territoires présentent des emplois souvent en intérim ou en contrat de mission. Elles se caractérisent par une instabilité de l'emploi et des emplois peu qualifiés. Ces territoires se localisent principalement dans le centre-est de la région jusqu'à la capitale, Rennes. Pour les territoires ruraux agricoles, ils sont marqués par une forte présence du secteur agricole. De plus, l'emploi y est peu qualifié et le chômage reste stable mais ne connaît peu de baisse sur ces dernières années. Les territoires ruraux agricoles se localisent principalement dans le Nord-Ouest de la Bretagne. Les territoires tertiaires à petites entreprises, se localisant principalement dans le sud du Finistère, se caractérisent par une diversité d'activités : agricole, industrielle et tertiaire. Les trois éléments importants de ce territoire sont les suivants : une importante place de l'emploi indépendante, une proximité avec le littoral et le développement de l'emploi dans la fonction publique. Enfin, les territoires tertiaires urbains présentent d'autres caractéristiques. Nous y retrouvons un taux de chômage proche de la moyenne du pays, des emplois plus qualifiés. Ces territoires sont principalement autour des grandes aires urbaines (Rennes, Vannes, Saint-Brieuc, Lorient, Quimper et Brest). Il faut noter que ce découpage en plusieurs territoires, nous permet de comprendre davantage les différentes dynamiques territoriales. Et de ces dernières, nous pouvons également réaffirmer l'existence d'inégalités en fonction du territoire.

En regardant la diversité territoriale offerte et l'existence d'inégalités entre eux, il est important de rappeler que les territoires ruraux se caractérisent par une population plus âgée étant donné que peu de jeunes y résident. En ce sens, Bouquet (2018) souligne que l'insertion professionnelle des jeunes va connaître des inégalités. Dans les territoires ruraux, les jeunes vont davantage se diriger vers des dispositifs comme l'alternance, des formations courtes et rentrer plus tôt sur le marché du travail. Cette insertion rapide des jeunes issus des territoires

ruraux s'expliquent principalement par l'absence de possibilités en termes de poursuites d'études, là encore freiner par la mobilité par exemple. Cela amène à interroger le rôle de la mobilité ou du logement dans les inégalités territoriales d'insertion professionnelle.

Autre constat réalisé, Sylvie Lefebvre (2003) expliquent que les jeunes en fonction de leur territoire d'origine ne disposent pas des mêmes chances d'insertion professionnelle. Au sein des territoires ruraux, il y a une accentuation de plusieurs problèmes aujourd'hui repérés. D'une part, le déclassement peut être plus important pour les jeunes s'insérant en emploi dans une zone rurale. Cela s'explique, selon Lefebvre (2003), par une accentuation de l'inadéquation entre formation et emploi. D'autre part, l'orientation des jeunes est rendue complexe. Enfin, le tissu économique des zones rurales bretonnes sont peu diversifiées et ne permettent pas d'offrir un large panel d'emplois, notamment qualifiés et stable.

Les territoires ruraux semblent alors se présenter comme des territoires reculés, coupés des épicentres stratégiques d'un territoire comme la région. Yves Lambert et Bernard Roudet (1995) explique que la jeunesse rurale est une jeunesse plutôt populaire et de catégorie socio-professionnelle ouvrière. Après des études notamment à niveau master, la majorité des jeunes sur ces territoires occupent une catégorie socio-professionnelle « Ouvrier » ou « Paysan ». En général, il s'agit un jeune sur trois concerné par cette situation. Comme nous pouvons le voir, les jeunes issus des zones rurales se caractérisent principalement par une origine sociale défavorable en ce qui concerne la formation et l'emploi. La majorité de ces jeunes se retrouvent à être moins bien formés et rencontrent des difficultés dans l'insertion professionnelle. Face à l'instabilité de l'emploi présente au sein de ces territoires ruraux, les jeunes les plus diplômés, dont ceux de grade master, quittent davantage les milieux ruraux pour se rendre dans les zones urbaines.

Toutefois, comme le soulignait Cécile Dessendre ou le diagnostic territorial, nous pouvons voir une augmentation du niveau de diplomation au sein des territoires ruraux bretons. Pour expliquer ce phénomène, il est important de revenir à la tendance générationnelle. Il y a quelques années encore beaucoup de jeunes ne se rendaient pas à l'université et pouvaient donc prétendre à un tel niveau de diplomation. De nos jours, la massification universitaire permet à plus de jeunes d'atteindre le niveau master. Face à ce phénomène, le niveau des diplômes s'améliore sur l'ensemble des territoires. Cette ouverture nous permet de nous réintéresser aux inégalités de formation en ce qui concerne ces territoires ruraux. Nous savons qu'aujourd'hui les femmes sont davantage présentes au sein des universités que les hommes. Néanmoins, les jeunes femmes provenant de territoires ruraux connaissent davantage des périodes de chômage

selon l'INSEE. La principale explication de ces inégalités est simple : les jeunes ruraux, à tout égard du sexe ou de l'origine sociale, est caractérisé par une vie active très liée à la vie familiale.

Enfin, il est également important de regarder les comportements des agents pour comprendre les difficultés rencontrées par ces jeunes issus de territoire ruraux dans l'accès à leur emploi. D'une part, les difficultés d'insertion professionnelle s'explique par l'existence de barrière d'accès aux emplois dans des secteurs traditionnels et spécifiques aux territoires. Sur ce point, Francis Aubert et Jean-Pierre Sylvestre (1999) explique que l'entrepreneuriat s'investit comme bon programme pour solutionner ces inégalités. Là encore, l'entrepreneuriat paraît difficile à se mettre en place sur ces territoires sur 2 points : une isolation forte du jeune, de son activité des réseaux d'entrepreneuriat et la localisation des politiques d'incitation à entreprendre principalement basée sur les zones urbaines. D'autre part, les entreprises rencontrent également des difficultés pour recruter ces jeunes. Les jeunes sont souvent plus attirés par les zones urbaines offrant des conditions de travail plus favorables. Selon les deux derniers auteurs, la prise en compte de cette problématique par les entreprises a mis en place une nouvelle dynamique. Les entreprises cherchent alors à créer des conditions d'emploi plus protectrices tout en permettant une flexibilité. Dans cette nouvelle stratégie d'attractivité, l'outil de la formation se voit comme un facteur de qualité et de réduction des inégalités. Les entreprises vont chercher à créer des formations rapides et qualifiantes directement sur leur territoire. Toutefois, la difficulté de recruter des personnes qualifiées et aux diplômes élevés reste toujours présente, notamment en ce qui concerne notre public d'étude.

L'éloignement géographique et l'attractivité des grandes villes sur la population des jeunes diplômés de master jouent un rôle important dans le processus d'insertion professionnelle. Les inégalités territoriales du processus existent de toute part pour des raisons évoqués lors de la première partie. Néanmoins, il a été possible de voir qu'un ensemble de facteurs expliquent des inégalités dans les perspectives envisagées par les jeunes diplômés de master. Ces perspectives ont un rôle essentiel dans la construction d'une identité professionnelle et du processus d'insertion professionnelle. Nous pouvons alors mentionner l'existence d'inégalités en fonction de l'origine sociale, du sexe, du niveau de diplôme ou bien des liens de réseau. Les femmes et les hommes ne connaissent pas les mêmes trajectoires. Les femmes sont davantage présentes dans des filières amenant à des conditions instables d'emploi. L'écart salarial entre les deux sexes est également important dans notre pays. Tout comme le sexe, l'origine sociale joue un rôle important sur l'insertion professionnelle. Souvent, une population

défavorisée va se retrouver sur un territoire défavorisé où l'accès aux services et à l'emploi semblent fortement limité. Enfin, les territoires ruraux ouvrent la discussion, au-delà des inégalités, quant aux difficultés de l'insertion professionnelle en milieu rural. Nous avons cherché à comprendre comment s'articuler les inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Pour autant, nous ne pouvons pas marginaliser les conséquences de ces inégalités. Dès lors, nous savons que les inégalités territoriales en cumul avec d'autres formes d'inégalités provoquent des conditions d'emplois inégaux entre les jeunes diplômés de master.

III. Les répercussions des inégalités territoriales sur les jeunes diplômés

Les inégalités territoriales peuvent entraîner des répercussions importantes sur les jeunes diplômés en termes d'insertion professionnelle et de perspectives d'emploi. En effet, selon l'endroit où ils vivent, les jeunes diplômés peuvent être confrontés à des opportunités d'emploi limitées, des salaires plus bas, des conditions de travail précaires, etc. Dans les zones rurales ou les zones défavorisées, l'offre d'emploi est souvent plus limitée et les opportunités de carrière sont moins nombreuses que dans les zones urbaines ou les zones plus dynamiques économiquement. De plus, les jeunes diplômés issus des milieux modestes ont souvent moins accès à des formations de qualité, ce qui peut limiter leurs chances de trouver un emploi intéressant et bien rémunéré. Au-delà de ces inégalités territoriales, l'insertion professionnelle inégale territorialement peut également avoir des répercussions sur le bien-être des jeunes diplômés, qui peuvent se sentir isolés et découragés par la difficulté à trouver un emploi satisfaisant. Ce sentiment peut se poursuivre à travers l'emploi occupé, par les conditions de l'emploi mais également le ressenti d'un déclassement. Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle peuvent donc conduire à une situation de précarité et d'instabilité pour les jeunes diplômés, ainsi qu'à une reproduction des inégalités sociales. De plus, ces inégalités territoriales d'insertion professionnelle peuvent également intensifier les disparités du tissu économique de la région.

A) Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle, une caractéristique reproductive des inégalités d'accès à la formation et à l'emploi

Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle ont tendance à reproduire les inégalités existantes. De même, elles peuvent également en créer de nouvelles. Ces inégalités concernent autant l'accès à la formation qu'à l'emploi. Les inégalités territoriales vont agir sur les territoires et les impacter lourdement. De ce constat, les territoires se diversifient mais vont manifester des disparités importantes d'une zone géographique à une autre. Cette diversité va autant impacter les emplois des territoires que l'offre de formation présente dans ces espaces. In fine, face à des territoires diversifiés et soumis à des inégalités territoriales engendrent des inégalités dans l'insertion professionnelle de leur population. Cette dernière va alors se répartir de manière inégale sur le territoire. De ce fait, il peut émerger de nombreuses dynamiques

inégales les unes par rapport aux autres. Ce qui peut amener à avoir des impacts sur le tissu économique et plus particulièrement l'appareil productif d'un territoire. Le fait que la population se forme ou entre en emploi sur certains territoires par rapport à d'autres, cela entraîne un réajustement de l'économie, du système productif territorial. En effet, si cela se conjugue avec une faible densité de population jeune et diplômée, nous pouvons voir une forme d'appauvrissement du territoire et une baisse de l'activité économique. Dans ce cas-là, les territoires peuvent se retrouver dans une situation de chômage croissant où les perspectives professionnelles et éducatives vont présenter des situations moins favorables. Le choix de la mobilité et de la localisation du jeune diplômé de master va avoir un impact conséquent sur les territoires concernés. De plus, si un territoire connaît un accroissement soutenu de sa population qualifiée, nous pouvons nous retrouver avec un besoin d'adapter la formation et l'emploi sur un long terme. Cependant, il n'est pas aisé de parvenir à former parfois toute une population et à l'employer. En autre exemple, si le territoire connaît un départ massif de sa population qualifiée, la majorité des dispositifs en matière d'éducation vont se déplacer vers les lieux les plus denses démographiquement. Cette perspective vient à montrer que ces situations créent également de nouvelles inégalités au sein même du territoire défavorisé par la situation.

Au-delà de ces aspects, il est important de voir que l'insertion professionnelle inégale en fonction des territoires va également produire des préjugés et stéréotypes. Quand nous regardons les trajectoires suivies lors d'entretiens et par les chiffres des différentes enquêtes, la présence de stéréotypes par rapport aux formations est marquante. D'autant plus, cela amène à ce que les stéréotypes entretiennent une existence confirmée des inégalités territoriales et des répercussions sur les futures insertions professionnelles des jeunes. Cela prend davantage de place dans l'orientation des jeunes, notamment de la lisibilité par rapport aux différentes filières mais aussi sur la perception antérieure à l'occupation d'un emploi.

Quand nous évoquons les inégalités territoriales et leurs répercussions, il faut tout de suite mettre en évidence un lien de causalité avec les disparités territoriales. Comme nous l'avons abordé les disparités territoriales sont une des raisons de l'existence d'inégalités territoriales. Mais, ces disparités territoriales vont être produites également par la persistance de ces inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Dans une autre perspective, les inégalités d'insertion professionnelle produites par les territoires vont entraîner des inégalités ou creuser ces dernières en ce qui concerne les populations de ce territoire. Dans ce cas, il y a un aspect

reproducteur des inégalités à plus large échelle. Pour un jeune donné, cette reproduction des inégalités ne semble pas évidente aux premiers abords.

Toutefois, les inégalités territoriales d'insertion professionnelles vont agir comme facteur reproducteur d'inégalités d'un jeune et de ses enfants par l'avenir. Nous pouvons parler du capital de formation qui va être au centre de cette question. Le capital de formation s'est le déterminant permettant d'expliquer si un jeune peut ou non accéder à une formation. Il est souvent rapproché à ce concept, les questions des chances scolaires et des trajectoires éducatives. Il faut rappeler que le capital de formation se joue principalement sur les positions sociales des parents. Les catégories socioprofessionnelles des parents jouent beaucoup sur l'avenir des enfants autant dans leur trajectoire éducative que leur emploi. En reprenant tous ces éléments, il est possible de voir certains jeunes diplômés de master ne pas parvenir à connaître une mobilité sociale ascendante. D'autant plus, l'autre élément à mettre en avant : si les jeunes s'insèrent dans des emplois peu qualifiés et instables, ces derniers peuvent jouer sur le capital de formation de leurs futurs enfants. Dans ce cas, nous assistons plus concrètement à une potentielle reproduction des inégalités dans l'accès aux formations et à l'emploi. Cependant, les inégalités pouvant faire l'objet de cette reproduction sociale peuvent être aussi des inégalités économiques et sociales plus larges que les questions abordées.

Les inégalités territoriales d'emploi peuvent contribuer à la reproduction sociale en affectant les opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle des jeunes diplômés et en perpétuant les inégalités de milieu social. Les jeunes diplômés des territoires défavorisés ont souvent moins d'opportunités d'emploi et sont confrontés à une concurrence plus forte pour les emplois disponibles, ce qui peut les pousser à accepter des emplois précaires et mal rémunérés. Par ailleurs, les inégalités territoriales peuvent également avoir un impact sur la mobilité sociale, car les jeunes diplômés des territoires défavorisés peuvent être les moins susceptibles de bénéficier des mêmes réseaux de contacts et des mêmes opportunités de formation que leurs homologues des territoires favorisés. La structure sociale n'explique pas à elle seule l'ensemble des inégalités manifestées dans la société. En effet, d'autres facteurs tels que le genre, l'origine ethnique, la religion, l'âge, l'orientation sexuelle ou encore le lieu de résidence peuvent également contribuer à la perpétuation des inégalités. Par exemple, les personnes vivant dans des quartiers défavorisés peuvent avoir un accès limité à l'emploi et aux opportunités de formation, ce qui peut affecter leur mobilité sociale et leur capacité à briser le cycle de la

pauvreté. De même, les femmes peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires en termes d'accès à l'emploi, de rémunération et d'avancement de carrière.

En mobilisant le concept de capital culture, nous savons que les jeunes issus de milieux socialement favorisés ont davantage de chances d'acquérir un capital culturel élevé, grâce à leur accès à une éducation de qualité, à des activités culturelles et artistiques, etc. Ils sont donc plus en mesure de comprendre et d'apprécier les codes culturels dominants, ce qui peut leur donner un avantage sur le marché du travail. À l'inverse, les individus issus de milieux défavorisés ont moins de chances d'acquérir un capital culturel élevé, ce qui peut limiter leurs perspectives d'emploi et leur accès aux positions sociales les plus valorisées. Selon Pierre Bourdieu, le capital culturel représente l'ensemble des connaissances, compétences, attitudes et valeurs qui sont valorisées et transmises dans une société donnée. Le capital culturel peut être acquis de manière formelle ou informelle par le jeune. Il est important de noter que la transmission de ce dernier va varier en fonction de l'origine sociale du jeune. Dans l'intérêt de notre argumentaire, le capital culturel représente une clé de lecture permettant de témoigner d'une reproduction des inégalités en fonction de la situation favorisée ou non du jeune inséré.

En outre, Jean-Pierre Terrail aborde le caractère continue des inégalités comme des inégalités qui perdurent dans le temps et qui sont souvent renforcées par des mécanismes de reproduction sociale. Elles se manifestent par des écarts persistants et significatifs entre différents groupes de la société, tels que les hommes et les femmes, les personnes de différentes origines sociales ou ethniques, les habitants de différents territoires, etc. Les causes des inégalités continues sont souvent complexes et multifactorielles, impliquant des facteurs structurels, institutionnels, économiques et culturels. Les inégalités continues peuvent également avoir des effets cumulatifs sur la carrière des travailleurs, car les difficultés d'accès à l'emploi et les conditions de travail précaires peuvent affecter leur développement professionnel et leur capacité à progresser dans leur carrière. De ces conditions, les jeunes insérés et concernés pourront connaître des trajectoires de vie défavorisées et reproduire des inégalités auprès de leurs enfants. Ces inégalités peuvent également avoir des conséquences à plus long terme sur la qualité de vie et le bien-être des jeunes ainsi que sur leur participation à la vie économique et sociale. Toutefois, la reproduction des inégalités n'est pas la seule conséquence des inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Les conditions d'emploi peuvent également entraîner une situation économique défavorable pour le jeune.

B) Des inégalités ayant pour conséquences une instabilité et une précarisation de la situation économique des jeunes diplômés

De nos jours, le monde de l'emploi connaît des mutations comme la polarisation des emplois ou le développement du numérique au sein de l'espace de travail. Ce contexte mouvant des emplois s'inscrit dans plusieurs logiques. La première concerne le développement de la mondialisation, dont d'un monde en interconnexion croissant. La seconde se base sur les innovations technologiques et techniques permettant chaque jour de faire bouger les qualifications prétendues pour les emplois. Enfin, nous pouvons également prendre en compte les évolutions du système d'enseignement sur la question. Pour autant, le contexte de l'emploi des jeunes s'assombrit en regardant les différents chiffres. Le diplôme du master dont l'objectif est d'assurer la protection face à tous les dangers permet une insertion dans des conditions incertaines. A travers les différentes enquêtes, nous pouvons constater l'augmentation des contrats atypiques pouvant amener à une précarisation de l'emploi. Au sens de l'INSEE, la détention d'un contrat à durée indéterminée est l'objectif pour considérer un jeune inséré en stabilité d'emploi. Au sein des 3 universités, Université Rennes 2, Université Rennes 1 et UBO, respectivement, la part des jeunes diplômés d'un master s'étant inséré, 30 mois après leur obtention de diplôme, sont 42%, 39% et 33% dans des conditions d'instabilité d'emploi. Au-delà de l'instabilité, il y a aussi la question de la rémunération où les chiffres évoquent une forme de déclassement au niveau des salaires perçus. Pour les diplômés d'un master à l'université de Rennes 2, il s'agit d'un jeune sur deux qui est satisfait de la rémunération perçue dans son emploi 30 mois après l'obtention de son diplôme. En regardant de plus près, nous pouvons voir qu'il y a une partie des 52% qui sont pleinement satisfait de cette rémunération et une plus large partie qui semblent assez satisfait. Sur les universités de Rennes 1 et de l'UBO, il s'agit d'un jeune sur quatre à être pleinement satisfait de la rémunération perçue lors de leur emploi à 30 mois après leur diplomation. Ces deux facteurs peuvent faire référence à une situation pouvant toucher la majorité de ces jeunes.

La précarisation de l'emploi fait référence à des situations dans lesquelles ces jeunes occupent des emplois qui sont incertains ou instables. Selon l'INSEE, cette définition peut s'arrêter à l'occupation d'un emploi en CDI ou non. Mais la précarisation de l'emploi reflète également un emploi avec des conditions de travail précaires, une rémunération faible et une protection sociale pouvant être limitée. Cela peut inclure des contrats temporaires, à temps partiel ou de mission, ainsi que des emplois non déclarés ou informels. De plus avec le

développement de l'intérim, il est possible d'y voir une forme de précarisation de l'emploi même si ce dernier ne touche pas de manière importante notre public. La précarisation de l'emploi peut entraîner des conséquences sur la vie du jeune, notamment une instabilité financière, une insécurité sociale et une faible protection en matière de santé et de sécurité. Cela peut également avoir des conséquences économiques plus larges sur notre société. L'instabilité de l'emploi peut entraîner des doutes et avoir des impacts sur la santé mentale. Dans ce cas, les jeunes vont pouvoir rentrer dans plusieurs comportements menant parfois à une productivité réduite et une augmentation de la pauvreté.

Pour en revenir à la situation économique du jeune, l'insécurité financière s'explique principalement par l'acquisition de revenus souvent instables et peu élevés, ce qui peut entraîner des difficultés à subvenir aux besoins du quotidien. En outre, la précarisation de l'emploi amène aussi à des incertitudes quant à l'avenir professionnel. Les contrats précaires ne garantissent pas une stabilité à long terme ce qui peut rendre difficile la planification de projets dans le temps. De cette situation, le jeune peut avoir des doutes quant à la formation d'une famille ou à l'achat d'un logement. La précarisation de l'emploi amène aussi à une diminution de la qualité de vie du jeune. La qualité de vie vient à se détériorer avec une exposition plus grande aux risques de pauvreté, de précarité énergétique, d'insécurité alimentaire, etc. De plus, les jeunes peuvent aussi connaître une protection sociale affaiblie. Les différents travaux de l'approche néoclassique ont permis de voir les impacts des trajectoires professionnelles sur la place de l'individu dans un système socio-fiscal. En fonction de son insertion professionnelle, le jeune n'aura pas les mêmes conditions et moyens pour bénéficier d'aides, d'être imposé ou de partir en retraite. Enfin, la précarisation de l'emploi peut apparaître comme une atteinte à l'estime de soi, avec une stigmatisation souvent associée aux emplois précaires, qui peut affecter le bien-être psychologique et le sentiment d'appartenance sociale. Ces conséquences peuvent avoir des répercussions à long terme sur les individus et leur famille, et contribuer à perpétuer des inégalités sociales et économiques comme nous l'avons évoqué lors de la partie précédente.

L'instabilité de l'emploi peut intervenir aussi bien comme la cause ou la conséquence aux deux concepts dernièrement mobilisés. Et le moment crucial de l'insertion professionnelle démontre encore plus l'impact de l'instabilité sur le début de carrière et la construction de l'identité socioprofessionnelle de l'individu. La majorité des jeunes connaissent une situation instable limitée car la constitution d'une stabilité de l'emploi n'est point immédiate, elle prend du temps. L'instabilité de l'emploi peut entraîner de nombreuses conséquences néfastes pour les

jeunes insérés et pour leur environnement dans son ensemble. Parmi les conséquences les plus courantes, nous retrouvons une incertitude quant à l'avenir financier, qui peut affecter leur qualité de vie et leur bien-être mental et physique. De plus, les chiffres des différentes enquêtes soulignent que l'instabilité de l'emploi entraîne aisément une diminution de la satisfaction au travail. Il ne faut pas non plus oublier que l'instabilité de l'emploi apporte parfois une détérioration des conditions de travail. Dans le sens où les jeunes se retrouvent avec un contrat atypique n'assurant pas le caractère continu et protecteur de l'emploi. Face à cette instabilité de l'emploi à la mode, nous pouvons y voir une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Cela montre pleinement le fait que l'instabilité va avec la précarisation de l'emploi. De plus, les conséquences provoquées par ces deux situations sont assez souvent liées. En marge de ces deux situations, il est possible de voir que les jeunes font également face à une réduction de la participation citoyenne. Les jeunes insérés dans ces types d'emplois peuvent être moins enclins à s'engager dans des activités communautaires ou politiques en raison de leur insécurité financière et de leur manque de temps libre. Ces conséquences peuvent être particulièrement graves pour les jeunes diplômés, qui peuvent avoir du mal à trouver un emploi stable et bien rémunéré après avoir investi beaucoup de temps et d'énergie dans leur éducation. Cela va de pair avec un sentiment de déclassement que nous avons pu aborder plus tôt.

L'insertion professionnelle entraîne d'importants impacts sur la vie future du jeune diplômé. Si cette insertion est fragilisée par les moyens mis en place ou des incertitudes dans la recherche d'emploi, le jeune peut se retrouver dans des conditions lui étant défavorables. Des études ont montré cette relation sur un public d'hommes âgés de la quarantaine, principaux concernés par les premiers travaux sur le déclassement. De plus, ces trajectoires parfois vécues difficilement ne se représentent pas de la même manière en fonction du sexe. Jaspard (1995) explique que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes trajectoires de vie et peuvent vivre différemment ces conditions d'instabilité ou de précarité. Au-delà de ces deux conditions, nous pouvons également aborder la pluriactivité, c'est-à-dire le fait de cumuler plusieurs activités rémunérées. Toutefois, cette situation peut avoir un impact positif ou négatif sur la situation économique des jeunes selon les situations et les contextes. D'une part, la pluriactivité peut permettre aux jeunes de diversifier leurs sources de revenus et de combiner des activités qui correspondent à leurs compétences et à leurs intérêts. Soit la pluriactivité est un moyen ce qui peut d'améliorer leur situation économique. D'autre part, la pluriactivité peut également être le signe d'une précarité de l'emploi, lorsque les jeunes sont obligés de cumuler plusieurs activités pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Dans ce cas, la pluriactivité peut être synonyme d'une

situation économique difficile, d'une absence de stabilité et de prévisibilité dans leur vie professionnelle et d'un manque de perspectives.

De plus, nous pouvons évoquer que tous les jeunes ne rentrent pas de manière égale en emploi. Les études peuvent être marquées par des situations de précarité ou de salariat étudiant venant à limiter parfois le jeune sur son insertion professionnelle. Béduwé et Giret évoquent que le salariat étudiant a connu une forte progression ces dernières années. Les principales raisons sont le contexte économique du pays et la mutation des besoins sociaux des étudiants. De nombreux jeunes se retrouvent à cumuler emploi et formation. Toutefois, comme l'évoquer de nombreux rapports des CESER, l'accumulation d'une situation de salariat étudiant à côté des études est l'une des principales raisons favorisant le décrochage scolaire. L'impact de ce salariat étudiant peut être significatif sur l'insertion professionnelle et le futur emploi du jeune. Le rapport du CEREQ montre, en ce sens, qu'un jeune ayant travaillé pendant ces études arriverait à faire face à des périodes de chômage, connaîtrait une plus grande satisfaction de la rémunération perçue et de son environnement de travail. Cependant, le salariat étudiant amène parfois à redéfinir les perspectives professionnelles du jeune et à rendre l'insertion professionnelle parfois plus difficile dans sa temporalité.

Enfin comme l'évoqué Cingolani, il existe un enjeu pour ces jeunes de « s'émanciper du précarariat ». Le précarariat correspond à la situation de précarité durable et généralisée. Elle peut avoir de nombreuses conséquences sur la situation économique des personnes concernées. Tout d'abord, il s'agit généralement d'un manque de stabilité de l'emploi pouvant entraîner une baisse de revenus, une difficulté à accéder à un logement stable, ainsi qu'une insécurité financière qui peut se traduire par une difficulté à épargner ou à investir dans l'avenir. En outre, les jeunes insérés dans des conditions de travail précaires peuvent être plus exposés à des accidents du travail, à des maladies professionnelles ou à des risques psychosociaux liés à leur situation d'emploi. En somme, la précarité entraîne des conséquences multiples et durables sur la situation économique et sociale des personnes concernées. De plus, il y a une forte interconnexion de ces conséquences, ce qui amène à rendre plus sévères ces conditions. De tout cela vient naître un sentiment de précarité, aujourd'hui très exacerbé par les jeunes. Un sentiment venant à aborder une autre forme d'appauvrissement, les territoires peuvent également connaître des difficultés et des conditions défavorables à leur développement face à l'inégale insertion professionnelle des jeunes.

C) Des inégalités territoriales d'insertion professionnelle comme facteur de l'intensification des disparités du tissu économique de la région Bretagne

Les répercussions d'une inégale insertion professionnelle en fonction du territoire sont multiples et interviennent à plusieurs moments de la vie du jeune. Nous avons pu aborder l'impact de cette dernière sur la reproduction des inégalités et la situation économique du jeune. Au-delà de ces conséquences touchant en premier le jeune, il existe des répercussions plus larges amenant à considérer le territoire comme principal concerné. Effectivement, l'insertion professionnelle des jeunes joue un rôle important dans les dynamiques territoriales. Lorsque les jeunes connaissent des difficultés à s'insérer sur le marché du travail, cela peut entraîner plusieurs conséquences pour le territoire ou une partie de ce dernier. L'une de ces conséquences est notamment la perte de jeunes diplômés, donc de capital humain.

De même, lorsque les jeunes diplômés sont contraints d'accepter des emplois précaires ou mal rémunérés, cela peut entraîner des répercussions sur la dynamique économique du territoire, en limitant la capacité des entreprises à recruter des travailleurs qualifiés et en limitant la consommation des ménages. En revanche, lorsque les jeunes parviennent à s'insérer durablement sur le marché du travail, cela peut contribuer à la vitalité économique du territoire, en créant des emplois et en stimulant la consommation locale. Charles-Edouard Houllier-Guibert (2019) aborde cette question à travers l'existence d'un coût de localisation pour les entreprises. Ces dernières doivent trouver le lieu le plus propice à leur développement en prenant en compte des facteurs géographiques, d'infrastructures, de connectivités mais surtout humaines. Ces dernières sont importantes pour une entreprise afin de trouver des jeunes aux compétences précises et adaptées à certaines activités de leur organisme. Ce coût de localisation va de pair avec le développement de l'urbanisation, notamment celle de l'emploi.

L'urbanisation de l'emploi est le fait de voir se concentrer l'activité économique principalement dans des zones urbaines. Dans ce cas, il est possible que les zones rurales se retrouvent délaissées. Cette urbanisation de l'emploi s'observe à plusieurs échelles et au sein même de la Bretagne. Les grandes villes représentent un centre névralgique de l'emploi et des qualifications. De plus, tous les secteurs de la recherche et de l'innovation se font principalement au sein de ces dernières, par l'existence des universités. L'innovation représente alors un vecteur important dans la progression scientifique et technologique. Comme le présente de nombreux rapports de l'INSEE, l'innovation est un moyen fort de création d'entreprises, soit

permet la croissance et la création d'emplois pour tout niveau. Au-delà de cette concentration, il est possible de ressentir un « effet d'agglomération », et donc une polarisation. Cela revient à dire que la concentration géographique des activités économiques dans une partie du territoire entraîne des avantages à la zone concernée par rapport au reste du territoire. Quand nous abordons l'emploi, il s'agit d'une présence forte et diversifiée de l'emploi dans certaines zones du territoire comme Rennes et ses alentours. Toutefois, cette concentration de l'emploi hautement qualifié va de pair avec des emplois peu qualifiés en périphérie des grandes villes et dans les zones rurales. En Bretagne, les emplois intermédiaires diminuent au profit de cette polarisation.

Autre perspective des inégalités territoriales sur le territoire breton, nous pouvons évoquer la fuite des jeunes bretons diplômés d'un master. Le vécu, la formation et la recherche d'emploi des jeunes peuvent jouer un rôle important dans les dynamiques territoriales, car elles peuvent influencer leurs choix de rester ou de quitter leurs régions d'origine. Les opportunités d'emploi pouvant être limitées dans certains secteurs de la région, les jeunes diplômés d'un master, comme nous le montre les trajectoires suivies, peuvent être contraints de chercher du travail ailleurs. Dans ce cas, nous faisons face à une émigration des jeunes diplômés entraînant alors un délaissement du territoire. Toutefois, ce dernier n'est pas à prendre à la légère car il peut entraîner une réduction progressive de la population active. Par la suite, cette baisse peut même impacter l'activité économique de la région. De ces faits, il est devenu un enjeu pour la Bretagne d'attirer une population jeune et diplômée vers les zones rurales. Il faut rappeler que les jeunes diplômés de master représentent une population dynamique, mobile surtout dans un contexte de déclassement et de précarité. De plus, ces jeunes diplômés de master représentent un capital humain important pour les territoires. La perte de ce capital humain enferme possiblement le territoire dans un cercle vicieux que nous pourrions aborder ensuite. Cependant, la perte de capital humain causé principalement par le départ massif des jeunes diplômés, peut aussi s'expliquer par le développement d'une précarisation et désindustrialisation du tissu économique. Ces effets de vagues vont alors se suivre et aggraver la situation du territoire. Le capital humain est précieux car il représente l'ensemble des compétences, connaissances et savoir-faire des jeunes diplômés. Tous ces éléments ne peuvent être que bénéfiques pour l'économie territoriale et les secteurs d'activités.

Cependant, les jeunes diplômés d'un master peuvent également rester au sein de la région d'origine et s'insérer dans un emploi. Dans ce cas, le capital humain ne s'évade pas du territoire.

Il faut penser que les jeunes diplômés d'un master jouent un rôle important dans la compétitivité d'un territoire et dans le développement de nouvelles industries ou idées. Mais, le jeune diplômé d'un master peut se retrouver à s'insérer dans un emploi ayant un lourd impact sur le territoire. La précarisation de l'emploi, comme nous l'avons abordé un peu plus tôt, a impact sur l'emploi des jeunes et leur ressenti de déclassement. L'insertion professionnelle au sein de ces emplois peuvent également représenter une perte de capital humain ou de qualification. Les perspectives de carrières y sont d'autant plus complexes pour le jeune.

Pour résumer, la baisse de la compétitivité d'un territoire peut être étroitement lié à une mauvaise insertion professionnelle de ces jeunes, notamment quand ces derniers sont à un niveau master. Le fait de quitter le territoire pour saisir des opportunités limitent considérablement les dynamiques économiques du territoire. La perte du capital humain et de qualification affecte également la compétitivité du territoire par rapport à d'autres. C'est pour ces raisons que la région Bretagne investit beaucoup sur cette image « Zéro Chômage », d'acteurs rassemblés autour de la région et unifié et de cadres idylliques. La jeunesse est au cœur de la politique bretonne et leur emploi reste un des axes les plus importants.

Enfin, l'inégale insertion professionnelle des jeunes en fonction des territoires peut également causer des répercussions sur la cohésion sociale et territoriale. Toutes les répercussions citées peuvent alors entraîner une perte de confiance envers les institutions et provoquer une instabilité du regard des jeunes. Pendant de nombreuses années, il a été questionné l'attachement du jeune à un territoire. Pour un niveau master, la formation est un déterminant non-négligeable dans l'attachement au territoire. Néanmoins, l'emploi est un déterminant bien plus fort de cet attachement. Au-delà de l'aspect social de ces répercussions, elles sont diverses et touchent une multiplicité de domaines : environnement, infrastructure ou bien citoyenne. Respectivement, nous pouvons voir la géographie physique évoluée en fonction de l'inégale insertion professionnelle. Il est également possible d'avoir une détérioration de la connectivité du territoire et l'apparence d'enclavement comme avec la ville de Brest. En outre, il est important de montrer que les répercussions de l'emploi des jeunes, notamment à diplôme élevé comme celui du master, vont provoquer des effets en cascades.

Les inégalités territoriales d'insertion professionnelles s'expliquent pour plusieurs raisons. D'une part, l'existence d'inégalités éducatives en amont de l'insertion professionnelle

provoquent des disparités dans la trajectoire des jeunes et n'offrent pas les mêmes chances dans l'accès à un emploi durable. D'autre part, le tissu économique breton présente des spécificités qui peuvent entraîner des problématiques d'accès à certains emplois dans des secteurs d'activités. De plus, l'action publique, ayant pour but d'accompagner l'emploi ou de réduire les inégalités, peut impacter l'accès à l'emploi des jeunes diplômés de master. Ces inégalités territoriales sont alors persistantes car elles s'inscrivent dans une logique cumulative à d'autres inégalités comme celles liées au sexe ou à l'origine sociale. Ces dernières interviennent tout au long de la formation du jeune comme dans son insertion professionnelle. Les jeunes provenant de milieux ruraux sont les principaux concernés par ce cumul d'inégalités. Par exemple, les jeunes femmes de milieux ruraux présentent des trajectoires complexes dans un tissu économique parfois tendu. Enfin, les répercussions de ces inégalités territoriales d'insertion professionnelle interviennent sur plusieurs champs. Nous pouvons voir une reproduction des inégalités sur les générations futures, comme un délaissement territorial entraînant un affaiblissement du tissu économique breton. Des inégalités éducatives entre les jeunes diplômés de master amenant à ne pas offrir les chances à toutes et à tous, elles s'accumulent à des inégalités de sexe et entraînent une insertion professionnelle moins stable pour les femmes. De ce constat, la reproduction sociale et d'inégalités s'opère pour la génération à suivre. Autre exemple, les inégalités territoriales provoquées par une action publique à géométrie variable, comme l'éducation prioritaire, peuvent impacter des publics soumis à des inégalités d'origine sociale entraînant une insertion professionnelle dans un contexte de précarisation. Et, les inégalités territoriales d'insertion professionnelle sont aussi dû à l'existence d'un tissu économique disparate dont les jeunes des milieux ruraux en pâtissent le plus. Dans ce cas, l'insertion professionnelle de ces jeunes diplômés de master peuvent entraîner une mobilité de sortie du territoire afin d'élargir leurs opportunités. Mais, ce phénomène amène à un affaiblissement du territoire et revient à répéter le même schéma, tel un serpent se mangeant la queue. L'enjeu de l'emploi des jeunes va de pair avec un tissu économique dynamique. Dans un tel cercle vicieux, il est possible que le tissu économique limite l'emploi des jeunes, et inversement. Face à cette situation, l'insertion professionnelle des diplômés de master en fonction du territoire produit des répercussions sur la situation personnelle du jeune et ses perspectives de carrière.

Chapitre III. Une croissante autonomisation dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés face aux inégalités territoriales

La réponse aux inégalités territoriales d'insertion professionnelle sont diverses autant qu'il existe de jeunes concernés par ces dernières. Comme nous avons pu le voir au travers des deux précédents chapitres, les inégalités territoriales d'insertion professionnelle ne semblent pas immédiatement visibles quand nous regardons les trajectoires des jeunes. Le diplôme de master permet une garantie face au chômage et à l'instabilité de l'emploi. Néanmoins, des inégalités entre les formations ne permettent pas à tous les jeunes diplômés d'un master de s'intégrer parfaitement dans un emploi. Au-delà du simple fait de s'insérer, le processus d'insertion professionnelle appelle à la construction d'une identité professionnelle et l'intégration dans un emploi. Cette dernière fait l'objet de plusieurs recherches. Il est intéressant de voir que le monde des politiques publiques a su évoluer en ce sens pour essayer de capter les enjeux de la jeunesse. D'une part, il est important de revenir sur le fondement des politiques publiques de l'insertion et de l'emploi. D'un prisme social au développement économique, ces politiques ont connu des bifurcations nombreuses et ont participé pleinement dans la décentralisation des compétences étatiques. D'autre part, il paraît pertinent d'interroger la place du jeune dans son insertion professionnelle. L'autonomie, un concept bien flou, est un leit-motif pour de nombreuses instances afin de solutionner la question de l'insertion. Entre recul des instances publiques et accroissement de la place du jeune dans son insertion, il est nécessaire de faire un bilan. Enfin, la question de la mobilité évoquée à plusieurs reprises au travers de notre écrit apparaît comme une question de plus en plus centrale dans un ensemble de territoires reliés et aux besoins spécifiques leurs étant liés.

I. Le recul d'une réponse institutionnelle pour corriger ces inégalités territoriales

Les politiques publiques d'insertion professionnelle et d'emploi ont fait l'objet d'un historique riche et varié. De nombreux objectifs se sont développés face à des événements

économiques impactant principalement les jeunes. Pour répondre à ces défis, de nombreux acteurs ont émergé. La réponse institutionnelle a longtemps été vue comme la voie principale d'accompagnement des jeunes vers l'emploi. Dans un premier temps, il est important de regarder le développement ancien des politiques d'insertion et ses bifurcations dans le temps. Par la suite, il est aussi intéressant de regarder l'émergente territorialisation de ces actions publiques dans un contexte de décentralisation progressive. Enfin, cette réponse institutionnelle ne semble pas rester de marbre et connaît un recul dans ce combat de correction des inégalités territoriales.

A) Un développement ancien des politiques d'insertion pour répondre à l'exclusion et lutter contre le chômage des jeunes

L'insertion professionnelle des jeunes est un enjeu occupant une place importante dans notre société. Les travaux de recherche sur l'insertion professionnelle, de Vincens à Galmand, permettent d'entrevoir une proximité de ce processus avec une diversité d'insertion telle que l'insertion sociale. Cette proximité des dimensions de l'insertion fait écho à la multiplicité des objectifs des politiques de l'emploi et de l'insertion. De ce fait, les différents types d'insertion permettent de définir l'insertion d'un individu dans un environnement socio-économique territorialisé. De plus, cette définition vient souligner un caractère complémentaire et causal des différentes insertions. L'insertion sociale comme l'accès au logement peut parfois empêcher l'insertion professionnelle d'un individu, et inversement.

L'insertion professionnelle est souvent conjuguée avec l'emploi des jeunes et leur situation sur le marché du travail. Pour cela, il faut aborder l'insertion professionnelle faisant l'objet de nombreuses politiques sociales. Dans un premier temps, notamment au début des années 40, les politiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle étaient tournées vers un objectif précis : l'insertion sociale de la population. Ici, c'est l'idée que les acteurs cherchent à lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté de sa population. Ces politiques de l'emploi et de l'insertion professionnelle ont pour finalités une variété d'objectifs qui ont su évoluer à travers l'histoire et les mutations de notre société, de l'économie. Les années 60 marquent un premier tournant de ces politiques. L'objectif tend à développer des dispositifs et un accompagnement sur l'insertion des jeunes par le biais de l'orientation professionnelle. Cette orientation professionnelle sera davantage développée par l'apparition de nombreux organes et institutions. De plus, des obligations seront fixées pour chaque jeune comme un bilan d'orientation à certains niveaux de leur parcours. Toutefois, les années 60 sont marquées par l'intégration

d'une nouvelle notion devenant peu à peu un objectif de premier rang : la réinsertion. C'est durant ces années que les politiques publiques cherchent à accompagner les jeunes faisant face à une situation d'inactivité ou de chômage vers un retour à l'emploi. Cette notion apparue plus tard s'explique par un contexte précis.

Durant la période des Trente Glorieuses puis des Vingt Piteuses, la France connaît un accroissement du chômage au sein de sa population active. Les principaux chiffres et constats des économistes permettent de souligner un contexte économique inédit. La population des jeunes se retrouve à être la plus lourdement impactée par la conjoncture économique. Face à ces nouvelles situations de précarisation et d'instabilité, un débat naquit faisant évoluer les perspectives sur la question de l'emploi des jeunes. De manière plus juste, il faudrait dire que le débat s'est déplacé sur les rapports qu'avaient les jeunes avec leurs instances scolaires et universitaires. A la suite d'un regard élargi des politiques de l'insertion, une redéfinition de ces dernières s'est opérée afin de parvenir à répondre à un nouvel objectif. L'idée est de ne plus forcément lutter contre l'exclusion et la pauvreté au sein du pays mais de permettre aux individus de s'insérer ou de se réinsérer sur le marché du travail. L'objectif s'accompagne notamment de penser à lutter contre l'instabilité et la précarité de l'emploi.

Avec le développement d'une logique de décroisement dans les années 80-90, ces politiques sociales dont celles sur l'insertion des jeunes bifurquent d'un enjeu social à une réponse plus globale. A partir de ce moment, nous pouvons observer une double dynamique des politiques d'insertion. D'une part, la majorité des dispositifs prennent comme base le revenu du jeune inscrit dans un système d'aides. D'autre part, les politiques de l'insertion vont pleinement chercher à agir sur les barrières et l'accès au monde du travail.

A partir des années 80, plusieurs mesures d'insertion vont être développées pour répondre aux besoins de lutte contre le chômage. En partant de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) en 1984 qui venait apporter un soutien aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'aide au chômage, il faudra attendre 1988 avec la création du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), outil garantissant l'insertion des individus en fonction de conditions précises. Une part de ces dispositifs viendront à disparaître tandis que d'autres évolueront comme pour le RMI devenu le Revenu de Solidarité Active (RSA) aujourd'hui. Cependant, il faut souligner un aspect important de ces politiques et dispositifs : ils concernent majoritairement une population âgée de plus de 25 ans laissant sur le côté une partie des jeunes. Il sera possible de voir un horizon dans lequel les jeunes deviennent peu à peu un public ciblé par ces politiques. Il faudra, notamment, attendre le début des années 2010 pour voir l'élargissement du RSA à une

population plus jeune ou l'apparition d'une prime d'activité portant une aide à tout travailleur âgé de 18 et plus.

De cette historique des dispositifs et politiques de l'insertion des individus, il est important de distinguer les deux politiques souvent confondus : la politique d'insertion et la politique d'emploi. La première s'établit, comme précédemment cité, sur une double dynamique mais se tourne également vers un objectif concret : l'insertion de l'individu dans la société et dans une activité économique. La seconde s'intéresse davantage, comme le définissait Gautier, à l'ensemble des interventions étatiques, publiques pour répondre aux déséquilibres du marché du travail. Ainsi, les politiques de l'emploi ont pour principalement pour effet d'agir sur le fonctionnement et les mécanismes du marché du travail. De cette distinction, nous pouvons appuyer que ce dossier ne prendra pas en compte les politiques de l'emploi. Rester uniquement sur les politiques de l'insertion au sens large, n'est pas suffisant. Ici, nous portons notre intérêt sur les politiques d'insertion qui ont pour vocation à l'intégration d'un individu, d'un jeune au sein d'un milieu professionnel et pas forcément dans l'accès à des droits, ou à un logement. Cependant, il faut rappeler que l'insertion professionnelle peut impacter l'ensemble des insertions, de l'accès à des dispositifs ou droits. Tout comme, l'absence de droit ou de moyens liés à ces insertions ou dispositifs peuvent compliquer l'insertion professionnelle du jeune.

Les politiques d'insertion professionnelle envers les jeunes s'inscrivent dans la même dynamique que celle des politiques d'insertion et d'emploi. Entre 1975 et 2000, les politiques d'insertion professionnelle des jeunes sont tournées vers un objectif : contrer la montée du chômage au sein du public. Par exemple, en 1977, il est élaboré le premier pacte national pour l'emploi des jeunes. Ce pacte permet alors l'exonération des entreprises des charges patronales pour l'emploi d'un jeune de moins de 25 ans. De ces premières pierres, le début des années 80 est marqué par une multitude de rapports témoignant d'une situation compliquée pour les jeunes sur le marché du travail. De ces constats, de nouvelles politiques se mettent en place en y intégrant plusieurs chantiers : refonte du système de formation professionnelle et action sur le développement de l'enseignement supérieur. Cette période marque une nouveauté dans cet historique : aux acteurs de l'orientation professionnelle viennent s'y ajouter de nouveaux agents tels que les Missions Locales et les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO). Les années suivantes de nombreux dispositifs et d'actions vont naître. Le but est d'aider cette jeunesse à s'insérer tout en apportant une sécurité économique. Jusqu'aux années 2000, cette dynamique s'accélère. Puis arrivé au XXIème siècle, un tournant est marqué car les

politiques de l'insertion professionnelle ne sont plus pensées dans une logique de lutter contre le chômage des jeunes. Elles s'articulent dans l'objectif de permettre au jeune le développement de son autonomie financière

Le début des années 2000 est marqué par cette volonté ; qui sera ensuite inscrite dans la loi. Il est possible de voir émerger le développement de plans de cohésion sociale et d'insertion des jeunes. Ces plans s'inscrivent alors dans une refonte des compétences et des politiques dans leur globalité. Ici, les régions se voient attribuer de nouvelles compétences en matière d'insertion professionnelle et participent pleinement à la redynamisation de l'emploi des jeunes. Autre tournant important pour notre étude, c'est la création des Bureaux d'Aides à l'Insertion Professionnelle au sein des universités françaises en 2008. Cette création, s'ajoutant aux services d'orientation avant de fusionner, démontre le rôle croissant des universités dans l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Cette dynamique se maintient avec la mise en place du plan "Agir pour la jeunesse" de 2009 qui implique la mise en œuvre de plateformes régionales permettant de s'informer sur les formations, sur les modules d'alternance et de récolter des données sur l'insertion professionnelle des jeunes. A partir de ce moment, les CARIF-OREF auront une place prépondérante dans l'étude du tissu économique, d'emploi du territoire en faisant du lien avec l'offre de formation et en ciblant parfois le public jeune. De plus, les années 2010 s'enregistrent dans cette continuité avec le développement des contrats d'engagement jeunes en 2013. Il faudra attendre 2017-2018 pour voir émerger de nouveaux dispositifs et de nouveaux objectifs. D'une part, en 2017 et 2018 ce sont les années du développement d'une toute nouvelle approche se basant essentiellement sur les compétences des jeunes au sein des formations et également sur leur professionnalisation. D'autre part, les universités sont tenues d'élaborer des suivis de leurs diplômés. A l'échelle nationale, de nouveaux dispositifs se mettent également en place comme la garantie jeune devant le contrat d'engagement jeune, l'élaboration de deux plateformes : "1 jeune, 1 solution", "1 jeune, 1 mentor".

Ces dernières années sont également marquées par la prise en compte du retard de la formation. Tous les jeunes ne disposent pas de la même temporalité d'insertion et les pouvoirs publics comprennent petit à petit qu'il n'est plus question d'accompagner le jeune dans l'accès à l'emploi mais dans sa trajectoire professionnelle. Cependant, il paraît de plus en plus complexe d'accompagner un jeune dans tous les domaines de son cheminement de vie. Plusieurs problématiques et besoins viennent à s'y mêler : le logement, la mobilité du jeune ou bien les aides financières lors de ces études. De plus, de nouveaux dispositifs ont su émerger

tel que les formations en alternance. Ces dernières ont pris une place prépondérante dans les formations de master en Bretagne. Ce modèle proposant un enchevêtrement entre cours et monde professionnelle opéré par France Compétences et géré par la région Bretagne représente un moyen durable de lutter contre les difficultés de maintien dans les formations. En outre, elle permet également une possibilité d'accès à l'emploi sous forme de continuité. Enfin, il est également important de rappeler un autre aspect des politiques de l'emploi. Depuis la fin du RMI, l'enjeu des politiques de l'insertion ne se tournent plus vers l'exclusion des jeunes dans la société mais un concept de ré affiliation sociale. L'emploi n'est plus vu comme un moyen de lutter contre une forme d'exclusion mais agit en premier rang d'un attachement à la société même si le jeune connaît une situation de précarité. Cet objectif peut se comparer à celui rechercher par de nombreux territoires : l'attachement à ces derniers. Il est intéressant de questionner l'émergence d'un tel enjeu avec une potentielle territorialisation de l'action publique en matière d'insertion professionnelle.

B) Le territoire, acteur émergent et limité dans les dispositifs d'insertion professionnelle

L'historique des politiques publiques sur l'insertion professionnelle des jeunes a su prendre une diversité de chemin. Les bifurcations entreprises, autant dans les dispositifs que sur les enjeux, se sont adaptées aux crises et aux évolutions de la conjoncture économique. Dans ces dernières, nous y retrouvons un nouvel acteur émergent : le territoire. Le premier constat fait par de nombreux chercheurs à l'aube des années 2000 s'appuie sur une progressive modification d'échelle. Dans ce cas, les politiques de l'insertion professionnelle des jeunes commencent à s'inscrire dans une organisation multiscale où les mesures nationales encadrent l'insertion des jeunes les plus diplômés et les dispositifs locaux tentent d'accompagner les jeunes les moins diplômés ou sortis du système.

En partant des premiers dispositifs mis en place dans un cadre davantage national, l'Etat s'est configuré comme premier intervenant et acteur principal des politiques économiques et structurelles. Le passage d'un état régalien à un état providence a mis en exergue l'émergence des politiques sociales et de la budgétisation des besoins sociaux. Néanmoins, l'Etat n'est pas le seul à avoir pris une place prépondérante sur le thème de l'insertion professionnelle à travers les années. Les territoires qu'ils soient régionaux, départements ont également pris une place

dans ces politiques. De plus, les institutions de formation telles que les universités ont su investir un rôle dans la gestion des dispositifs d'insertion professionnelle.

Pour expliquer l'émergence du territorial dans les questions d'emploi et d'insertion professionnelle, il est important de revenir sur les prémices de la décentralisation et de la déconcentration du pouvoir national français. La décentralisation, par ses lois de 1982, a permis la redéfinition des compétences de l'Etat à plusieurs échelles. Ce processus s'est également accompagné d'une volonté forte de redéploiement de l'Etat dans un contexte où les territoires font l'objet leurs étant spécifiques. La décentralisation de l'Etat prend alors 3 dimensions : institutionnelle, culturelle et économique. La première aborde le fait que l'Etat redessine un schéma de responsabilités et de compétences pouvant être gardées par les institutions à l'échelle nationale, confiées aux territoires ou partagées à toutes les échelles. La seconde dimension aborde davantage la diversité des approches mise en œuvre dans cette décentralisation. Enfin, la dimension économique fait référence à la prise en compte des spécificités territoriales. Ces dernières sont l'un des enjeux moteurs de la progressive décentralisation avec la lourdeur administrative et la difficulté d'approcher les populations les plus éloignées.

Au-delà de ces lois, l'émergence du territoire comme acteur apparaît également dans une nouvelle manière de penser : « agir et penser local ». Les politiques d'insertion professionnelle viennent alors à se placer au centre des dispositifs où la collaboration se veut étroite. Plusieurs exemples peuvent être cités comme les territoires Zéro Chômeur ou bien le développement du consortium des services publics de l'emploi et de l'insertion professionnelle en Bretagne. Cette nouvelle articulation se veut de prendre en compte les acteurs socio-économiques dont les entreprises et associations. L'intégration d'un ensemble d'acteurs à ces dispositifs traduit une volonté de réunir l'ensemble des acteurs territoriaux pour l'insertion des jeunes d'un territoire. Les politiques d'insertion professionnelle au sein d'un territoire ont pu être repensées et réajustées par toutes les parties prenantes. Pour parvenir à cette coordination, deux discours ont su appuyer cette volonté de l'intervention du territoire. D'une part, il est plus que nécessaire que les acteurs du territoire se mobilisent sur le sujet. Sans eux, il est impossible de pouvoir apporter les moyens concrets à la réalisation des objectifs : lutter contre le chômage, insérer un jeune en adéquation avec sa formation. Cette mobilisation se fait au sein même des universités bretonnes qui tentent de plus en plus à intégrer des acteurs du monde socio-économique durant des modules proposés en formation de master ou au sein même des conseils décisionnels. D'autre part, le discours tend vers une volonté de développement d'une école locale. Le modèle scolaire

a souvent été conçu comme une forme unique à travers tout le territoire français. Toutefois, les territoires tendent à développer une école plus proche des spécificités du territoire. Nous pouvons prendre l'exemple des écoles Diwan qui inscrivent un enseignement scolaire continu en Breton afin de préserver la langue ancestrale de la région. Mais, cette logique poursuit la continuité dans laquelle il faut adapter le système éducatif ou universitaire aux attentes mouvantes du marché du travail.

De plus, les politiques publiques en matière d'emploi et d'insertion professionnelles s'organisent autour d'objectifs clairs : un développement de l'emploi s'intégrant dans des secteurs d'activités clés du territoire, l'apprentissage de compétences attendus par des professions et l'accès stable à l'emploi. Tous ces enjeux ont pour objectif de permettre aux jeunes de se saisir de leur perspective de carrière et d'acquérir des droits. Or, ces politiques souvent construites à l'échelle nationale ont dû s'adapter progressivement à tous les territoires. Nous pouvons prendre le cas de l'orientation. Les politiques en la matière font l'objet d'un suivi national mais s'articule à l'échelle régionale. Entre les régions, l'offre de services d'orientation diffère et l'accompagnement n'est pas le même. En outre, d'autres objectifs sont venus s'implémenter aux premiers jalons de l'intervention publique en matière d'emploi. La sécurisation des parcours professionnels et la compétitivité des entreprises sont deux objectifs parfois contradictoires dont l'ambition est d'essayer de les faire coexister.

Les collectivités territoriales, telles que le département ou la région, ont pris une place importante dans la gestion de ces objectifs à travers des dispositifs ou des actions. Le département semble avoir pris la place la plus conséquente étant donné qu'il s'agit de l'échelle de référence en ce qui concerne l'emploi et l'insertion des jeunes diplômés. Néanmoins, il est possible de nuancer en prenant en compte le fait que les trajectoires universitaires et le suivi de ces dernières se font par le rectorat en lien avec les universités et la région. Principalement, nous expliquons l'attribution de ce rôle de « référent » au département par le fait que la majorité des dispositifs (Territoires Zéro Chômeurs, SPIE) vont être accompagné par ces collectivités territoriales. Toutefois, les communes et intercommunalités vont grandement y participer lors de ces dernières années. Une contribution grandissante au sein des missions du département qui a la charge de constituer un schéma directeur de l'emploi et de l'insertion. Au sein de ce dernier, plusieurs objectifs et dispositifs peuvent y être inscrits pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

A une plus large échelle, les régions établissent également un plan de cohésion social prenant en compte plusieurs domaines des politiques sociales dont l'insertion professionnelle des jeunes. De plus, le plan de cohésion social breton s'intéresse à prendre en compte les relations entre les universités et les acteurs professionnels. Les régions vont également avoir la compétence sur la gestion des flux au sein des universités, sur l'accompagnement des universités ou bien sur les financements d'alternance. La région Bretagne tend également à assumer sa place centrale dans l'intervention publique. Le service public d'insertion et d'emploi n'a pas suivi la même destinée que ces homologues. La régionalisation de ce dernier s'accompagne également d'un accompagnement unique étant donné que la seule académie de la région est Rennes. Cependant, comme nous l'avons évoqué lors du deuxième chapitre, cela n'empêche pas l'existence de disparités au sein du territoire.

Au-delà des collectivités territoriales, la participation croissante des universités dans l'insertion professionnelle de leurs diplômés se fait ressentir. Elles ont lancé un travail de collaboration important avec les acteurs du tissu économique et les institutions. Depuis la loi pour la Liberté et la Responsabilité des Universités (LRU) de 2007, les universités ont acquis une plus grande autonomie de gestion budgétaire et d'accompagnement de leurs étudiants. Les universités ont suivi une trajectoire similaire à celle observée lors de la décentralisation. Cette participation universitaire s'explique de l'intérêt porté au territoire de l'établissement d'enseignement supérieur. Derrière cet enjeu de rendre attractif le territoire où se trouve l'université pour permettre également à cette dernière de rayonner, les universités vont tenter d'adapter leur offre de formation et les dispositifs d'accompagnement pour permettre de rentrer en adéquation avec les attentes du marché local. Plusieurs exemples peuvent alors être pris comme le développement de l'UFR sur les questions maritimes à l'UBO ou bien le développement de spécialisation sur l'agroalimentaire à Rennes 1. Enfin, il faut également observer le développement d'institutions ou de programmes. Néanmoins, le territoire prenant une place plus émergente pourrait montrer un recul progressif de l'Etat sur les questions de l'emploi.

C) Une réponse institutionnelle, des pouvoirs publics et des universités, de plus en plus marginale

Considérer le territoire comme acteur émergent des politiques de l'insertion professionnelle revient à questionner la place de l'Etat central dans ces dispositifs et actions. L'intervention de

l'Etat a fait l'objet de nombreuses approches. De Keynes aux rapports parlementaires, la place de l'Etat dans l'action publique a sans cesse fait l'objet de critiques et de demandes. Un constat est certain : l'intervention de l'Etat, reculé au profit d'une place prépondérante pour les territoires. En réalité, l'Etat reste toujours présent dans la majorité des dispositifs en place, notamment par l'intermédiaire de ses services sur les territoires. Néanmoins, cette place grandissante des territoires dans la gestion de l'insertion professionnelle des jeunes, présenté précédemment, démontre une forme de recul de l'Etat central. De plus, il faut souligner le fait que ce recul est disparate en fonction des domaines d'intervention. Les dépenses publiques des dernières années montrent une importante d'action des pouvoirs publics sur les questions de l'emploi. Cela s'explique principalement par le passage de l'Etat régalien à cet Etat providence. Toutefois, ces dépenses n'évoluent pas de la même manière en fonction du domaine. Dans les financements destinés aux universités, la majorité du financement permet à ces dernières de faire fonctionner l'établissement, de maintenir leur formation et de rémunérer leurs salariés. Les dispositifs d'insertion professionnelle apparaissent qu'au second plan dans ce cas. Les collectivités territoriales prennent également cette place importante de financeurs de l'action universitaire sur des perspectives de formation et surtout de recherche. Pour comprendre ces mécanismes d'intervention des acteurs publics, il est nécessaire d'en revenir aux fondements de leur intervention.

Les fondements de l'intervention publique en matière d'emploi et d'insertion professionnelle ont fait l'objet de plusieurs études. Vincens (1997) et Galland (2015) ont traité les raisons pour lesquelles les acteurs publics ont agi en ce sens. D'une part, il a une volonté pour ces acteurs d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. Cette volonté prend ses sources dans le fait que les acteurs cherchent à répondre à des enjeux économiques : attractivité du territoire, lutte contre le chômage, etc... D'autre part, il y a aussi des préoccupations pouvant émerger de données ou de retours. Ces préoccupations des acteurs publics doivent trouver des réponses. L'intervention se justifie alors d'une volonté initiale ou d'une réponse à des problématiques observées. Néanmoins, il est également important de comprendre les raisons pour lesquelles, les collectivités territoriales sont devenues des actrices à part entière. D'une part, il existe un choix, celui de déléguer les compétences et les missions aux collectivités territoriales. D'autre part, il s'est manifesté une forme de légitimité des collectivités avec le processus de décentralisation. Cependant, cette intervention territoriale ne semble pas si marquée. Nous pouvons observer que les actions mises en place par ces acteurs sont fortement limitées par des enjeux financiers et politiques. Les financements des différentes

collectivités territoriales ne suivent pas forcément, empêchant ces dernières à mener davantage de dispositifs sur l'emploi des jeunes diplômés de master. Il est possible pour une collectivité territoriale d'être opposer à la majorité présidentielle et d'installer un contre-pouvoir contre-productif. De plus, il est possible de rattacher ces observations à trois temps de l'intervention publique, Bourgeois et Berthet (2014) explique que l'intervention publique a su évoluer notamment à travers trois temps. Dans un premier, l'Etat a cherché à monopoliser l'action publique durant les Trente Glorieuses. Puis, arrivé dans les années 70, il est possible d'observer une rupture menant à une progressive institutionnalisation des acteurs. Cette institutionnalisation permet également la création de nombreuses institutions ou opérateurs venant en soutien à l'action publique. Enfin après 2005, une nouvelle tendance apparaît où le développement des opérateurs prend une place plus grande dans l'action publique.

Cette évolution a été ressentie par un ensemble d'acteurs, notamment le parlement. Dans un rapport de 2020, le Sénat alerte sur « un recul de l'action étatique au plus près des populations ». Il souligne le développement de services publics sous forme de « services de guichet ». Le principal aspect de l'intervention étatique est considéré comme majoritairement régalien selon la haute chambre du parlement. Ces missions de nature régaliennes montrent une nouvelle conception de l'action publique. Le rapport déplore le recours aux agences, aux associations ou autres instances venant supplanter le rôle d'intervention de l'Etat. Cette mutation de l'action publique est principalement expliquée par les nombreux réaménagements des acteurs dont les collectivités territoriales. Cependant, ce réaménagement est également pointé du doigt. D'une part, il profite fortement aux régions. D'autre part, il pose la question d'une intervention utile de la part des départements, principaux acteurs sur les questions de l'emploi. De plus, nous pouvons confronter l'ensemble des rapports sur les bilans d'activités des instances Pôle Emploi, France Compétences ou France Stratégie. La majorité des points d'alerte montre une déconnexion de la coordination nationale avec les actions de terrain. D'ailleurs, ce point semble intéressant au fait qu'il soit à l'ordre du jour d'une prochaine réforme « France Travail ».

Au-delà de ces différents points soulevés, il faut aborder un nouveau concept qui semble défrayer les chroniques universitaires. Les universités sont au plein cœur de l'action publique concernant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master. Pour autant, la mission d'insertion professionnelle confiée aux universités semble être plus complexe à mettre en place. Avec l'arrivée du nouveau concept, celui du Nouveau Management Public (NMP), les universités disposeraient des raisons pour agir en conséquence. Le NMP est un modèle de

management se basant sur deux principes : l'efficacité et l'efficience. Soit, l'efficacité traite de la performance de parvenir à un objectif tandis que l'efficience regarde les résultats obtenus en fonction des coûts, de l'argent dépensé. Ce nouveau système de management, traité par Jacob et Genard (2011), se base principalement sur le secteur privé. Il s'inscrit dans une logique de décentralisation et de contractualisation. Dans ce contexte, il apparaît un paradigme de la performance jouant sur une logique de marché. Les deux chercheurs expliquent que cette logique marque les esprits, dans le sens où les universités ne semblent plus des institutions publiques mais des entreprises. Dans ce cas, il semble avoir un recul de l'action publique des universités sous un aspect symbolique de l'institution. D'ailleurs, ce nouveau modèle de management universitaire fait l'objet de nombreux débats sur une potentielle « privatisation de l'enseignement supérieur ».

En outre, un autre acteur souligne le recul progressif de l'intervention publique dans l'insertion professionnelle des jeunes : les associations. Simon Cottin-Marx (2019) traite de l'action des associations dans le secteur public. Tout d'abord, il est important de mentionner que les associations sont vues comme un « tiers secteur », ni du secteur privé, ni du secteur public. C'est possiblement de cette place ambivalente que Cottin-Marx (2019) part pour expliquer que les associations deviennent peu à peu des instruments des politiques publiques et du monde du travail. D'une part, les associations mettent en place des actions publiques souvent confondues à des actions de solidarités au premier regard, selon lui. D'autre part, les associations deviennent également un employeur important jouant alors d'un rôle plus que nécessaire dans l'insertion professionnelle des jeunes. Comme nous avons pu le voir avec les différentes enquêtes menées par les universités bretonnes, le « tiers secteur » associatif recrute un bon nombre d'étudiants en master.

De ce secteur mettant en place des dispositifs à recruter des jeunes, les universités ne restent pas en marge. Elles tentent d'accompagner leurs étudiants et d'adapter leur formation pour correspondre au mieux au tissu économique régionale. Cependant, l'université ne semble pas avoir fini avec son image très académique. Les instances universitaires doivent faire face à des problématiques concernant l'insertion professionnelle de leurs étudiants. Ces problèmes observés concernent une protection amoindrie du diplôme, selon Vimont relatant l'existence du déclassement et de la précarisation de l'emploi. Pour autant, les universités ont pour mission d'accompagner et d'orienter leurs étudiants depuis 1987 avec la loi Savary. Une mission réaffirmée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au début des années 2000 où l'insertion professionnelle a fait place comme mission à part entière. Toutefois, la

communauté universitaire ressent une défiance face au fait qu'il soit imposé aux universités d'être seules initiatrices de l'insertion professionnelle des étudiants (Crozet, 2021). Cette défiance prend source par le manque de financement des établissements dont il serait utile pour parvenir à la mission d'insertion professionnelle. En outre, le contrôle réalisé par le ministère représente une forme de « non-prise » en compte de ce besoin (Morgand, 2021). Enfin, la mission ne parvient pas à se mettre en place pour plusieurs raisons. La première semble être la méconnaissance des dispositifs existants à l'université, notamment l'existence des services d'orientation et d'insertion professionnelle. Puis, il paraît difficile pour les universités de créer une identité professionnelle (Rose, 2014) quand il s'agit de prendre en compte des compétences externes au système académique et la difficulté de consensus dans la construction des maquettes de formations, notamment entre les contraintes pédagogiques et les attentes socio-professionnelles. Dans un contexte où l'intervention de l'Etat central recule au profit des acteurs locaux, les universités tendent à prendre à cœur les missions d'insertion professionnelle bien qu'elles se retrouvent limitées dans leurs actions. Ces différentes problématiques de l'intervention publique n'est pas constaté. Elle doit mettre en avant une croissante autonomisation des jeunes diplômés qui sont aujourd'hui les principaux, pour ne pas dire les seuls, acteurs de leur insertion professionnelle.

II. Une autonomisation des jeunes diplômés devenue importante, réponse compensatrice face au manque d'accompagnement des institutions

Après l'étude d'un recul de l'action institutionnelle dans la gestion de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master, nous avons pu voir que les universités sont rentrées dans un état d'autonomie où elles sont livrées à une mission de suivre et d'accompagner ces jeunes vers l'emploi. Au-delà de cette croissante et difficile place tenue par les universités, ces anciens étudiants représentent, à l'heure tour, un nouvel acteur de leur insertion professionnelle. L'autonomisation est un processus dans lequel un individu, ici le jeune, doit mobiliser les compétences et les conditions de vie pour tendre vers une forme d'indépendante ou d'autonomie. Or, avec cette définition, l'objet d'étude ne paraît pas tout à fait clair étant donné que l'autonomie renvoie à une réalité différente que celle proposée par l'indépendance. Cependant, le processus d'autonomisation présente plusieurs perspectives de lectures. La première semble individuelle et concerne l'ensemble des compétences, des caractéristiques propres au jeune pour s'émanciper. Ensuite, nous pouvons voir l'autonomisation comme environnementale soit elle se situe dans des conditions propres à l'environnement social et économique. C'est dans cette seconde perspective que l'action institutionnelle porte un impact dans le processus. Enfin, ce processus est également organisationnel étant donné qu'il agit pleinement dans les relations dans l'entreprise. De plus, la question de l'autonomie au travail pour des emplois correspondant à un niveau master est un point important. L'autonomisation devient peu à peu un enjeu politique dans de nombreux domaines, dont celui de l'insertion professionnelle des jeunes, surtout pour des diplômés élevés. Il est important de comprendre cette place davantage autonome du jeune dans son insertion professionnelle. Tout d'abord, nous cherchons à comprendre comment se matérialise cette place autonome du jeune face aux défis que représente le monde de l'emploi. Ensuite, il est intéressant de regarder les moyens mis en place par ces jeunes pour s'insérer et la manière dont ils rendent compte d'une telle autonomisation. Enfin, ce processus va de pair avec des enjeux plus larges, notamment l'articulation entre les trajectoires des jeunes diplômés d'un master et l'adaptation des emplois au sein d'un tissu économique.

A) Une place davantage autonome expliquée par des transformations profondes de l'emploi, de l'accès à l'information et à l'offre de formation

L'autonomisation est enjeu politique et recherchée par bon nombre d'acteurs, dont les universités. Toutefois, est-il possible de parler d'autonomisation de manière libre dans cet écrit ? N'est-il pas plus pertinent de porter un regard sur les différents concepts qui pourraient se confondre dans notre analyse ? Elsa Ramos (2011) a longtemps étudié les liens entre indépendance, autonomie et entrée dans la vie adulte. Le premier concept aborde un état du jeune à un moment donné. L'indépendance n'est pas une question de processus mais plus d'une situation vécue par le jeune. D'une part, un jeune indépendant dispose des moyens nécessaires pour gérer sa vie. D'autre part, il aurait conscience de cette gestion indépendante par rapport à sa famille, à des institutions. L'autonomie, quant à elle, se définit comme l'idée construite par le jeune et pour le jeune dans laquelle il se fixe des règles de vie, soit ses propres de règles. Nous pouvons dire que l'autonomie c'est plus une capacité, celle de vivre pour soi et avec soi dans un environnement mouvant. L'approche paraît plus subjective que pour l'indépendance. Néanmoins, la prise en compte de sa capacité de vivre pour soi est devenu un enjeu important pour les jeunes. D'ailleurs, il est facilement rapproché la notion d'émancipation de la jeunesse dont Sarah El Hairy, secrétaire d'état à la jeunesse, aime bien le rappeler à chaque prise de parole témoignant d'une obsession pour cet objectif. Enfin, l'entrée dans l'âge adulte résulte davantage de l'acquis de statuts sociaux. Dans ce cas, l'entrée dans la vie active paraît plus comme une finalité qui serait permis par l'autonomie pouvant être observé dans un état d'indépendance. Toutefois, il n'est pas possible de répondre par cette dernière phrase. L'autonomisation du jeune varie en fonction du temps et de l'espace (Ramos, 2011). Nous pouvons l'expliquer par trois termes représentant cette forme d'autonomisation du jeune. En France, il y a une importance à « se placer » dans la société tandis qu'en Espagne, il s'agit de « s'installer ». Pour les pays nordiques, l'importance se porte plus sur « se trouver ». Soit, en Espagne, l'autonomisation se porte davantage sur la décohabitation de logement familial vers un logement indépendant. Du côté des pays nordiques, l'autonomie s'acquiert principalement dans un état d'indépendance tandis qu'en France, cette autonomie s'acquiert dans des relations de dépendances pouvant être multiples. Il sera important de revenir sur cette relation ambiguë notamment dans un contexte où l'autonomie au sein des entreprises et de l'emploi connaît un déclin ces dernières années (Granier, 2017).

La première des choses à mettre en évidence c'est que l'autonomisation des jeunes diplômés de master ne dépend pas uniquement des caractéristiques propres à ces derniers (Rose, 1998). Il y a un impact important des institutions (familial, scolaire, universitaire, d'expérience professionnelle, etc...) qui les accompagnent. Dans ce cas, il apparaît une forme

« d'organisation de la transition professionnelle » (Rose, 1998). Ce repère va de pair avec les approches déjà abordées de Vincens (1995) arborant les concepts d'extériorisation et d'intériorisation. L'autonomisation du jeune joue sur deux versants dans ce contexte. D'une part, les compétences et les caractéristiques propres aux jeunes représentent un premier versant. D'autre part, les relations tenues par le jeune avec des instances vont également avoir une place dans son développement de l'autonomie et l'insertion professionnelle. Cependant, ce deuxième aspect de l'autonomisation du jeune ne semble pas avoir un impact important en ce qui concerne notre public. Pour le dire autrement, il existerait un plus faible attachement aux universités des diplômés de master par rapport à des jeunes issus d'écoles ou de formations sélectives (Ciccheli, 2016). Tout comme, les jeunes diplômés de master seraient davantage attachés à leur université que des jeunes diplômés d'une licence, si nous suivons ce principe de sélection comme facteur de rattachement social à l'université.

Toutefois, il n'est pas possible de rester sur ces premières approches de l'autonomisation du jeune. Dans le contexte où il sort d'une formation de master, le diplôme leur confère une certaine stabilité et les enseignements, un apprentissage qui pourrait surpasser ce processus autonome. Néanmoins, l'autonomisation ne s'arrête pas à l'acquisition et la construction d'un ressenti par le jeune. Il s'agit d'une pluralité de dimensions pouvant être observées. D'une part, l'autonomisation est principalement monétaire. L'emploi du jeune représente un moyen de parvenir à cette autonomie monétaire et sortir du cadre d'aides institutionnelles ou parentales. D'autre part, cette autonomisation est également résidentielle, soit le fait d'obtenir une résidence propre à soi. Il faut rajouter que c'est dans cette résidence que les règles de vie conçues par le jeune vont se matérialiser et vont pouvoir se distinguer du foyer familial où la règle parentale est de primauté (Ramos, 2014). Enfin, l'autonomisation est aussi professionnelle et s'intègre dans le processus d'insertion professionnelle du jeune (Ciccheli, 2011). L'aspect professionnel de cette autonomisation renvoie automatiquement à la constitution et la visualisation de la trajectoire professionnelle par le jeune diplômé. Cependant, comme l'évoque Cécile Van de Velde (2007), il existe un « paradoxe » du jeune dans cette autonomisation. Nous pouvons l'observer dans le fait où le jeune va décohabiter très vite du foyer familial pour faire ces étudiants mais le processus n'est pas achevé. Or, il se manifeste un long chemin vers l'accès à l'indépendance pouvant être qualifié de « semi-dépendance » (Van de Velde, 2007). Dans ce cas, le jeune peut ressentir une autonomie croissante en ce qui le concerne mais n'apparaît pas indépendant au regard des autres acteurs menant à remettre en question l'autonomie du jeune

et à le réinsérer dans son processus d'autonomisation sous forme de contrôle social. Ce dernier peut alors être exercé par des acteurs institutionnels, les enseignants ou bien la famille.

Dans cette continuité, le processus d'autonomisation apparaît comme une logique ternaire (Van de Velde, 2007) se composant de trois temps : études, insertion professionnelle, vie active. Cette conception ternaire est fortement présente en France où l'insertion professionnelle du jeune est fortement influencée par les études entreprises et le premier emploi occupé. Et dans cette logique, il est possible d'évoquer les concepts de « Se placer » et « Se trouver ». Au départ, les choix inhérents aux études du jeune se font par le jeune mais en lien avec les institutions scolaires et universitaires. De plus, la famille prend également une place dans ces décisions d'orientation, notamment sur la proximité au foyer familial. Dans ces conditions, il semble y avoir une confrontation entre une logique de « se trouver » pour le jeune dans son orientation et une logique de « se placer » pour intégrer une formation en fonction des conseils reçus. A la suite, les études jouent un rôle de création de nouveaux liens sociaux pour le jeune. Ces derniers permettent aux jeunes de s'émanciper des attentes fixées par la famille ou les instances universitaires et scolaires. Dans ce cas-là, les jeunes commencent à découvrir une autonomisation croissante durant leurs études jusqu'à l'insertion professionnelle. Néanmoins, cette autonomisation croissante semble être limitée car le jeune dispose de revenus globalement faibles et qu'il existe un besoin de financement. C'est dans ces conditions que le jeune va s'inscrire dans la recherche d'un emploi comme finalité de l'autonomisation. Le but recherché est l'équilibre entre les ressources possédées et les dépenses à réaliser (Danic et Valdes, 2016).

Au-delà de ce concept ternaire pour affirmer une forme d'autonomisation du jeune, elle s'explique aussi à travers les représentations de l'insertion professionnelle faites par ces jeunes (Trottier, 1997). Quand nous évoquons ces représentations, il existe alors plusieurs clés de lecture. Dans un premier temps, l'instabilité de l'emploi est un indicateur de représentation de l'insertion professionnelle par le jeune. Le fait qu'il occupe ou non un emploi stable permet au jeune de s'identifier dans une autonomie. Au-delà de l'instabilité de l'emploi, nous pouvons identifier l'employabilité du jeune dans un emploi stable qui permet d'apprécier davantage la représentation du jeune. Autre indicateur, l'adéquation entre la formation et l'emploi occupé permet l'acquisition de compétences diverses pouvant attester d'une autonomisation du jeune. En outre, nous ajoutons la construction de l'identité socioprofessionnelle qu'elle soit pour soi ou pour une reconnaissance par les pairs. Elle peut être présentée comme un moyen de

représenter son insertion professionnelle pour le jeune. Les représentations de l'insertion professionnelle est un enjeu pour le jeune. Un enjeu proche du sujet de la construction du projet au cours des études. Toutefois, ces représentations et projets apparaissent très tôt comme un horizon lointain dans un contexte où l'université n'est pas structurante (Maunaye, 2013). Cela amène les jeunes à faire face à une dichotomie entre les réalités de l'emploi et la réalisation qu'ils ont d'eux. Soit, il est possible de le retranscrire dans une double logique : « se trouver » dans une réalisation de soi avec une autonomie ou « se placer » dans une logique de placement pour faire aux tensions observées lors de l'emploi. L'un des exemples sont les « projets boucliers » (Safarti, 2013) qui sont des projets construits par les jeunes pour éviter les situations de chômage et de dépendance par rapport à l'institution. Ce moyen de défense s'inscrit dans un plus large champ : les actions mises en place, par des moyens diversifiés, par les jeunes diplômés de master dans leur insertion.

B) Une autonomisation croissante, observable par les moyens alloués et les comportements adoptés

L'autonomisation croissante des jeunes diplômés de master dans leur insertion professionnelle est un objet d'étude très peu étudié. Cependant, les différents rapports du CEREQ et de la DARES montrent quelques précisions à ce sujet. Il existe une diversité de moyens mobilisés par les jeunes diplômés de master pour trouver un emploi et s'y insérer professionnellement. Dans la grande majorité de ces derniers, nous pouvons voir que les moyens sont propres à ces jeunes diplômés. Parmi les moyens observés, nous pouvons en proposer trois catégories distinctes : des moyens académiques, des moyens dits « spontanés » et des moyens relationnels ou sociaux.

Dans un premier temps, les moyens académiques sont l'ensemble des moyens provenant des formations de masters suivies et des dispositifs mis en place par l'université. Principalement, nous pouvons en citer deux : le stage et la formation en alternance. Le premier est un dispositif de professionnalisation basé sur l'expérience d'une situation professionnelle de quelques mois en entreprise. Le second est une articulation de la formation entre modules pédagogiques et emploi au sein d'un organisme. Le premier se distingue par le maintien du statut d'étudiant tandis que le deuxième joue davantage sur un statut ambigu d'étudiant-salarié n'ayant par exemple plus droits aux bourses sur critères sociaux. Ces deux dispositifs se sont

développés et sont devenus aujourd'hui une norme au sein des plaquettes de formation de master.

Pour les diplômés de master à l'UBO, le stage et l'alternance représentent respectivement 17% et 16% des moyens mobilisés par les jeunes diplômés. Ces dispositifs sont davantage mobilisés par les étudiants provenant de formations en STS et IAE où la présence du stage et de la formation en alternance reste assez importante. En réalité, l'alternance tout comme le stage représentent une ouverture vers des pistes d'emploi. Ils peuvent également permettre une continuité entre l'expérience professionnelle réalisée en cours d'études et le premier emploi occupé par les jeunes diplômés. Comme nous avons pu le voir à travers les trajectoires suivies, un des profils montre cette opportunité de continuité après son stage. Ce dernier permet de délivrer une expérience enrichissante pour le jeune, d'autant plus que la typologie de stage est variée. Le dispositif de professionnalisation permet également d'informer le jeune sur les potentiels emplois qu'il pourrait occuper tout en aidant à faire ses choix dans son orientation (Giret et Issehnane, 2012). Comme l'évoque un rapport du CEREQ, l'évolution du nombre de stage témoigne d'un emploi direct conséquent, soit 15% pour tous diplômés et ce pourcentage augmente de manière croissante en fonction de l'élévation de la diplomation. D'un autre côté, l'alternance est un dispositif permettant de faciliter l'insertion professionnelle du jeune. Soit, il s'agit souvent d'un dispositif « gagnant-gagnant » (Beaupère, Collet et Issehnane, 2017). Plusieurs rapports du CEREQ ou du SIES montrent justement une insertion plus rapide des publics d'alternants en master. Cette insertion professionnelle rapide s'accompagne généralement d'un salaire moyen plus important que pour les diplômés provenant d'une formation initiale. Néanmoins, ces derniers se retrouvent davantage dans des postes de cadres et des emplois stables. Ces moyens représentent une grande opportunité pour les jeunes diplômés mais ils peuvent rencontrer des limites. Ces dernières se situent en amont de l'insertion professionnelle, notamment lors de la recherche d'un organisme d'accueil pour les deux dispositifs.

En outre, les jeunes diplômés mobilisent également des moyens dits « spontanés ». Pour la cohorte de diplômés d'un master en 2019 à l'UBO, le premier moyen mobilisé est celui de la réponse aux annonces proposées par les entreprises, soit 36% des jeunes diplômés ont trouvé un emploi par ce moyen. Il y a également la possibilité pour ces jeunes de recourir à la candidature spontanée ou à une agence d'intérim. D'une part, les jeunes se déplacent et proposent leur force de travail auprès de l'organisme d'emploi. D'autre part, les jeunes se

tourment vers une agence d'intérim pour trouver un emploi rapidement et s'assurer d'une santé financière. Ces moyens sont très présents dans la majorité des formations en ALLSHS et Economie. De plus, ces moyens ont connu une importante croissance ces dernières années notamment avec l'émergence des réseaux sociaux professionnels, les sites d'offres d'emploi en ligne, les salons de recrutement virtuels, les forums de discussion ou encore les plateformes de mise en relation avec les entreprises. Dans cette logique, plusieurs dispositifs ont su prendre place dans l'environnement des plateformes numériques. D'une part, nous pouvons retrouver des plateformes institutionnelles comme « 1 jeune, 1 solution ». D'autre part, les actions publiques ont pu favoriser l'intervention des agents économiques autour de coordination pour assurer l'accompagnement dans l'insertion professionnelle du jeune. Par exemple, le soutien aux différents dispositifs de mentorat a permis à de nombreux acteurs de se réunir, dans un collectif mentorat, et apporter des projets au plus près du public. Ces moyens démontrent une autonomisation importante des jeunes dans les moyens mobilisés pour rechercher un emploi. Cette autonomisation croissante s'explique aussi par les transformations profondes de l'emploi et de l'accès à l'information. Avec l'essor des technologies de l'information et de la communication, les jeunes ont aujourd'hui une plus grande facilité à accéder à l'information sur les offres d'emploi et les entreprises, et à entrer en contact avec les recruteurs.

Enfin, les moyens sociaux ou relationnels représentent l'ensemble des situations où le jeune va mobiliser son réseau personnel ou professionnel pour rechercher un emploi ou constituer une activité (création d'entreprise, reprise d'entreprise, etc...). Au sein de la cohorte diplômée d'un master en 2019 à l'UBO, 8% des jeunes diplômés ont trouvé un emploi par le biais d'un réseau professionnel ou familial. Nous observons que 9% de cette cohorte ont été contacté par l'employeur de l'emploi qu'ils occupent à l'heure actuelle. Ces deux moyens semblent assez importants et revienne à aborder la question de l'intégration sociale. L'insertion professionnelle ne peut être penser sans l'insertion sociale car le jeune se doit de construire une identité professionnelle validée par ses pairs et interagir dans un nouvel environnement fourni en liens sociaux (Didier Demazières). Dans le cas de deux trajectoires suivies, le réseau social a été investi pour trouver leur emploi. D'une part, cela s'explique par une proximité ou une confiance avec l'employeur. D'autre part, il y a un effet de validation ou de considération apportée sous forme de témoignages ou conseils par le réseau proche. Il existe alors des liens forts représentant la forte proximité par exemple avec la famille et les amis, et les liens faibles concernant des relations plus occasionnels notamment avec des professionnels. Pour autant, les liens faibles sont une force jouant un rôle d'information et d'opportunité. De plus, les liens

faibles représentent souvent un plus large réseau et des opportunités plus diversifiées, utiles notamment dans la constitution d'une activité indépendante par le jeune (Granovetter).

Au-delà de ces différents moyens mobilisés par les jeunes, il est nécessaire de notifier une possible inégalité dans l'accès à ces derniers. Cette question de l'accès aux plateformes numériques, aux codes de l'emploi, aux dispositifs de professionnalisation ou à un réseau fait l'objet de nombreuses recherches et de nombreux objectifs pour les universités bretonnes. Au sein même de cette question s'y trouve une seconde : l'articulation de l'insertion professionnelle, de la formation avec les attentes et besoins du monde de l'emploi, du tissu économique dont la difficulté reste la captation de ces derniers.

C) Faire face aux obstacles provoqués par les inégalités territoriales, une nécessaire articulation des trajectoires professionnelles entre accompagnement et adaptation du tissu économique

Aux premiers abords, il paraît compliqué de fusionner le monde académique et le monde de l'emploi. D'autant plus qu'il ne s'agit pas de l'intention première de la réflexion autour de l'adéquation formation-emploi. Dans ce cas, il est intéressant de se demander les raisons pour lesquelles cette adéquation est réfléchie de nouveau aujourd'hui. Au-delà de cela, il est nécessaire de regarder les bases fondant cette analyse et les questions que cela pose par la suite. Cette adéquation entre l'emploi des jeunes et leur formation ne semble pas être la seule adéquation existante. Comme l'évoqué Demazières (2001), il existe un lien étroit entre insertion professionnelle et insertion sociale qui joue un rôle important sur le tissu économique. De ces analyses, des préconisations peuvent être définies. Avant d'aborder l'ensemble de ces points, il y a une parenthèse à fermer : l'adéquation formation-emploi est le moyen de dire moins d'autonomisation ?

À la suite de cette interrogation, il faut réaffirmer que l'autonomisation du jeune joue un rôle important, que cela soit dans la recherche de son emploi ou dans la représentation faite de sa formation. De ce constat, il est possible de dire qu'il y a potentiellement une déconnexion entre les deux. Dans le débat actuel de l'autonomisation du jeune, il est facile de voir émerger une opposition et une défense. D'une part, l'autonomisation du jeune est vue comme une négligence de l'impact des inégalités sociales sur le jeune. De plus, en fonction de certaines caractéristiques (sexe, origine sociale, lieu de résidence, etc...), il paraît plus difficile pour

certaines jeunes de rentrer dans ce processus d'autonomisation. Une critique davantage politique se porte sur le fait que le processus évoqué et en lien avec des politiques de flexibilité de l'emploi amenant précarisation de ce dernier. D'autre part, l'autonomisation est vue comme le moyen d'acquérir des compétences et de la confiance. En outre, ce processus permet aux jeunes de développer des aptitudes pour s'adapter à ses besoins et aux mutations de la société. Cependant, il est important de noter que la compréhension du sujet pourrait être davantage développée. Ici, il est question de comprendre rapidement le débat pour déboucher vers la question de l'adéquation formation-emploi. Entre autres, il s'agit de voir que l'autonomisation des jeunes est inégale et qu'elle peut provoquer des difficultés dans l'accès à l'emploi. Dans ce cas, il est important d'accompagner les jeunes dans la représentation de leur formation pour parvenir au mieux à comprendre les attentes d'un emploi.

L'adéquation emploi-formation est un concept émergent venant questionner le rapport des compétences acquises en formation avec les attendus de l'emploi. Ce concept est remis sur le devant de la scène car le contexte de l'emploi en France a connu plusieurs dégradations (chômage chez les jeunes, déclassement important, etc...). Les transformations de l'emploi et des tissus économiques, comme celui de la Bretagne, ont joué sur la relation. De ces circonstances, il y a une nécessité pour bon nombre d'acteurs de repenser l'adaptation entre les deux composantes. Aujourd'hui, il n'est plus question de jouer sur un rôle de la formation comme une certification offrant un signal (Werquin, 1995). Soit, le diplôme ne permet plus de certifier un niveau de formation pour un emploi donné. Ce problème soulevé va de pair avec un ressenti de plus en plus présent et déjà abordé : le déclassement. C'est d'ailleurs, Camille Peugny (2015) qui préconise de repenser l'adéquation entre la formation et l'emploi pour résoudre le problème du déclassement.

En partant des approches économiques, l'adéquation formation-emploi transmute une importance dans l'investissement des pouvoirs publics dans la formation tout en prenant en compte les besoins du tissu économique (Heckman, 2000). Des travaux de Heckman comme premier jalon sur le sujet, il existe une diversité d'approches émergentes et récentes. Néanmoins, il est possible de porter un regard sur plusieurs préconisations en faveur de cette adéquation emploi-formation. L'une des premières préconisations est le développement de l'évaluation ou du bilan de compétences au cours des formations. Ces dernières peuvent s'investir d'une mission de capitalisation des compétences pour permettre une retranscription plus aisée par le jeune (Perrenoud, 2011). Une autre préconisation envisagée est le

développement de l'orientation au sein des différents parcours de formation. Au sein de l'enseignement supérieur français, les temps d'orientation sont très faibles ou optionnels aux connaissances d'un service d'orientation presque inexistant pour les jeunes. Dans ce cas, il peut être préconisé la mise en place de temps d'orientation ou d'information sur les emplois et qualifications au cours du master. Néanmoins, il est important d'identifier les pénuries de compétences et les tensions sur le monde de l'emploi avant d'informer (Capelli, 2020). Pour plusieurs acteurs syndicaux, il est proposé de garantir le nombre et les conditions de stage pour permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un apport de compétences complémentaires à la formation. En outre, l'élargissement du modèle de formation en alternance peut être préconisé pour permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un rythme, d'un apprentissage de compétences professionnelles en continue (Dubet, 2019). Enfin, l'adéquation formation-emploi peut s'assurer en intégrant les acteurs du monde socio-économique dans les modules de formation. A la mode dans les parcours de master, poursuivre cette intégration de professionnels dans des modules pédagogiques se préconise davantage par de nombreux auteurs ou acteurs (Meirieu, 2019).

Au-delà de l'adage formation-emploi, il ne paraît pas évident de qualifier l'insertion professionnelle par l'unique adéquation entre les compétences acquises durant la formation et l'emploi occupé. La question de l'insertion sociale sous-tend à avoir des impacts sur l'insertion professionnelle du jeune. Nous pouvons penser au sujet du logement ou de la résidence comme vecteur de choix dans l'insertion professionnelle du jeune. Le logement est l'un des nombreux besoins sociaux en tension et un facteur d'intégration pour le public « jeune », selon l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Les problématiques inhérentes au logement concernent principalement le fait que les jeunes diplômés de master restent un public fragile faisant face à un contexte de mobilité géographique et de transitions de situation (Meunier, 2019). Plusieurs solutions semblent se présenter entre l'augmentation du nombre de logements destinés aux jeunes, l'accompagnement dans la recherche de logement ou la mise en place d'aides financières. En ce sens, la région Bretagne a développé une seconde aide, venant en supplément de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), pour aider les jeunes à trouver un logement et le financer sur les premières années d'emplois. Le logement représente alors une forme de sécurisation du parcours pour le jeune (Meunier, 2019). Néanmoins, cette question du logement des diplômés en insertion est souvent non-prise en compte par le territoire. Cela s'explique par le maintien d'un défi sur le sujet de l'emploi du public étudié : l'adaptation et l'intégration du tissu économique dans la formation de ces jeunes.

Sur ce sujet de l'intégration des acteurs du tissu économique, les universités ont su s'en saisir pour répondre à ce besoin d'adéquation formation-emploi. Cependant, plusieurs études, dont celles de Blanchard (2020) montrent des disparités en fonction des universités. Il semble exister une intégration à géométrie variable des acteurs économiques. Cette dernière peut prendre plusieurs formes. D'une part, elle peut se réaliser, comme évoquer précédemment, par l'intermédiaire de modules pédagogiques. D'autre part, il est parfois choisi d'intégrer des acteurs économiques, de manière disparate, dans les instances décisionnelles et consultatives des universités. Au sein des instances de l'UBO, il est possible de voir des acteurs comme le CESER, la métropole, le département, la région, intégrés à plusieurs strates de décision. En effet, il s'agit davantage de personnalités extérieures que d'acteurs du monde économique. Pour le cas des universités rennaises, il est possible de voir que des places réservées pour les acteurs du monde économique sont prévues au sein des instances décisionnelles. Devenue une forte sollicitation par les réformes et les incitations du ministère, l'intégration de ces acteurs représentent un enjeu pour les universités. Elle permet la facilité de mise en place de passerelles entre la formation et les dispositifs de professionnalisation (stage, alternance). Cela peut éventuellement ouvrir à des financements externes ou à un élargissement du réseau de connaissances professionnelles. Néanmoins, cette intégration peut être une source de tension, notamment si nous abordons les caractéristiques des personnes à intégrer. L'intégration devrait profiter principalement à des acteurs locaux et sensibles à la question de la formation, non à certains types d'acteurs (Blanchard, 2020). Face à ce défi d'arbitrage, il est parfois nécessaire d'ouvrir la construction des plaquettes aux propositions du réseau professionnel proche de la formation concernée. L'intégration renvoie souvent à une notion de proximité entre l'équipe pédagogique et les acteurs économiques (Blanchard, 2020). Au-delà de cette intégration, la notion de proximité aborde également un autre sujet en lien avec l'adaptation formation-emploi : la mobilité du jeune à l'issue de sa diplomation.

III. L'autonomisation laissant place à une multiplicité de choix dans l'insertion professionnelle du jeune : une mobilité plurielle

De nos jours, la mobilité géographique est devenue un champ d'études autant qu'elle est présente dans la société et à travers les phases de la vie. Les jeunes sont concernés par cette mobilité que cela soit lors de leurs études ou bien dans l'entrée dans la vie active. Selon un rapport de l'INJEP, les jeunes représentent la population la plus mobile. Néanmoins, mentionner la mobilité ne permet pas d'apprécier concrètement ce qui est sous-entendu à travers ce simple mot. La mobilité est un concept complexe et à la fois pluridimensionnel qui n'aurait pas de finalité en soi (Massot, 2013). Soit, la mobilité ne représentant pas un objectif pour le jeune mais plutôt une manière de parvenir à l'objectif fixé. Dans notre cas, la mobilité dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master se définit comme le moyen de migrer d'un territoire à un autre pour trouver un emploi et s'y insérer dans des conditions favorables. Néanmoins, il est possible de d'ouvrir la lecture faite du concept de mobilité sur plusieurs pans. D'une part, la mobilité se traduit comme une aptitude du jeune, soit la possibilité pour ce dernier de se déplacer en fonction de ressources à sa disposition. D'autre part, la mobilité est véhiculée comme un moyen pour rechercher un emploi par exemple. Enfin, la mobilité peut s'afférer à une forme d'utilité, ce qui renvoie à une approche davantage économique. De plus, aujourd'hui, la mobilité est considérée comme vecteur d'intégration et de cohésion sociale (Massot, 2013), soit la mobilité revêt d'un caractère socialisé. De ce dernier, il sera intéressant de porter notre regard sur la définition des stratégies des jeunes diplômés entre un choix de proximité ou de mobilité. Ensuite, il sera important de mettre en lien cette mobilité des jeunes diplômés avec l'attractivité des territoires. Enfin, la mobilité des jeunes diplômés de master et leur attrait pour certains territoires pourraient révéler l'existence de disparités propres à ces espaces. Dans ce cas, il sera intéressant d'interroger la relation révélatrice entre mobilité du jeune et inégalités territoriales de son insertion professionnelle.

A) Les jeunes diplômés de master s'inscrivent dans une stratégie entre la proximité et la mobilité

Avant de pouvoir étudier les différentes stratégies de mobilité et de proximité entreprises par les jeunes diplômés durant leur insertion professionnelle, il est important d'esquisser un état des lieux de la mobilité académique et professionnelle de ce public en Bretagne. Premièrement la mobilité académique, soit la mobilité au cours des études, représente un facteur important

sur la poursuite des études et une ultérieure mobilité professionnelle. En 2017, près d'un tiers des étudiants connaissent une mobilité académique. Cette dernière varie en fonction du diplôme le plus récent acquis par le jeune. Pour le public des bacs +4 et bac +5, il s'agit près d'un étudiant sur 2 qui rentre dans une mobilité académique sur la même année de sa diplomation. De nos jours, si les migrations étudiantes connaissent une augmentation importante, cela est fortement permis par le développement d'aides comme les bourses de mobilité « Parcours'sup » et « Master ». Il a été observé que la mobilité académique aide les jeunes à être davantage mobile tout au long de leur vie, notamment l'or de potentiel mobilités professionnelles (Venet, 2017). Ces mobilités académiques s'inscrivent alors dans une stratégie où les jeunes étudiants visent des territoires ou des bassins d'emploi actifs et où il existe une offre de formation répondant de manière plus adaptée à leurs besoins.

La mobilité professionnelle a fait l'objet d'études concernant autant de nombreux économistes que de sociologues. En outre, des institutions comme le CEREQ ou la DARES ont également porté leur regard sur les facteurs et les conséquences d'une telle mobilité, notamment quand elle concerne un public jeune sortant du système éducatif. Les premières observations montrent que la mobilité professionnelle augmente avec le niveau de qualification. Soit sur la cohorte des diplômés de 2017, tout diplôme confondu, plus d'un tiers ont connu une mobilité professionnelle durant leur insertion vers l'emploi. Cette dernière c'est dirigé massivement vers l'Ile-de-France dans un cas sur quatre et pour 8% à l'étranger. Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, la mobilité professionnelle est davantage importante : 43% des diplômés de l'enseignement supérieur connaissent une mobilité dans leur insertion professionnelle. Parmi ces jeunes, ils sont deux sur trois à avoir connu une mobilité académique.

Au sein de la région Bretagne, cette mobilité professionnelle des jeunes diplômés d'un master s'observe également. À partir des enquêtes « Devenir des diplômés » sur la cohorte de 2019, les jeunes diplômés de master au sein des 4 universités bretonnes sont pleinement inscrits dans une logique de mobilité. Par exemple, il s'agit d'un jeune diplômé d'un master sur deux qui se place dans une situation de mobilité professionnelle afin de s'insérer pour l'université de Rennes 2. Toutefois, il existe des contrastes entre les universités. Par exemple, en moyenne 48% des jeunes diplômés d'un master à l'Université de Bretagne Sud (UBS) connaît une mobilité professionnelle tandis qu'ils sont uniquement 25% dans ce cas, à l'université de Rennes 1. En outre, le suivi des trajectoires réalisé sur six profils différents, nous permet d'obtenir des apports supplémentaires à ces premiers chiffres. En ce qui concerne la mobilité, la trajectoire

n°1 nous renseigne sur plusieurs facteurs invitant le jeune à se déplacer. D'une part, la mobilité est favorisée dans l'objectif de trouver un emploi au sein d'un territoire fourni en la matière. D'autre part, elle peut s'expliquer par la volonté de suivre une tierce personne dans le but de fonder un ménage. Les trajectoires numéro 2 et numéro 3 permettent de mettre en avant le premier facteur évoqué. Néanmoins, il est possible de voir l'importance que peut jouer le réseau (trajectoire numéro 2) ou la présence d'infrastructures sur un territoire (trajectoire numéro 3). Dans ce cas-là, la mobilité se conditionne aux caractéristiques des territoires perdants et gagnants sa population diplômée ainsi que de l'exploitation du réseau par le jeune et des conditions d'emploi. À l'inverse, le choix de se maintenir au territoire peut également être motivé par certains facteurs. En regardant de nouveau les différentes trajectoires suivies, il est possible d'identifier l'importance du rapport au territoire d'origine et l'impact des réseaux locaux dans l'insertion professionnelle du jeune (Venet, 2017). De ces deux éléments, le choix de la proximité peut s'opérer de manière variable en fonction de la représentation faite du territoire d'origine par le jeune. Cette dernière aura également une importance au sein d'une stratégie de mobilité (Venet, 2017).

Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) a pu souligner l'importance des mobilités des diplômés de master à travers les régions de France. Cependant les différents rapports de la troisième chambre montrent une complexité de cette mobilité en fonction de la situation vécue par le jeune. Certes, la mobilité des jeunes diplômés de master semble devenir la règle mais de nombreux éléments peuvent entraîner des impossibilités à se déplacer, à se rendre mobile. Ces derniers entraînent alors de lourdes inégalités dans l'insertion professionnelle des jeunes. Comme nous avons pu l'évoquer lors des deux précédents chapitres, le capital culturel joue un rôle prépondérant dans la mobilité professionnelle des jeunes diplômés. De plus, lors de l'insertion professionnelle, la mobilité peut se voir contraster par les parcours entrepris ou les contextes économiques des jeunes et de leur entourage. Enfin, il faut souligner que les caractéristiques propres aux jeunes peuvent aussi entraîner des limites dans cette mobilité. Par exemple, l'origine sociale produit des inégalités dans la capacité du jeune à se rendre mobile.

Le concept de stratégie de mobilité et de proximité ne connaît pas de fondements historiques et théoriques déterminés. Il fait l'objet de nombreuses études qui en ont permis son développement. Nous pouvons citer les approches de Fabien Eloire ainsi que de Dominique Goux. Ils ont permis de définir les stratégies de mobilité de proximité comme la façon dont les

jeunes gèrent leur mobilité durant leur insertion professionnelle. Afin de préciser, il est important de scinder les deux stratégies : d'une part, celle de la proximité faisant l'objet pour le jeune de saisir une opportunité d'un emploi au local tandis que d'autre part, la mobilité s'affirme être la volonté de se déplacer pour parvenir à l'obtention d'un emploi. Ces stratégies sont influencées par plusieurs déterminants évoqués par Cordazzo. Les opportunités, qu'elles soient situées sur le territoire d'origine ou un autre, représentent l'un des déterminants de ces stratégies. Nous pouvons citer également l'importance des emplois disponibles sur le territoire d'origine par rapport à un autre, et inversement. Il ne faut pas oublier le cadre de vie pouvant être offert par ces territoires ainsi que les conditions économiques rattachées à ces derniers. Enfin, les aspirations professionnelles des jeunes diplômés peuvent expliquer la préférence d'une stratégie par rapport à l'autre.

De plus, il est important de montrer que les individus ont un attrait poussé pour les territoires permettant d'accéder à une offre d'emplois plus variée. Également, le territoire paraît davantage attractif s'il arrive à réunir certaines conditions économiques telles qu'un taux de chômage bas, des niveaux de salaires élevés et des perspectives d'évolution professionnelle permettant au jeune de plus facilement s'y projeter (Rose, 2014). Au-delà des conditions économiques, celles offertes par le marché de l'emploi peuvent intervenir dans la définition de cette stratégie comme la présence d'emplois correspondant au domaine de formation du jeune diplômé. Enfin, la qualité de vie peut s'apprécier par l'existence d'un réseau élargi (présence d'amis connaissance professionnelle) et d'infrastructures. Dans ces conditions, si un territoire présente l'ensemble de ces caractéristiques mais qu'il ne s'agit pas du territoire d'origine du jeune diplômé alors la stratégie de mobilité serait préférée. A l'inverse, si le territoire d'origine présente au moins une caractéristique plus favorable que sur d'autres territoires pour le jeune, il pourrait préférer une stratégie de proximité. Cette dernière peut-être davantage importante si les liens familiaux et personnels du jeune diplômé se sont constitués sur le territoire de formation. Tandis qu'il sera davantage dans une perspective de mobilité, si les liens familiaux et personnels se sont constitués sur un territoire autre que celui de son territoire de formation. Donc, les jeunes s'inscrivent dans une procédure d'identification des particularités d'un territoire afin de pouvoir se rendre compte des possibilités lui offrant la mobilité vers ce dernier. Toutefois, cette mobilité peut également être favorisée, comme une forme de tentation, par l'indicateur d'attractivité des territoires.

B) Des jeunes de plus en plus incités à être mobile vers des territoires attractifs

De plus en plus, les territoires tentent de développer leur attractivité pour plusieurs raisons. D'une part, les territoires cherchent à attirer de nombreuses entreprises et investisseurs afin de développer des secteurs d'activité et leur économie. D'autre part, afin de garantir la continuité de ces activités et leur élévation, ils cherchent à attirer des populations diplômées en insertion. Tout d'abord, il est important de revenir sur la notion d'attractivité du territoire avant de pouvoir aborder les disparités territoriales en ce qui concerne l'attractivité des populations mobiles. L'attractivité c'est la capacité pour un territoire, à attirer et à retenir la population, les acteurs économiques tels que les entreprises ou les travailleurs (Houllier-Guibert, 2019). Dans notre cas, nous nous intéressons principalement au fait que l'attractivité des territoires cherche à attirer et à retenir la population des jeunes diplômés de master. Pour cela, les territoires possèdent plusieurs moyens pour développer leur attractivité. D'une part, ils peuvent tendre à améliorer les conditions de vie afin qu'elles soient plus favorables et attrayantes pour ces publics (Hatem, 2004). D'autre part, les territoires peuvent mettre en place des incitations économiques, qui deviennent monnaie courante en France, pour permettre l'intégration d'entreprises dans une logique de compétitivité. La question de l'attractivité des territoires est devenue une stratégie pour l'ensemble des collectivités territoriales (Hernandez, 2011). Au sein des politiques en faveur de cette attractivité, il est possible de retrouver plusieurs facteurs dont l'augmentation du nombre de connexions, soit l'accroissement des moyens de transport ou de la télécommunication. Autre possibilité, le territoire peut choisir de diversifier son offre d'emplois et ses secteurs d'activité. Le territoire peut également jouer sur la sécurité de la population bien sur l'accès à des prestations sociales. Ces deux derniers moyens représentent un fort moteur dans le choix de la localisation pour les entreprises

Les jeunes diplômés de master peuvent entreprendre une mobilité vers un territoire dit « attractif » pour plusieurs raisons. D'une part, il s'agit de la localisation résidentielle qu'elle soit temporaire ou durable. Le jeune peut décider de s'insérer professionnellement sur un territoire car ce dernier lui permet d'accéder à un logement plus facilement. Cet accès garantit alors le jeune d'une situation où sa santé financière ne serait pas mise en danger tout en garantissant un cadre de vie lui correspondant (Venet, 2017). Au-delà de la localisation résidentielle, il s'agit également parfois d'une localisation temporaire. Le jeune diplômé peut alors retrouver par le biais du territoire, une forme de tremplin vers de nouvelles perspectives de carrière.

Dernièrement il a été observé que la mobilité des jeunes se dirige vers les métropoles ou ce que nous pouvons considérer comme des technopoles. D'une part, ces villes représentent un modèle de vie à la mode et où les conditions d'emploi y sont favorables. D'autre part, ces villes sont pleinement intégrées dans une interconnexion croissante entre elles, ce qui permet aux jeunes de se rendre davantage mobile et de saisir plus facilement des opportunités professionnelles. Enfin ces métropoles et technopoles regroupent des infrastructures permettant un accès plus aisé à une multiplicité de services publics et surtout à la formation. La majorité de ces villes se compose d'une université offrant des possibilités de formations qualifiantes et complémentaires. De ces observations, il semble il y avoir une attractivité pour les espaces les plus denses en termes de population pour ces jeunes diplômés de master

L'attractivité du territoire devient, peu à peu, un enjeu pris en compte par les institutions publiques. De ce fait, des politiques publiques ont émergé afin de tendre vers cet objectif. Les collectivités territoriales vont investir un rôle précurseur et moteur pour tenter d'attirer les jeunes en développant de nouvelles activités sur leur territoire. Cependant, ces actions maintiennent, parfois comme évoqué lors du premier chapitre, des disparités territoriales conséquentes. Dans le cas de la Bretagne, nous avons pu observer des disparités entre le littoral et l'intérieur de la région. Ces dispositifs et politiques mis en place s'inscrivent dans une nouvelle conception de la ville. Cette dernière tend à développer un nouveau modèle social et durable attirant pour des jeunes sensibles à certaines questions. De plus, ces dispositifs mènent à la création de clusters (Poirot & Gérardin, 2010) regroupant alors un ensemble d'entreprises, de secteurs d'activité ou de population en activité, afin de faire émerger des pôles de compétitivité. Au sein de la région Bretagne, nous pouvons voir le développement de tels dispositifs à commencer par les villes universitaires dont la capitale rennaise. Elles ont fait l'objet d'une adaptation de leur offre de transport urbain et la rénovation des infrastructures publiques afin de permettre une mobilité et une accessibilité grandie au sein de la ville. En périphérie de ces principales zone urbaine, les villes s'investissent d'un enjeu écologique en développant des projets au sein des intercommunalités pour permettre : d'une part, le développement de transport commun reliant les différentes villes entre elles et d'autre part, le développement de fonds pour soutenir la création d'entreprises ou d'activités.

Enfin, nous pouvons partir des différents déterminant de la mobilité des jeunes diplômés de master dans leur insertion professionnelle pour esquisser un état des lieux de cette dernière au sein de la région Bretagne. Tout d'abord, il est important de dire que la région connaît une perte

de ces élèves et de ces étudiants sur ces dernières années. En outre, cette perte ne se compense pas d'un gain de population ou des flux entrants. Selon un rapport du CEREQ, il est possible d'observer que la région Bretagne perd plus de diplômés qu'elle en gagne. Néanmoins, la région reste importante par rapport à certains de ces homologues qui connaissent un déclin fort de leur population de jeunes diplômés. Pour expliquer cela, il est important d'évoquer un effet de retour. Ce dernier revient aux faits que les bacheliers dont le territoire d'origine est la Bretagne y reviennent à la suite de leurs études supérieures, notamment dans le cas de nos diplômés de master. Cet effet retour a pu être estimé à 77% sur certaines années, ce qui montre un attachement important du territoire des jeunes bacheliers bretons.

Pour autant, la Bretagne ne dispose pas d'une attractivité similaire à celle de la région Ile-de-France. La Bretagne présente des disparités territoriales et organisationnelles entre ces différents territoires. La connectivité du territoire s'inscrit dans une double logique. Le département d'Ille-et-Vilaine avec Rennes s'ouvre dans une connectivité avec le reste de la région et avec les régions voisines. Toutefois, le reste de la région bretonne souffre d'une forme d'enclavement. Par exemple, la ville de Brest se trouvant dans le département du Finistère, ne peut pas être rejoint si facilement. Cette organisation du réseau de mobilité régionale s'organise aux abords des littoraux abandonnant le centre armoricain. Ce contexte fait de Rennes la porte d'entrée de la région sur le reste de la France. La Bretagne tente de se rendre attractive en développant de nouveaux secteurs d'activité face à une baisse de ses secteurs historiques, dont la petite pêche et l'agriculture. La Bretagne a su investir dans des secteurs d'avenir comme l'agroalimentaire et dans les activités maritimes. Le premier a pu mettre en avant des domaines comme la santé avec la nutrition et des domaines comme le marketing ou la communication en adaptant les formations. Le second a su offrir de nouvelles perspectives par l'intermédiaire de la protection des espaces maritimes comme le développement de formations dans le commerce maritime dont le besoin s'exprime sur d'autres territoires. De plus, la Bretagne a su jouer de son image de région « Sans chômage » en multipliant de nombreux dispositifs d'accompagnement des populations les plus défavorisées, dont les jeunes NEET's. La Bretagne a pu également développer des prestations sociales supplémentaires comme nous l'avons évoqué avec l'aide au logement complémentaire. De tous ces éléments, la Bretagne cherche à créer une nouvelle attractivité de son territoire pour attirer des populations variées (retraités, parisiennes, etc.), notamment des jeunes diplômés du supérieur court. Ce public pourrait alors venir se former au sein de la région avant de répartir vers des territoires afin d'apporter des avantages et compétences nouvelles. La constitution de l'attractivité d'un territoire paraît alors

une clé importante pour réduire les inégalités territoriales. Cette attractivité peut également attirer un public de plus en plus qualifié. Néanmoins, il est important de notifier que la mobilité des jeunes ne semble pas être uniquement une solution d'accès à l'emploi car elle pourrait bien révéler l'existence d'inégalités.

C) La mobilité du jeune comme révélatrice des inégalités territoriales de son insertion professionnelle

La mobilité du jeune est un enjeu majeur qu'elle semble être favoriser par de nombreuses actions publiques. De plus, la mobilité apparaît comme le moyen de s'insérer et de saisir des opportunités plus facilement. Néanmoins, la mobilité fait souvent l'objet d'une situation ne permettant pas à toutes et à tous, d'avoir la capacité de se déplacer librement sans contrainte. Dans ce cas, la mobilité des jeunes diplômés de master pourrait paraître comme la révélation d'inégalités territoriales de leur insertion professionnelle. A travers cet écrit, nous avons pu regarder les différentes formes que prenaient les inégalités territoriales d'insertion professionnelle et leurs impacts sur la situation du jeune. Par la suite, nous avons pu nous intéresser à la réponse institutionnelle comme individuelle pour faire face à ces inégalités, dont la mobilité en fait partie. D'une part, la mobilité permet d'élargir les perspectives d'insertion professionnelle et donc de permettre à certains jeunes de lutter contre des inégalités. D'autre part, la mobilité révèle l'impossibilité pour certains de ces jeunes de pouvoir outre-passé ces inégalités.

Comme nous avons pu le voir lors du chapitre 2, les jeunes issus de milieux géographiques ruraux font face à des limites en termes de mobilité. Au sein de ces territoires, il est parfois compliqué d'avoir accès à des infrastructures de mobilité et ils sont marqués généralement par des caractéristiques à l'origine sociale défavorisée. Au-delà de ces situations, il y a également l'impact de l'origine sociale sur cette mobilité. Les jeunes issus d'origine sociale défavorisée se retrouvent à rencontrer des difficultés dans le développement de leur capital culturel. Or, le capital culturel représente un facteur déterminant dans la stratégie de mobilité du jeune (Venet, 2017). La construction du projet et de l'identité professionnelle peut représenter une autre limite à cette mobilité. D'une part, les jeunes arrivant rapidement à construire leurs projets professionnels disposent davantage de temporalités pour organiser les échéances de leur mobilité. D'autre part, les jeunes faisant face à des doutes concernant leur projet professionnel

peuvent adopter une préférence à la proximité comme cadre de sécurité. En outre, les inégalités en lien avec le sexe représentent également des disparités dans la mobilité des jeunes. Les femmes sont davantage mobiles au début de leurs études mais cette dynamique s'affaiblit par la suite. Pour les jeunes hommes, ils adoptent une stratégie de proximité tout au long de leurs études avant d'envisager une mobilité professionnelle plus large en second temps.

Face à ce constat d'une mobilité limitée pour certains jeunes diplômés, nous avons pu formuler des préconisations dans la précédente partie afin de mieux réfléchir à l'adéquation entre la formation et l'emploi. Toutefois, ces solutions n'apportent pas de réponse quant au manque d'attractivité observé sur le territoire breton. Face aux conditions de la région celtique, l'Île-de-France se présente comme la première région de France, notamment par l'attractivité qu'elle présente. Parmi les jeunes diplômés de master mobiles sur l'ensemble du territoire français, 41% d'entre eux transitent vers la région francilienne. De plus, il s'agit d'une région qui arrive à maintenir les jeunes qu'elle forme au sein de son territoire. En outre, la région Île-de-France se distingue de la Bretagne par le fait qu'elle arrive à attirer un public en cours d'étude et un public en cours d'insertion. Afin d'expliquer cette situation, il faut mentionner que Paris et ses alentours permettent un accès à de nombreux emplois aux formes variées et souvent de catégorie « cadre ».

Au-delà de la région Ile-de-France, d'autres territoires apparaissent intéressants. Nous pouvons notamment mentionner les Hauts-de-France et le Rhône-Alpes. Ces dernières sont marquées par l'arrivée importante de jeunes en cours d'insertion professionnelle. D'une part, de nombreux jeunes ayant passé leur baccalauréat sur ces territoires participent à un effet de retour. D'autre part, de nombreux jeunes proviennent de territoires voisins agricoles comme la Bourgogne-Franche-Comté ou la Normandie. Dans ce contexte, une cartographie de la France peut être réalisée. L'Île-de-France représente la région dominante de la mobilité des jeunes diplômés en master. Non loin derrière elle, se trouve des régions transfrontalières jouissant d'une importante mobilité académique en leur faveur mais plutôt d'une faible mobilité professionnelle de leurs jeunes diplômés. Les régions environnantes de l'Île-de-France bénéficient d'une attractivité pour les jeunes diplômés cherchant un emploi tandis qu'elles voient partir leurs étudiants vers la région parisienne. En observant ces dynamiques, il est intéressant de mentionner une mobilité vers le centre névralgique et politique de la France des diplômés de master. Enfin l'ouest et le Sud de la France présentent des caractéristiques où les étudiants et les jeunes diplômés partent en direction de régions davantage attractives en matière de formation et d'emploi. Parmi ces

dernières, la Bretagne parvient à se maintenir grâce à l'effet retour mentionné précédemment. De ces disparités entre les régions françaises, la mobilité révèle des inégalités dépassant les conditions économiques d'un territoire.

Au-delà de ces aspects généraux, la mobilité témoigne également d'inégalités plus individuelles sur l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, les jeunes diplômés de master font face à un ressentiment de déclassement et peuvent se retrouver à se déplacer vers des régions ou des villes leur offrant un d'emploi plus qualifié et mieux rémunéré. En outre, les jeunes diplômés peuvent également faire face à une spécialisation importante de leur formation les amenant à repenser leur projet professionnel. Par exemple, nous avons pu le voir avec le suivi des trajectoires où la trajectoire numéro une se rend mobile dans le but de trouver un emploi plus qualifié tandis que la trajectoire numéro 3 cherche à se rendre mobile pour permettre d'accéder à un emploi davantage ouvert sur des missions propres à l'Union Européenne. Toutefois, cette mobilité n'est pas accessible à tous les jeunes. L'importance des moyens financiers, liés à une diversité de déterminant sociaux, peuvent limiter la capacité à se rendre mobile à l'issue de la diplomation. Dans un contexte de précarisation des jeunes et de l'émergence de contrats atypiques, la sécurité financière de l'emploi peut amener le jeune à préférer un emploi proche du milieu familial en évitant une mobilité coûteuse. Ainsi, la mobilité professionnelle peut renforcer les inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Par exemple, un jeune ne pouvant pas se rendre mobile, peut se retrouver à s'insérer dans un emploi sur un territoire où le tissu économique présente des caractéristiques défavorables. Autre exemple, le jeune optant pour une mobilité professionnelle vers un territoire plus attractif peut se retrouver dans un compétitif accès à l'emploi. Ces derniers exemples matérialisent un phénomène où les zones de départ perdent et les zones d'arrivées gagnent sans forcément être gagnante. Dans ce contexte, la mobilité des jeunes diplômés, notamment de niveau master, amène au développement de dynamiques disparates entre les régions, dans notre cas entre la métropole rennaise et le centre de la région. Certains auteurs parlent de désertification des territoires dont les zones rurales seraient davantage concernées. Elles sont alors considérées comme des zones économiquement désavantagées. D'autres auteurs parlent de l'inégale intégration des jeunes diplômés dans un milieu urbain complexifié et interconnecté. Prenant appui sur les concepts de l'autonomisation et de la représentation de l'insertion professionnelle par le jeune, l'existence de difficultés pour se retrouver dans un milieu urbain plus grand amène à remettre en cause une intégration sociale au territoire, et indirectement à l'emploi. Dans ce cas, il est important de revenir sur l'adéquation formation-emploi en mettant en perspective la

question de la mobilité. En reprenant notre cartographie des régions, l'Ile-de-France présente un problème d'adéquation entre sa formation et ses emplois étant donné qu'elle forme peu de jeunes pour le nombre d'emplois qu'elles disposent. Dans une autre perspective, la Bretagne forme beaucoup de jeunes pour le peu d'emplois qu'elle dispose. Il paraît difficile de préconiser une adéquation de l'emploi et de la formation d'un territoire en l'intégrant dans une gestion des flux étudiants à l'échelle nationale. De ce constat, il paraît nécessaire de jouer sur la mobilité du jeune tout en prenant en compte le contexte de chaque région. Pour cela, le développement de dispositifs d'emplois et de formation doivent permettre la mobilité du jeune quel que soit le territoire. Il sera nécessaire de créer de nouveaux emplois qualifiés sur les territoires de départ pour éviter toute « désertification ».

À travers ce chapitre, nous avons pu aborder les réponses mises en place pour corriger les inégalités territoriales d'insertion professionnelle. Au regard de l'économie publique, la correction des inégalités fait l'objet d'une intervention étatique. En parcourant l'historique des politiques publiques d'emploi et de l'insertion, nous avons pu voir les nombreuses bifurcations entreprises par les pouvoirs publics. Dans un premier temps, cela a pris la forme d'une remise en cause des différents objectifs passant d'une lutte contre l'exclusion sociale à l'intégration dans l'emploi. Puis, cette bifurcation se manifeste sous la forme d'un élargissement des publics concernés par les dispositifs. Dans les années 80, l'émergence du territoire comme acteur central des politiques d'insertion et d'emploi s'évoque par l'intermédiaire des lois de décentralisation. Le territoire et ses collectivités territoriales s'organisent au sein de coordinations et de projets communs. Parmi ces acteurs, les universités prennent une place de plus en plus prépondérante avec une croissante autonomie dans leur gestion et une réaffirmation de leur mission sur le suivi de l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Cette progressive décentralisation cumulée à une organisation territoriale variée montre une forme du recul de l'action étatique dans l'insertion des jeunes. Dans ce contexte, le jeune s'inscrit dans une autonomisation croissante de son insertion professionnelle. Cette dernière s'investit alors de plusieurs caractères : la décohérence avec le milieu familial, le développement de moyens financiers pour subvenir à ses besoins et l'obtention d'un emploi comme garant d'un avenir en sécurité. Ce processus d'autonomisation pose également la question de la représentation faite par les jeunes sur leur insertion professionnelle. Entre se trouver et se placer de nombreux débats et oppositions se manifestent pour caractériser l'accompagnement minimal à adopter pour ces jeunes diplômés. Fortement préconisée, l'adéquation entre formation et emploi représente une solution pour répondre à de nombreuses difficultés rencontrées par les jeunes dans leur emploi

tel que le déclassement. Enfin, la mobilité apparaît comme une autre solution dans un processus toujours autonomisé. En effet, la mobilité fait l'objet de plusieurs stratégies réalisées par le jeune. En adoptant une lecture du territoire et de ses caractéristiques, il peut choisir entre une mobilité vers un territoire ou la préférence pour la proximité. De plus, l'attractivité des territoires joue un rôle important pour séduire les jeunes diplômés de master. Cependant, la mobilité n'est pas un moyen accessible à tous les jeunes diplômés d'un master. Face à la diversité des inégalités pouvant être rencontrées durant leur insertion professionnelle, des jeunes semblent plus favorisées dans leurs capacités à se rendre mobile que d'autres. La mobilité résorbe alors ces inégalités déjà existantes tout en manifestant de nouvelles inégalités entre les territoires, dont l'enjeu est d'éviter une potentielle « désertification » et de devenir un territoire d'avenir et d'emploi pour ces jeunes.

Conclusion

Pour conclure, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en Bretagne s'intègre dans une démarche pluridisciplinaire. Depuis les années 80, l'insertion professionnelle, comme processus, est devenue un objet d'étude afin de comprendre les trajectoires professionnelles des jeunes et leur comportement face aux conjonctures économiques difficiles. Nous avons pu voir que ce processus évolue en fonction de critères amenant à adapter notre définition d'un jeune à un autre. Les jeunes diplômés de master connaissent un taux d'insertion fort dès les premières années. De plus, l'emploi de ces derniers s'inscrit dans des conditions plus favorables et stable par rapport à d'autres diplômes. Néanmoins, les emplois des jeunes diplômés de master ont évolué avec les mutations de la société. D'une part, l'accroissement des contrats atypiques vient remettre en cause la protection du diplôme. D'autre part, des inégalités en fonction de la formation du jeune peuvent altérer les circonstances de cette insertion professionnelle. En outre, les emplois occupés par la majorité de ces jeunes se retrouvent à ne pas correspondre avec le niveau de diplomation. Face à un ressenti de déclassement, les jeunes diplômés de master se retrouvent confrontés aux réalités d'un tissu économique disparate. Dans le cas de la Bretagne, la région présente des disparités en termes de géographie, de démographie et d'emploi. Cette dernière entraîne alors un inégal accès aux ressources. Toutefois le tissu économique breton présente une égale répartition des activités et une ségrégation spatiale de sa population. De ce contexte, il est possible de voir émerger des inégalités territoriales pouvant durer dans le temps pour de multiples raisons : l'accès à l'offre de formation et les inégalités éducatives accroît les inégalités déjà existantes. L'action publique visant à lutter contre ces inégalités parvient, au premier regard, à répondre à cet objectif. Cependant, les nombreux dispositifs et aides proposés pour amoindrir l'impact des inégalités territoriales peuvent au contraire les accentuer. Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle rentrent alors dans une perspective cumulative avec d'autres inégalités sociales, dont les inégalités en lien avec le sexe et l'origine sociale de l'individu. Dans ces conditions, les jeunes de milieux ruraux, souvent d'origines sociales défavorisés, et plus particulièrement les femmes de ces territoires connaissent une insertion professionnelle incertaine et difficile. Une inégale insertion professionnelle entraîne alors plusieurs répercussions sur l'avenir du jeune. Elle peut entraîner une reproduction des inégalités en matière d'accès à l'éducation, accentué la précarisation et l'instabilité financière du jeune ainsi qu'entraver la mobilité de ce dernier. En

outre, les inégalités territoriales d'insertion professionnelle impactent, dans une connectivité avec le territoire, le tissu économique. Pendant de nombreuses années, les pouvoirs publics ont cherché à prendre la bifurcation de la lutte contre le chômage des jeunes par l'intermédiaire de l'insertion professionnelle représentant initialement un moyen d'empêcher l'exclusion sociale. C'est en ce combat que le territoire devient un acteur émergent en développant des dispositifs et des coordinations pour répondre aux besoins des jeunes et en essayant de les intégrer au sein de l'économie locale. Néanmoins, le manque de moyens des universités et le recul de l'intervention étatique mènent au constat d'un abandon des jeunes dans leur propre autonomie. En quête d'indépendance, les jeunes développent des stratégies et des comportements pour s'adapter aux aléas rencontrés lors de leur recherche d'emploi. Le processus d'autonomisation prend alors une place importante laissant ces jeunes mobiliser des moyens sociaux, de réseau et spontanés pour s'insérer dans un milieu professionnel. La mobilité, comme moyen d'élargir ses opportunités d'emploi, devient un enjeu conséquent pour les territoires et leur attractivité. Toutefois, la capacité à se rendre mobile est variable laissant sur le carreau, une partie des jeunes notamment ceux issus de milieux ruraux. Face à l'importance d'un déclassement et d'une mobilité révélatrice des inégalités territoriales d'insertion professionnelle, les jeunes diplômés de master en Bretagne doivent réussir à se représenter leur insertion professionnelle et retranscrire leur formation pour obtenir l'emploi adéquat à leur niveau de diplomation. Sur ce point, il est important de réfléchir à la réadaptation de l'articulation entre les formations et les emplois d'un territoire afin de permettre aux jeunes de s'insérer dans des emplois aux conditions favorables et de permettre la continuité du développement de l'économie des territoires.

Bibliographie

- Arrighi Jean-Jacques. Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable. In: *Formation Emploi*. N.87, 2004. pp. 63-78. <https://doi.org/10.3406/forem.2004.1671>
- Aubert, F. & Sylvestre, J. (1999). Chapitre XIX. L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en milieu rural. Dans : Bernard Charlot éd., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi* (pp. 243-252). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.charl.1999.01.0243>
- Aubry, B. & Léger, J. (2015). L'inégalité économique des territoires: Les écarts continuent de se creuser. *Population & Avenir*, 722, 4-7. <https://doi.org/10.3917/popav.722.0004>
- Augustin Jean-Pierre. Jeunes et mobilités urbaines. In: *Agora débats/jeunesses*, 13, 1998. Jeunes et mobilité urbaine. pp. 7-13. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.1998.1619>
- Battagliola Françoise, Brown Elizabeth A. R., Jaspard Maryse. Précarité d'emploi et itinéraires de transition à l'âge adulte. In: *Recherches et Prévisions*, n°40, juin 1995. Jeunesse : le plus bel âge de la vie ? pp. 45-56. DOI : <https://doi.org/10.3406/caf.1995.1692>
- Boisson-Cohen Marine, Garner Hélène, Zamora Philippe, DARES. L'insertion professionnelle des jeunes. *Publications DARES*, 2017. <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/l-insertion-professionnelle-des-jeunes>
- Bouquet, B. (2018). Place des jeunes dans les territoires ruraux: Avis du cese, 2017. Synthèse. *Vie sociale*, 22, 157-162. <https://doi.org/10.3917/vsoc.182.0157>
- Brunet, C. & Rieucan, G. (2019). Mobilités géographiques, emplois et inégalités. *Travail et emploi*, 160, 5-22. <https://www.cairn.info/revue--2019-4-page-5.htm>.
- Calmand Julien, Epiphane Dominique, Hallier Pierre, CEREQ. De l'enseignement supérieur à l'emploi : voies rapides et chemins de traverse. *Notes Emploi Formation n°43*, 2009. <https://www.cereq.fr/de-lenseignement-superieur-lemploi-voies-rapides-et-chemins-de-traverse>

- Calmand, J. & Epiphane, D. (2012). L'insertion professionnelle après des études supérieures : des diplômés plus égaux que d'autres.... *Formation emploi*, 117, 11-28. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3509>
- Caro Patrice, Roux Valérie. Introduction : Insertion des jeunes et territoire. In: *Formation Emploi*. N.87, 2004. pp. 5-14. www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2004_num_87_1_1667
- CEREQ. 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions. CEREQ Essentiels n°1 , 2018. <https://www.cereq.fr/20-ans-dinsertion-professionnelle-des-jeunes-entre-permanences-et-evolutions>
- CEREQ (2022). Chemins vers l'emploi et la vie adulte : l'inégalité des possibles. CEREQ Essentiels n°4 2022. <https://www.cereq.fr/chemins-vers-lemploi-et-la-vie-adulte-linegalite-des-possibles>
- CEREQ. Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à. CEREQ Bref n°422, 2022. <https://www.cereq.fr/enquete-2020-aupres-de-la-generation-2017-des-parcours-contrastes-une-insertion-plus-favorable>
- CEREQ. Etudier l'insertion des étudiants : les enjeux méthodologiques posés par le suivi de l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur au niveau local, régional et national. NEF n°28, 2008. <https://www.cereq.fr/etudier-linsertion-des-etudiants-les-enjeux-methodologiques-poses-par-le-suivi-de-linsertion-des>
- CEREQ. Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? *CEREQ Brest*, 2016. <https://www.cereq.fr/mobilites-interregionales-de-jeunes-diplomes-du-superieur-qui-forme-pour-qui>
- CEREQ. Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017. CEREQ Enquêtes n°3, 2022. <https://www.cereq.fr/quand-lecole-est-finie.%20Generation-2017>
- CEREQ. Des débuts de carrière plus chaotiques pour une génération plus diplômée. Génération 2010, 2. CEREQ Bref n°832, 2019. <https://www.cereq.fr/des-debuts-de-carriere-plus-chaotiques-pour-une-generation-plus-diplomee-generation-2010>
- CEREQ. Origine sociale et insertion professionnelle après des études supérieures des diplômés plus égaux, Net'Doc n°76, 2010. <https://www.cereq.fr/origine-sociale-et-insertion-professionnelle-apres-des-etudes-superieures-des-diplomes-plus-egaux>

- Cohen-Scali, V. (2013). L'insertion professionnelle. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 177-180). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02.0177>
- Crozet, P. & Morgand, A. (2021). La thématique de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, facteur d'évolution du management universitaire ? Les paradoxes d'une injonction. *Gestion et management public*, 9(3), 29-46. <https://doi.org/10.3917/gmp.093.0029>
- Dejob Agnès, Moser Chloé. L'insertion professionnelle des jeunes diplômés représentés dans le collectif A7 : état des lieux. In: *La Gazette des archives*, n°208, 2007-4. Être un jeune archiviste aujourd'hui. pp. 9-21. <https://doi.org/10.3406/gazar.2007.4427>
- Demazière Didier. Comment raconter son insertion professionnelle et dire le "vrai travail" ?. In: *Agora débats/jeunesses*, 14, 1998. Les nouvelles modalités d'accès à l'emploi des jeunes. pp. 33-44. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.1998.1640>
- Drapier, C. & Jayet, H. (2002). Les migrations des jeunes en phase d'insertion professionnelle en France: Une comparaison selon le niveau de qualification. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, , 355-375. <https://doi.org/10.3917/reru.023.0355>
- Dupont, N. (2014). Jeunesse(s). *Le Télémaque*, 46, 21-34. <https://doi.org/10.3917/tele.046.0021>
- Dupuy, C. (2020). Inégalités territoriales. Dans : Romain Pasquier éd., *Dictionnaire des politiques territoriales* (pp. 288-293). Paris: Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.pasqu.2020.01.0288>
- Forgeot Gérard, Gautié Jérôme. Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement. In: *Economie et statistique*, n°304-305, Avril 1997. pp. 53-74. <https://doi.org/10.3406/estat.1997.2556>
- Galland, O. (2009). IV. Les âges de la jeunesse. Dans : Olivier Galland éd., *Les jeunes* (pp. 49-77). Paris: La Découverte.
- Glaymann, D. & Grima, F. (2010). Faire face à un déclassement social : le cas des jeunes diplômés précaires prisonniers des stages. *Management & Avenir*, 36, 206-225. <https://doi.org/10.3917/mav.036.0206>
- Grelet Yvette. La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire. In: *Formation Emploi*. N.87, 2004. pp. 79-98. DOI : <https://doi.org/10.3406/forem.2004.1672>

- Henrard, V. & Vignale, M. (2020). Les jeunes des quartiers populaires face à l'emploi : *les inégalités se creusent*. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 71, 13-15. <https://doi.org/10.3917/cdsu.071.0013>
- IGESR. L'insertion professionnelle des diplômés de l'université – 2012. Note d'information du SIES, n°06, 2012. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-universite-2012-47642>
- IGESR. Légère baisse de l'insertion des diplômés de master au 1^{er} Décembre 2020. Note flash du SIES, n°29, 2021. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/legere-baisse-de-l-insertion-des-diplomes-de-master-au-1er-decembre-2020-82666>
- Kamionka, T. & Vu Ngoc, X. (2016). Insertion des jeunes sur le marché du travail, diplôme et quartier d'origine : une modélisation dynamique. *Revue économique*, 67, 463-494. <https://doi.org/10.3917/reco.673.0463>
- Lambert Yves, Roudet Bernard. Qui sont les jeunes ruraux ?. In: *Agora débats/jeunesses*, 1, 1995. Lieux de jeunes. pp. 47-56. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.1995.1004>
- Lefebvre, S. (2007). Les jeunes du monde rural : des atouts difficiles à valoriser. *Empan*, 67, 55-59. <https://doi.org/10.3917/empa.067.0055>
- Lemaigent, P. (2020). La prévention spécialisée, une porte d'entrée pour l'insertion professionnelle des jeunes. *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 71, 32-34. <https://doi.org/10.3917/cdsu.071.0032>
- Le Goff Jean-Marie. Mobilité des jeunes à l'issue de leur premier emploi stable. In: *Population*, 52^e année, n°3, 1997. pp. 545-570. DOI : 10.2307/1534432 www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1997_num_52_3_6575
- Mauger Gérard. Jeunesse : l'âge des classements [Essai de définition sociologique d'un âge de la vie]. In: *Recherches et Prévisions*, n°40, juin 1995. Jeunesse : le plus bel âge de la vie ? pp. 19-36. <https://doi.org/10.3406/caf.1995.1690>
- Mauger Gérard. « La jeunesse n'est qu'un mot ». A propos d'un entretien avec Pierre Bourdieu. In: *Agora débats/jeunesses*, 26, 2001. Les jeunes dans la société de l'information. pp. 137-142. <https://doi.org/10.3406/agora.2001.1924>

- Mauger, G. (2001). Les politiques d'insertion: Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, 5-14. <https://doi.org/10.3917/arss.136.0005>
- Maunaye, E. (2013). Les cheminements des étudiants vers l'insertion professionnelle : entre se « placer » et se « trouver ». *Formation emploi*, 124, 7-22. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.4072>
- Mbiatong, J. (2019). Insertion sociale et professionnelle. Dans : Christine Delory-Momberger éd., *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 423-426). Toulouse: Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.delor.2019.01.0423>
- Merchaoui, W. (2018). L'inégale insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture en 2017. *Culture études*, 5, 1-20. <https://doi.org/10.3917/cule.185.0001>
- Minni Claude, Vergnies Jean-Frédéric. La diversité des facteurs de l'insertion professionnelle. In: *Economie et statistique*, n°277-278, 1994. Bilan formation-emploi. pp. 45-61. <https://doi.org/10.3406/estat.1994.5903>
- Nauze-Fichet Emmanuelle, Tomasini Magda . Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement suivi d'un commentaire de Saïd Hanchane et Eric Verdier. In: *Economie et statistique*, n°354, 2002. pp. 21-48. <https://doi.org/10.3406/estat.2002.7383>
- Nicole-Drancourt Chantal. Mesurer l'insertion professionnelle. In: *Revue française de sociologie*, 1994, 35-1. pp. 37-68. https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1994_num_35_1_4302
- Pailhé, A. (2008). Inégalités racistes et sexistes dans l'accès à l'emploi en France. *Nouvelles Questions Féministes*, 27, 92-112. <https://doi.org/10.3917/nqf.271.0092>
- Piolle Xavier. Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? . In: *L'Espace géographique*, tome 19-20, n°4, 1990. pp. 349-358. DOI : <https://doi.org/10.3406/spgeo.1990.3019>
- Rallet Alain, Torre André. Proximité et localisation. In: *Économie rurale*. N°280, 2004. Proximité et territoires. pp. 25-41. DOI : <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5470>

- Ramos, E. (2011). Le processus d'autonomisation des jeunes. *Cahiers de l'action*, 31, 11-20. <https://doi.org/10.3917/cact.031.0011>
- Rouault, S. (2001). De l'insertion professionnelle à la compétitivité des territoires : un changement de paradigme accompagne par l'Union européenne ?. *Politique européenne*, 2, 49-65. <https://doi.org/10.3917/poeu.002.0049>
- Roques, M., Bourguignon, D. & Herman, G. (2016). Insertion professionnelle. Dans : Gérard Valléry éd., *Psychologie du Travail et des Organisations: 110 notions clés* (pp. 244-248). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.valle.2016.01.0244>
- Roudet, B. (2012). Qu'est-ce que la jeunesse ?. *Après-demain*, 24,NF, 3-4. <https://doi.org/10.3917/apdem.024.0003>
- Royer Jean-François. Disparités territoriales : effets et causes des comportements des agents. In: *Economie et statistique*, n°415, 2008. Disparités territoriales - Économie et Statistique n°415-416. pp. 3-16. DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.2008.7017>
- Royer, D. (2016). Inégalités territoriales en France. *Après-demain*, 38,NF, 27-30. <https://doi.org/10.3917/apdem.038.0027>
- Sarfati, F. (2015). L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation. *Cahiers de l'action*, 45, 9-16. <https://doi.org/10.3917/cact.045.0009>
- Séchet Raymonde. Politiques d'emploi et territoires (*Employment policies and territories*). In: *Bulletin de l'Association de géographes français*, 77e année, 2000-3 (septembre). Emploi et chômage. Taïwan. Alger, sous la direction de Solange Montagné-Villette, Jean-Pierre Houssel, Tahar Baouni et Ali Hadjiedj. pp. 238-251. <https://doi.org/10.3406/bagf.2000.2169>
- SIES. Les inégalités femmes/hommes dans l'insertion professionnelle des diplômé.e.s de master. Note d'information du SIES n°6, 2016. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-inegalites-femmeshommes-dans-l-insertion-professionnelle-des-diplomees-de-master-81619>
- Sulzer Emmanuel. Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005. In: *Revue d'études en Agriculture et Environnement*, N°87, 2008-2. pp. 135-137. www.persee.fr/doc/reae_1966-9607_2008_num_87_2_2092
- Tahar Gabriel. Contribution à la modélisation de l'insertion professionnelle. In: *Formation Emploi*. N.62, 1998. pp. 15-31. <https://doi.org/10.3406/forem.1998.2291>

- Trottier Claude, Laforce Louise, Cloutier Renée. Les représentations de l'insertion professionnelle chez les diplômés de l'université. In: *Formation Emploi*. N.58, 1997. Numéro spécial : enseignement supérieur et trajectoires étudiantes. pp. 61-77. <https://doi.org/10.3406/forem.1997.2223>
- Trottier, C. (2001). *La sociologie de l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes*. *Éducation et sociétés*, no 7), 5-22. <https://doi.org/10.3917/es.007.0005>
- Valarié Pierre. La gestion locale de l'emploi. Les mesures d'insertion professionnelle « jeunes ». In: *Les Cahiers du LERASS*, n°21, 1990. Les territoires incertains du local (2) pp. 27-37. <https://doi.org/10.3406/sciso.1990.902>
- Vandersmissen, M., Villeneuve, P. & Thériault, M. (2001). Mobilité et accessibilité : leurs effets sur l'insertion professionnelle des femmes. *L'Espace géographique*, 30, 289-305. <https://doi.org/10.3917/eg.304.0289>
- Venet, T. (2017). Mobilité, ancrage et rapport à l'espace des jeunes des classes populaires rurales. *Savoir/Agir*, 39, 42-48. <https://doi.org/10.3917/sava.039.0042>
- Vergnies Jean-Frédéric. L'insertion professionnelle : le moyen terme ne confirme pas toujours le court terme. In: *Economie et statistique*, n°277-278, 1994. Bilan formation-emploi. pp. 63-74. DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.1994.5904>
- Vincens Jean. L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle. In: *Formation Emploi*. N.60, 1997. pp. 21-36. https://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1997_num_60_1_2252
- Vincens Jean. L'insertion professionnelle des jeunes. Quelques réflexions théoriques. In: *Formation Emploi*. N.61, 1998. pp. 59-72. <https://doi.org/10.3406/forem.1998.2269>

Webographie

- <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/service-public-insertion-emploi-spie/les-territoires-qui-mettent-en-place-le-spie/article/deploiement-du-spie-region-bretagne-departements-22-29-35-56-region-bretagne>
- <https://www.gref-bretagne.com/ressources/spi-les-4-departements-bretons-testeront-le-service-public-de-linsertion/>
- <https://focus-emploi-formation-bretagne.bzh/territoires>
- <https://focus-emploi-formation-bretagne.bzh/formation>
- <https://nouveau.univ-brest.fr/cap-avenir/fr/page/enquetes-masters>
- <https://soie.univ-rennes.fr/enquetes-dinsertion-professionnelle-des-diplomes>
- <https://www.univ-rennes2.fr/formation/suivi-diplomees/suivi-masters>
- <https://www.vie-publique.fr/eclairage/281366-chronologie-des-politiques-dinsertion-professionnelle-des-jeunes>
- <https://www.vie-publique.fr/rapport/35279-evaluation-du-partenariat-de-leducation-nationale-et-de-lenseignement>
- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-mission-d-insertion-professionnelle-de-l-universite-bilan-dix-ans-apres-la-loi-relative-aux-47445>

Annexes

Annexe 1 - Diagnostic territorial	125
Annexe 2 - Suivi de 6 trajectoires de diplômés de master en emploi en 2021	126
Annexe 3 - Guide d'exploitation de la base de données "Devenir des diplômés bretons en 2019 - Master"	127

Annexe 1 - Diagnostic territorial

Lien vers le diagnostic territorial (hébergé sur Canva) :

https://www.canva.com/design/DAFdFWsptu8/Beci76xy3z432MpE4xHsng/view?utm_content=DAFdFWsptu8&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=homepage_design_menu

Annexe 2 - Suivi de 6 trajectoires de diplômés de master en emploi en 2021

Lien vers la synthèse des trajectoire (hébergée sur Canva) :

https://www.canva.com/design/DAFiO6umLP0/O867fj8L6ptpgWEoqrWFLw/view?utm_content=DAFiO6umLP0&utm_campaign=designshare&utm_medium=link&utm_source=homepage_design_menu

Annexe 3 - Guide d'exploitation de la base de données "Devenir des diplômés bretons en 2019 - Master"

Guide d'exploitation des bases de données « Devenir des diplômés »

1. Présentation

Au début des années 2010, la volonté du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en lien avec le Ministère du travail était de récolter un ensemble d'informations sur l'insertion professionnelle des jeunes. Le recueil de ces données se sont alors matérialisé par l'intermédiaire de plusieurs enquêtes à l'échelle des universités : le devenir des diplômés. L'ensemble de ces données permet, chaque année, la remontée d'informations auprès du ministère. Par la suite, il est possible de fournir un ensemble de rapport ou de bases de données auprès des institutions comme le SIES, l'IGESR ou bien la DARES.

Les enquêtes « Devenir des diplômés » se composent principalement deux volets liés à deux diplômes. La licence professionnelle et le master représentent ces deux volets. Par la suite, le retour des différentes enquêtes se matérialise sous forme de notice chiffrée sur l'insertion professionnelle ou un panorama des métiers les plus sollicités.

Dans le cadre de notre mémoire, nous regardons principalement le volet « Master » des différentes enquêtes. Le volet « Master » a été collecté en 2021 auprès de la cohorte diplômée du master en 2019. Cette enquête s'est déroulée sur la fin de l'année de 2021, soit décembre et le rapport a été fourni par la majorité des universités au courant de l'année 2022. Ces enquêtes sont organisées sur une double temporalité présentée en deux nouveaux volets. Le premier concerne l'emploi des jeunes diplômés de master à 18 mois après l'obtention du diplôme tandis que le deuxième concerne l'occupation d'emploi à 30 mois après diplomation.

L'enquête sur la cohorte de 2019 a été réalisé en décembre 2021 sur l'ensemble des jeunes diplômés de master des universités françaises. En ce qui concerne la base de données sur la Bretagne, il s'agit de la même enquête avec filtrage des réponses des diplômés de master bretons. L'ensemble des enquêtes « Devenir des diplômés » réalisées par les universités ont permis de réunir 121 052 réponses sur un peu moins de 170 000 de diplômés. Soit, le taux de réponse est évalué aux alentours de 72,57%. Pour la Bretagne, les enquêtes menées par les 4

universités ont permis de réunir 3787 réponses sur plus de 4 800 diplômés de master. Soit, le taux de réponse s'élève à 78,19%.

2. Les différentes tables de la base de données

Les réponses au questionnaire ont été organisées en différentes colonnes, en fonction de la structure initiale du questionnaire. Dans ce cadre, nous pouvons établir les différentes tables de la base de données :

- Année : information sur l'année d'obtention des jeunes diplômés interrogés.
- Diplôme : Master
- Situation : Permet d'indiquer si les récoltes de données ont été faites à 18 mois ou 30 mois après l'obtention du diplôme.
- Genre : Informe sur la majorité de genre observé parmi les jeunes diplômés.
- Disciplines : Mention du master suivi par le jeune diplômé.
- Code du domaine : DEG, STS, LLA ou SHS
- Domaine : Regroupement des mentions de master par secteur de discipline
- Code de la discipline : Code informant de l'appartenance de la mention du master à l'une des sections du CNU.

- Nombre de réponses : Nombre de réponses obtenus à travers l'enquête
- Taux de réponse : Part du nombre de répondants sur le nombre de diplômés pour un master ou pour une université.
- Taux d'insertion : Part du nombre de jeunes diplômés occupant un emploi sur le nombre de répondants.
- Part des emplois cadre : Part des jeunes diplômés ayant mentionnés l'occupation d'un emploi cadre sur l'ensemble des jeunes diplômés occupant un emploi.
- % emplois extérieurs à la région de formation : Part des jeunes diplômés occupant un emploi extérieur à la région Bretagne sur l'ensemble des diplômés des universités bretonnes.

- Part des emplois stables : Part des CDI, professions libérales, indépendants et fonction publique faisant l'objet d'un emploi à durée indéterminée sur l'ensemble des emplois occupés par les jeunes diplômés.
- Part des emplois à temps plein : Part des emplois à temps plein sur l'ensemble des emplois répertoriés.
- Salaire net mensuel médian : Sommes de réponses aux enquêtes divisé par 2. Puis, observation de la valeur retenue parmi l'ensemble des valeurs.
- Salaire net mensuel moyen : Sommes de l'ensemble des salaires nets moyens des jeunes diplômés sur la somme des réponses aux enquêtes.

Résumé :

L'insertion professionnelle a su rassembler une diversité d'approches afin de mieux cerner les trajectoires, les conditions d'emplois des jeunes. Après plus de 30 ans d'études sur l'insertion professionnelle comme construction d'une identité sociale ou facteur du développement territorial, quels constats des inégalités territoriales d'insertion professionnelle peut être fait sur un public de jeunes diplômés d'un master en Bretagne ? Afin d'apporter notre lecture, nous avons organisé une analyse bibliographique en mobilisant plusieurs disciplines. Dans cette démarche, nous avons pu mobiliser un diagnostic territorial de la région Bretagne, l'analyse des données des différentes enquêtes « Devenir des diplômés » des 4 universités bretonnes et le suivi de trajectoires de 6 jeunes. En ce sens, nous avons pu en tirer plusieurs conclusions et préconisations. Les inégalités territoriales d'insertion professionnelle varient en fonction de la situation du jeune et entraînent une diversité de conséquences. Ainsi, nous avons pu proposer, dans la prolongation des préconisations de Camille Peugny, de repenser l'adéquation formation-emploi.

Mots-clés : Insertion professionnelle, Bretagne, Inégalités territoriales, jeunes, master

Abstract :

Occupational integration has been able to bring together a variety of approaches in order to better identify the trajectories and employment conditions of young people. After more than 30 years of studies on occupational integration as a construction of a social identity or factor of territorial development, what evidence of territorial inequalities of occupational integration can be made on a public of young graduates of a master's degree in Brittany ? In order to bring our reading, we organized a bibliographic analysis by mobilizing several disciplines. In this approach, we were able to mobilize a territorial diagnosis of the Brittany region, the analysis of the data of the various surveys «Becoming graduates» of the 4 universities and the follow-up of trajectories of 6 young people. In this sense, we were able to draw several conclusions and recommendations. Territorial inequalities in occupational integration vary according to the young person's situation and have a variety of consequences. We were able to propose, in the extension of Camille Peugny's recommendations, to rethink the adequacy of training and employment.

Keywords : Occupational integration, Brittany, Territorial inequalities, young people, master's degree